



HAL
open science

L'insécurité en campagne électorale

Emilie Née

► **To cite this version:**

| Emilie Née. L'insécurité en campagne électorale. Honoré Champion, 2012. hal-02364709

HAL Id: hal-02364709

<https://hal.science/hal-02364709>

Submitted on 15 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version auteur, 26 février 2012, corrigée en mars 2012.

version auteur

version auteur

L'insécurité en campagne
électorale

version auteur

À mes amis

REMERCIEMENTS

Je remercie vivement François Rastier et Jean-Marie Viprey pour la confiance qu'ils m'ont accordée et l'enthousiasme qu'ils ont manifesté dès le démarrage de ce projet.

Cet ouvrage doit aussi beaucoup à Sonia Branca-Rosoff, qui m'avait accompagnée pendant plusieurs années dans l'étude des discours sécuritaires et avait suivi de très près les analyses ici présentées.

Un remerciement particulier va à Sophie Moirand qui a beaucoup apporté à l'analyse des discours médiatiques et dont les remarques et conseils, toujours généreux et précis, ont servi la conception de ce livre.

Je suis infiniment reconnaissante à André Salem, concepteur du logiciel Lexico 3, qui a su m'initier aux méthodes de la lexicométrie.

Que soient aussi remerciés mes camarades du SYLED qui m'ont toujours soutenue et accompagnée chaleureusement dans mes activités de recherche.

Merci enfin à Régis, Céline, Chantal, Jean-François, Emmanuelle, Anne et Marie, pour leurs encouragements et leur soutien sans faille.

AVERTISSEMENT

Les références des articles et ouvrages cités dans le texte sont regroupées dans la bibliographie en fin d'ouvrage.

L'astérisque qui accompagne les termes et expressions techniques lors de leur première occurrence indique qu'ils sont repris et définis dans le glossaire en annexe de l'ouvrage.

Dans les citations d'auteurs ou les extraits de corpus, les caractères italiques ont été utilisés pour mettre en évidence certains passages, expressions ou mots.

INTRODUCTION

Tout ce qui s'édifie entre ces animaux dits humains est construit, fabriqué sur le langage.
Jacques Lacan, 1972¹

Énoncés magiques, programmes politiques, thèmes médiatiques prometteurs de forte audience ou encore efficaces catalyseurs d'angoisses, « l'insécurité » et « la sécurité » s'invitent régulièrement dans l'espace public et ses discours. Si tout le monde semble dès lors s'entendre pour que soit « maintenue » ou « assurée la sécurité » dans un État de droit comme la France, le thème de « l'insécurité » active généralement les polémiques, réveille les angoisses du citoyen ou se fait l'écho de ses peurs. Il répond à une demande ou la crée.

Les mots même de *sécurité* et d'*insécurité* paraissent dotés d'un pouvoir d'enchantement, capables de détourner, voire de polariser l'attention. Aussi les signes ont leur importance dès lors qu'ils sont prononcés et voyagent dans l'espace public : *insécurité* sonne l'alarme, tandis que *sécurité* a le don de rassurer, de tranquilliser momentanément.

Pour autant, « l'insécurité » figure aujourd'hui bien souvent dans les discours sociopolitiques et médiatiques comme une *catégorie déproblématisée* qui génère un consensus tant au niveau des représentations qu'elle véhicule que du langage dont elle est constituée.

Tandis que se prépare une élection présidentielle et que l'insécurité peut figurer parmi les principaux candidats aux thèmes de campagne, il apparaît aujourd'hui utile de présenter l'éclairage du linguiste sur la thématique sécuritaire, telle qu'elle est portée par les discours politiques et médiatiques. Revenons donc quelques années en arrière et interrogeons le débat électoral sur l'insécurité en 2001-2002. Ce moment figure en effet aujourd'hui comme un laboratoire privilégié pour qui souhaite déconstruire les discours sur l'insécurité et lever leur évidence apparente, pour

¹ Conférence à l'université catholique de Louvain, dans *Lacan Parle*, 1982, film réalisé par Françoise Wolff.

qui veut comprendre leur pouvoir d'attraction et saisir les stratégies qui s'y déploient.

UN MOT EN CAMPAGNE

Au moment où débute en France la campagne électorale pour les élections présidentielles de l'année 2002, le débat politique se centre sur le sujet de « l'insécurité ». Au cours de l'été 2001, tandis qu'il se livre à une interview officielle pour la fête traditionnelle du 14 juillet, le président de la République Jacques Chirac entre en « pré-campagne ». Coupant l'herbe sous les pieds de ses adversaires, il se présente comme l'un des premiers candidats après Jean-Marie Le Pen à introduire « l'insécurité » comme thème électoral et à mobiliser le mot *insécurité* dans son argumentation :

J. Chirac : [...] Vous savez, *il n'y a pas de fatalité de l'insécurité*. Il n'y a qu'un manque de l'autorité de l'État et un manque de volonté politique.

*Le journaliste*² : Vous trouvez le gouvernement trop laxiste, trop angélique dans ce domaine ?

J. Chirac : Je n'ai pas l'intention de polémiquer avec le gouvernement. Je ne parlerai donc pas du passé. Je vous donne ma conception des choses. *Ce que je dis, c'est que cette insécurité croissante, grandissante, une espèce de déferlante, est inacceptable, totalement contraire à l'esprit des droits de l'Homme, dont on parlait tout à l'heure, et qu'il faut y mettre un terme*. Cela, je le répète, c'est une question de volonté et d'autorité.

Le journaliste : Cela veut dire que la droite arrivant au pouvoir ferait mieux ?

J. Chirac : Je ne veux pas rentrer dans ce genre de polémique, Madame Schönberg, ce que je vous donne, c'est mon sentiment. *Je dis qu'aujourd'hui, on ne peut plus vivre dans un pays démocratique, moderne, en développement, où les gens ont de plus en plus peur. Cela, ce n'est pas possible. (Interview télévisée de Jacques Chirac, 14/07/01)*

Jacques Chirac est suivi dans cette démarche le 28 août 2001 par son Premier ministre Lionel Jospin. Cette amorce de débat coïncide avec la volonté de la coalition de gauche alors au gouvernement, la « majorité plurielle », d'appuyer le tournant de la politique urbaine amorcée dans la fin des années 1990 et avec une charge critique de la droite sur cette poli-

² Jacques Chirac était interviewé par Élise Lucet, Patrick Poivre D'Arvor et Béatrice Schönberg.

tique. Si une bonne part de la classe politique semble s'accorder pour envisager « l'insécurité » comme un « problème de société », la manière de traiter le « problème » devient un objet de critique majeur pour les adversaires du Premier ministre et de son gouvernement, si bien que la campagne, en recherche de thème porteur, se cristallise sur un seul débat à l'échelle nationale. Sur fond d'ennui électoral, l'attention des médias est toute tournée vers cette dispute politique. Presse et télévision organisent dans leur espace confrontations et questionnements représentant aussi à leur manière « l'insécurité ». Le mot *insécurité* participe dès lors de la construction d'un thème médiatique.

Le 21 avril 2002, la plupart des Français et des commentateurs s'apprêtent à voir s'affronter Lionel Jospin et Jacques Chirac. Mais, à la grande surprise de tous, c'est le candidat d'extrême droite Jean-Marie Le Pen qui arrive au second tour avec un peu plus de 16 % des suffrages. Se propage dans l'opinion publique une polémique sur la thématique politico-médiatique de « l'insécurité » : alors qu'il semblait prêter à un consensus sur son sens et sur les représentations auxquelles il renvoyait, le mot *insécurité* se trouve lui-même battu en brèche, soumis à discussion. Dans la presse comme à la télévision, dans les bars, entre amis, *insécurité* ne cesse de circuler, voyageant d'un espace à un autre. Il fait l'objet de jeux de mots, s'intercale dans les conversations quotidiennes, s'impose dans son étrangeté. Dans le même temps, la bataille électorale se poursuit, Jacques Chirac tente de réunir derrière son parti, le RPR, les autres partis de droite, sous la bannière d'« Union pour la Majorité Présidentielle » (UMP³). Le président-candidat remporte les élections à plus de 80 % des voix et prépare avec l'UMP la campagne pour les élections législatives qui débutent quelques semaines plus tard.

Le débat sur « l'insécurité » et l'arrivée en mai 2002 de nouveaux dirigeants entraînent la refonte d'un ensemble de lois sur la « *sécurité* intérieure », la nomination d'un ministre de la *Sécurité intérieure* et la réorganisation du ministère de l'Intérieur pompeusement rebaptisé « ministère de l'Intérieur, de la *Sécurité intérieure* et des libertés locales », à la tête duquel Nicolas Sarkozy entame une série de réformes afin de durcir la répression contre toute manifestation de délinquance. Créé par décret le

³ L'UMP désigne après les élections le nom d'un nouveau parti qui remplace le RPR, l'« Union pour un Mouvement Populaire ». Ce nouveau parti est officiellement fondé le 17 novembre 2002.

15 mai 2002, un *Conseil de Sécurité Intérieure* a pour rôle de définir les orientations de la politique menée dans le domaine de la sécurité intérieure et de fixer « les priorités » du gouvernement. Ce conseil est placé sous l'autorité du chef de l'État. L'Assemblée nationale adopte le 28 janvier 2003 le nouveau projet de loi sur la « *sécurité* intérieure ». Le mot *insécurité* est balayé par la répétition voire le martellement de son contraire, *sécurité*. Au ban du discours politique, il s'éclipse de l'espace public pour quelques temps, laissant néanmoins des traces de son passage sur les discours.

Citoyenne inquiétée comme tant d'autres par l'ordre sécuritaire du discours politique et par l'emballement médiatique pour la thématique de l'insécurité, j'ai souhaité observer les débats de cette période avec le regard et les outils modestes de la linguistique et de l'analyse de discours. Ce qui m'a frappée alors, c'est la répétition d'une unité sous-déterminée, *insécurité*, le consensus en termes de sens et de représentations qui se construit, mais aussi la possibilité de conflits avec et autour du mot. C'est aussi l'identité et le sens d'un mot qui sert initialement l'expression d'une expérience sociale et émotionnelle complexe (*on ressent (de) l'insécurité, on vit dans l'insécurité, on a un sentiment d'insécurité, on se trouve dans une situation d'insécurité*), qui ouvre sur un agir politique en lien avec les notions de *sûreté* et de *sécurité*, et auquel on a pu un moment prêter tous les pouvoirs, jusqu'à celui de provoquer un séisme politique.

Plusieurs questions se sont posées, qui ont guidé cette étude. Quelle est l'ampleur de la répétition dans l'espace public et quel est l'effet de cette réitération sur les discours et sur le mot lui-même ? Quels discours se construisent autour de l'insécurité et quels discours le mot *insécurité* véhicule-t-il avec lui ? Quels sens et représentations de l'insécurité dominent alors dans les médias et comment arrive-t-on à la fabrication d'une catégorie déproblématisée ? C'est en partant des mots, que je souhaite y répondre.⁴

⁴ Dans le champ des sciences du langage, le traitement médiatique de l'insécurité en 2001-2002 a donné lieu à deux types d'analyses discursives. Philippe Schepens et Jean-Marie Viprey (voir Schepens 2006), dans une analyse lexicologique, énonciative et communicationnelle du discours, approchent et dénoncent avec finesse les responsabilités médiatiques. Plus récemment, Fred Hailon (2011) aborde les discours médiatiques sur l'insécurité sous l'angle de l'hétérogénéité énonciative et montre brillamment comment l'idéologie d'extrême-droite s'insinue dans l'espace public.

UNE ANALYSE DE DISCOURS A ENTREE LEXICALE

Pour aborder les discours de la période 2001-2002, j'ai « pris le discours au(x) mot(s) ». C'est donc une *analyse de discours à entrée lexicale*⁵ que je propose dans cet ouvrage. Il s'agit, en décrivant le mot dans le discours, de décrire un fonctionnement du discours lui-même. Une telle démarche s'inscrit dans la lignée de deux ensembles de travaux. Des études qui, pour analyser le discours de presse, ont pris le lexique comme observable, et pour lesquelles il s'agit de voir comment le traitement médiatique de certains événements sociaux s'accompagne de spécificités dans l'emploi de certains mots (Ebel et Fiala 1983, Krieg-Planque 2000, Moirand 2007). Les travaux du laboratoire de lexicologie politique de Saint-Cloud⁶ qui prêtaient une attention particulière aux mots du discours, au *vocabulaire* d'une formation politique ou idéologique⁷. Ces études faisaient appel à l'outil statistique et ont permis de mettre en place un certain nombre de méthodes pour aborder les discours, rassemblées sous le nom de « lexicométrie »⁸.

Comme dans les travaux cités, la démarche suivie dans cet ouvrage accorde une place importante à la matérialité linguistique et plus particulièrement au mot dans son interaction avec les différentes unités du discours. Le mot est en effet non seulement envisagé dans ses relations avec les autres mots qui l'entourent, mais il est aussi abordé dans son articulation avec les différents niveaux de la discursivité (le syntagme, le texte, l'énonciation, le discours). Il est ainsi considéré comme une entrée qui permet de situer des phénomènes discursifs et de révéler des stratégies

⁵ Pour une présentation plus détaillée de cette démarche, voir Née 2010, Née et Veniard 2012.

⁶ Fondé en 1967 à l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud par Maurice Tournier, le laboratoire de lexicologie politique et de lexicométrie s'était fixé comme objectif l'étude des textes politiques contemporains, et réunissait linguistes, historiens et politologues. Le groupe créa en 1980 la revue *MOTS* (Mots, Ordinateurs, Textes, Sociétés), en 1995 les *JADT* (Journées d'analyse des données textuelles). Un logiciel de lexicométrie *Lexico* (*Lexico I*) y a été conçu par André Salem.

⁷ Le laboratoire de Saint-Cloud a développé par exemple de nombreuses études sur le discours syndical français.

⁸ Les noms de *statistique textuelle*, de *textométrie* ou encore plus récemment de *logométrie* (Mayaffre 2005) sont aussi utilisés pour nommer différentes approches qui emploient ces mêmes méthodes.

discursives.⁹

L'histoire des usages du mot *insécurité* et des mots qui lui sont associés linguistiquement, notionnellement et discursivement (*sécurité* et *sûreté*) est aussi prise en compte pour sonder l'épaisseur des discours sécuritaires et en comprendre les ressorts. Il s'agit alors de considérer le mot comme lieu de mémoire qui inscrit en lui des discours, des événements, des expériences humaines sur la base desquels, des luttes, des argumentaires, des interprétations sont possibles. Ainsi, au cours de cette étude, le discours est-il éclairé à la lumière d'énoncés fondateurs antérieurs à la campagne électorale.¹⁰

DU BRUIT MEDIATIQUE AU GRAND CORPUS *MONDE/INSECURITE*

En guise d'observatoire à l'analyse des discours sur l'insécurité en 2001-2002, c'est le discours médiatique qui a été choisi, et cela pour deux raisons. D'abord il s'agit d'un discours public où se diffuse le discours politique et plus particulièrement des concepts et notions issues du discours politique ou de discours d'experts repris par les politiques. Ensuite, c'est un lieu privilégié de l'intensification, une « plateforme de lancement » (Krieg-Planque 2003 : 293)... donc un observatoire de prédilection pour qui s'intéresse à la circulation des mots et des discours.

Le choix du quotidien *Le Monde*

Un média en particulier a été sélectionné, le quotidien *Le Monde*. Cette restriction sur un seul organe de presse offre en fait la possibilité d'embrasser une chronologie qui couvre largement la campagne électorale et de travailler sur un matériau suffisamment homogène pour que puissent être mis en évidence des phénomènes discursifs à l'aide de procédures automatisées. En se « limitant » de la sorte, il a été possible d'analyser précisément le discours d'un média et son évolution dans son rapport au discours politique et à l'événement constitué par une cam-

⁹ Il n'en revient pas moins que ce type d'analyse peut intéresser le sémanticien ou le lexicologue : le discours apporte des réponses aux questions comme « comment se comporte un nom abstrait en discours » ou « comment l'ambiguïté sémantique du mot *insécurité* est résolu en discours » ou encore « quels sont ses effets sur les usages ? ».

¹⁰ Néanmoins, l'histoire des mots et des notions n'est pas au centre du présent ouvrage. Le lecteur curieux pourra se référer aux études suivantes : Née 2007b, 2009 (Chap. 5).

pagne électorale, et de suivre l'inscription d'argumentaires (argumentaires des politiques, des journalistes, des représentants de la société civile) sur une année entière.

Pourquoi le journal *Le Monde* ? *Le Monde* est un quotidien national « haut de gamme » (Charon 2005 : 35) qui se caractérise par un traitement de l'information développé. La politique, avec l'international, l'économie et la culture, occupe une place traditionnellement plus forte qu'ailleurs et, à l'inverse, les faits divers sont moins présents. Comme la plupart des quotidiens « haut de gamme », *Le Monde* consacre une place importante aux domaines des idées, des grandes orientations, des décisions, sous forme d'espaces d'expression, de tribunes (« Rebonds », « Horizons débats ») ouverts aux intellectuels comme aux personnalités du monde de la politique, de l'économie (Charon 2005 : 35). En tant que tel, ce quotidien offre un accès privilégié à la parole politique. Deux autres raisons peuvent être invoquées. Le quotidien *Le Monde* est le quotidien national qui a le plus d'articles contenant le mot *insécurité*, après *Le Parisien* (tableau 1).

QUOTIDIENS	NOMBRE D'ARTICLES CONTENANT LE MOT <i>INSECURITE</i>
<i>Le Parisien</i>	1989
<i>Le Monde</i>	969
<i>Le Figaro</i>	871
<i>Libération</i>	696
<i>L'Humanité</i>	584
<i>La Croix</i>	472
<i>Les Échos</i>	341
<i>La Tribune</i>	182

Tableau 1 : Le mot *insécurité* dans les quotidiens nationaux¹¹

Enfin, c'est un journal qui s'adresse à un lectorat diversifié politiquement, plutôt orienté à gauche. Il proposait aussi pour la période 1995-

¹¹ Sources : *Europresse/Factiva*. Les bases *Europresse* et *Factiva* donnent accès aux archives numérisées d'un certain nombre de quotidiens de la presse nationale et internationale depuis les années 1980.

2003 un projet éditorial basé sur l'investigation et l'indépendance¹². Il occupe ainsi une position intermédiaire plus intéressante à étudier que le *Figaro* par exemple, dont le positionnement est clairement marqué à droite de l'échiquier politique.

Le corpus MONDE/INSECURITE

À partir de la banque de donnée en ligne *Europresse*, qui permet l'accès aux archives numérisées de la presse nationale et internationale, un grand *corpus** exploratoire a été construit : le corpus *MONDE/INSECURITE*. Couvrant largement la campagne électorale, ce grand corpus est conçu pour être abordé avec les outils de la statistique textuelle. Mais il donne aussi lieu à la constitution de sous-corpus ainsi qu'au prélèvement d'archives qui sont soumis à une analyse qualitative. Le corpus *MONDE/INSECURITE* est composé de l'ensemble des articles publiés entre le 1^{er} juillet 2001 et le 31 juillet 2002¹³ contenant le mot *insécurité*. Il regroupe 969 articles, 857 462 occurrences, 1696 occurrences de la *forme* insécurité* et 8 occurrences de la forme *insécurités*.

Le corpus *MONDE/INSECURITE* est d'abord divisé en 13 parties qui correspondent chacune à une période d'un mois. Ce corpus constitue donc une *série textuelle chronologique*, c'est-à-dire l'échantillonnage au cours du temps d'une même source textuelle sur une période plus ou moins longue (Lebart et Salem 1994 : 217). Cette première *partition** est complétée d'une partition DATE qui prend en compte la variable « jour de publication ». Enfin, un balisage systématique du corpus en articles et paragraphes permet d'affiner l'analyse des périodes considérées.

DISCOURS DE CAMPAGNE : REPETITIONS, CONSENSUS ET ARGUMENTAIRES

Un premier phénomène analysé dans cet ouvrage est la répétition du signe *insécurité*, répétition qui constitue la base de la lexicométrie et qui renvoie à la *circulation** des discours (Chapitre 1). Celle-ci a inévitablement un impact sur le discours et sa réception. Elle crée un effet

¹² Durant la période 2001-2002, *Le Monde* est dirigé par Jean-Marie Colombani (directeur) et Edwy Plenel (directeur de la rédaction).

¹³ La campagne présidentielle, qui s'achève début mai 2002, est suivie par une élection législative (16 juin 2002).

d'évidence et de consensus au-delà même des affrontements et ouvre la voie à des processus de figements discursifs voire à la diffusion d'une phraséologie sécuritaire électorale. Au-delà du phénomène de répétition, l'insécurité s'impose dans l'espace public comme une catégorie déproblématisée, qui fait apparemment consensus et qui participe d'une uniformisation des discours. Pour décrire ce deuxième aspect des discours sur l'insécurité, sémantique et linguistique textuelle sont convoquées (Chapitre 2). Si un discours consensuel domine – du moins jusqu'au 21 avril –, l'insécurité n'en demeure pas moins un terrain de jeu politique dont les règles échappent en partie au citoyen. À sa manière, *Le Monde* représente les différentes étapes de ce débat public. Il est alors possible de suivre le trajet argumentatif du mot *insécurité*, de l'homme politique au public, de défaire les stratégies à l'œuvre et de comprendre la force, le pouvoir de certains énoncés (Chapitre 3).

version auteur

CHAPITRE 1

LA REPETITION ET SES EFFETS

Comment rendre compte de la répétition du mot *insécurité* pendant la campagne électorale ? Quelle est son ampleur ? Quels phénomènes discursifs saillants sont associés à ce phénomène de répétition et, plus généralement, à la trajectoire médiatique de la thématique sécuritaire ? La lexicométrie¹ s'impose comme une première tentative de réponse, donnant un cadre et une orientation à une analyse plus linéaire des énoncés.

Soumis à une *exploration lexicométrique**, le grand corpus médiatique *MONDE/INSECURITE* dévoile plusieurs phénomènes remarquables qu'il s'agit de décrire précisément : la densification du mot *insécurité* dans le quotidien de presse, la proximité des mots *insécurité* et *délinquance* au niveau de la surface discursive et la formation de séquences circulantes et figées.

1. UN MOT QUI A DU POIDS

Le mot *insécurité* connaît dans l'espace public un phénomène de densification qui modifie le paysage médiatique. Il se présente sous différents aspects dans le journal *Le Monde*. Les ressources du grand corpus *MONDE/INSECURITE* permettent alors de vérifier que ce phénomène est essentiellement lié dans le quotidien de presse à l'événement constitué par les élections présidentielles. Néanmoins la répétition paraît échapper à tout « contrôle », le mot *insécurité* gagnant chaque espace du quotidien.

1.1. Répétition, densification et ressassement

La figure 1 projette les fréquences (ou *fréquences absolues**) de la

¹ C'est le logiciel Lexico 3, développé par André Salem et son équipe (voir Salem *et alii* 2003), qui a été utilisé pour cette étude.

forme *insécurité* sur les 13 parties du corpus correspondant chacune à un mois de publication.

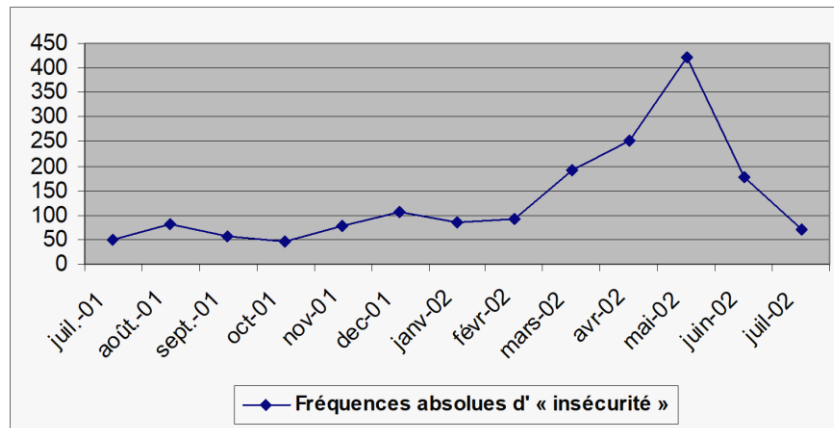


Figure 1 : Distribution des fréquences de la forme *insécurité* dans le corpus *MONDE/INSECURITE* (juillet 2001-juillet 2002)

Insécurité a pour fréquence moyenne 75 occurrences par mois, de juillet 2001 à février 2002 inclus, avec deux légères hausses aux mois d'août et de décembre. À partir du mois de mars et jusqu'au mois de mai, l'emploi de la forme s'intensifie avec des fréquences dépassant les 150 occurrences par mois. À partir de mi-avril jusqu'à la fin du mois de mai, ces fréquences dépassent même le seuil de 200 occurrences mensuelles. Le mois de juin voit une réelle baisse de fréquence. En juillet 2002, le nombre d'occurrences retombe en dessous de 100, sans retrouver pour autant la fréquence de juillet 2001.

La figure 2, qui donne une projection des fréquences par jour, permet d'affiner ces premières observations. La forme *insécurité* connaît des pics de fréquences importants et réguliers à partir du mois de décembre :

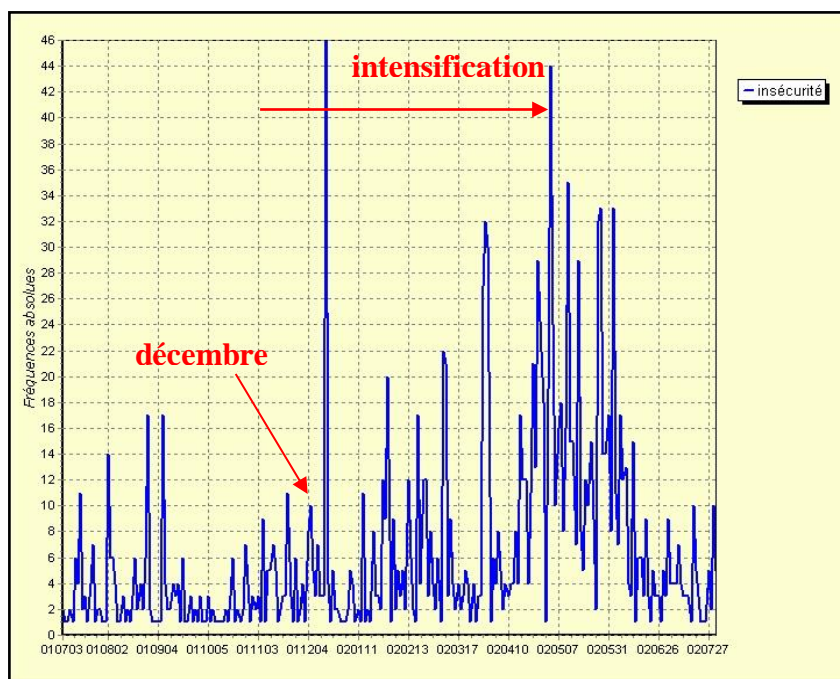


Figure 2 : Distribution des fréquences de la forme *insécurité* dans le corpus *MONDE/INSECURITE* (juillet 2001-juillet 2002)

La figure 3 projette les *fréquences relatives** de la forme *insécurité* sur les 13 parties du corpus. Dans ce cas, le nombre d'occurrences du terme est rapporté à la longueur de la partie concernée (un mois de publication, sur cette figure). Il faut ici rappeler que la fréquence d'*insécurité* est prise en compte à partir d'un corpus qui ne contient que les articles avec le mot et non pas à partir d'un corpus composé de tous les articles du *Monde* publiés durant la période électorale.

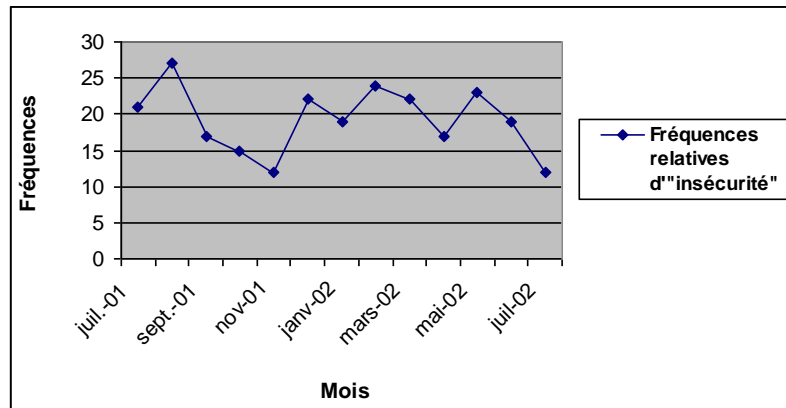


Figure 3 : Distribution des fréquences relatives de la forme *insécurité* dans le corpus *MONDE/INSECURITE* (juillet 2001-juillet 2002)

Cette nouvelle représentation amène à observer plus en détail à quelle forme de densification est soumise la forme *insécurité*. Sans pour l'instant trancher, plusieurs hypothèses peuvent être posées. Soit la forme *insécurité* se densifie à l'échelle d'un article. Dans cette hypothèse, le mot *insécurité* est employé à plusieurs reprises dans un même article. Ce type de densification peut éventuellement révéler un phénomène de ressassement. Soit la forme se densifie à l'échelle d'une partie (un mois de publication), ce qui correspondrait à l'emploi par un grand nombre d'articles du mot *insécurité*. Soit enfin les deux phénomènes sont conjugués.

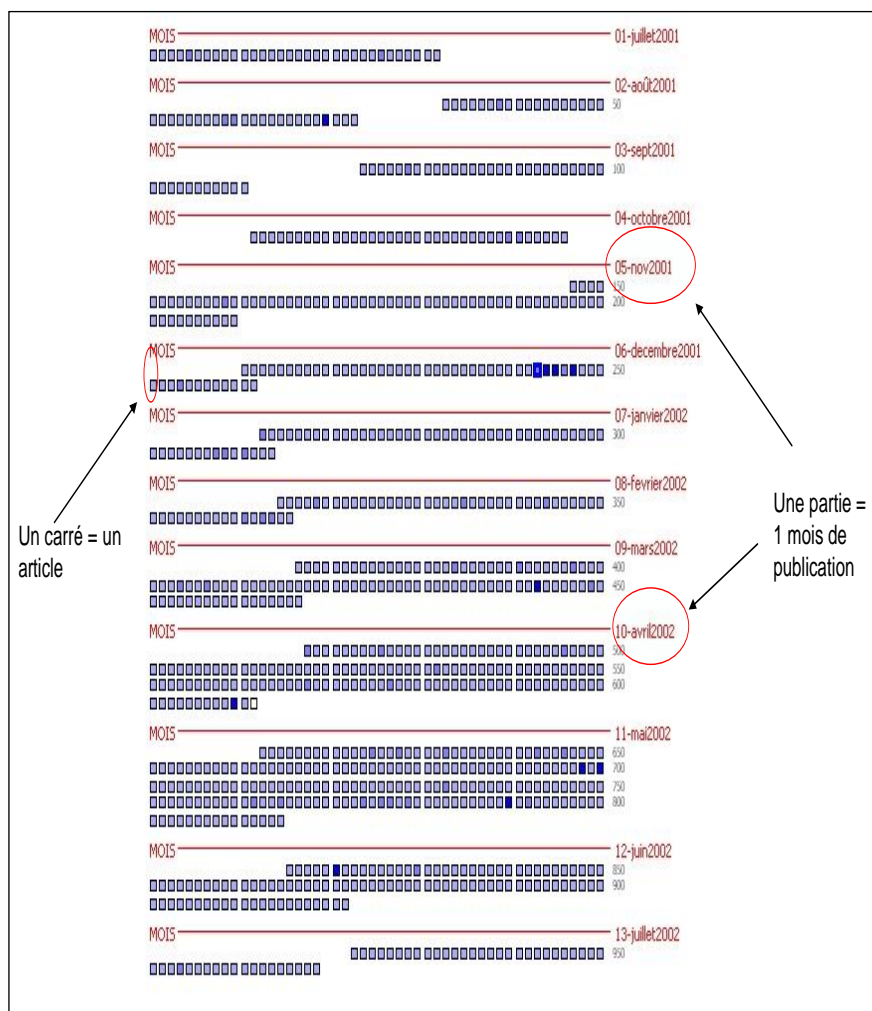


Figure 4 : Distribution de la forme *insécurité* dans les articles du corpus *MONDE/INSECURITE* (juillet 2001-juillet 2002) – Carré gris clair : présence de la forme *insécurité* ; Carré gris foncé : présence répétée de la forme *insécurité*

La carte des sections² (figure 4) du corpus *MONDE/INSECURITE* indique

² La *carte des sections* est un outil qui propose le logiciel *Lexico 3*. Elle permet une visualisation du corpus découpé en sections (articles et mois, dans la représentation ci-dessus).

en premier lieu que l'augmentation de la fréquence d'*insécurité* est avant tout liée au nombre d'articles qui emploient la forme. Dans la mesure où le volume du journal est constant, cela signifie que le mot *insécurité* est de plus en plus présent dans l'espace textuel du quotidien. Mais aussi qu'il se loge dans chaque recoin de cet espace. Cette carte confirme une des observations précédentes (figure 1) : si le nombre d'occurrences baisse à partir du mois de juin 2002, et si la fréquence du terme au mois de juillet 2002 rejoint pratiquement le niveau observé en juillet 2001, le nombre d'articles employant la forme *insécurité* demeure relativement élevé.

Cette représentation graphique permet de décrire ensuite avec plus de précision les variations de fréquences relatives (figure 3), et de valider les hypothèses formulées concernant les différents types de densification de la forme. Par exemple, *insécurité* connaît en août un pic de fréquences relatives, mais la carte des sections informe qu'au même moment le nombre d'articles demeure peu élevé : le mot est donc souvent employé à plusieurs reprises dans un même article. En avril, au contraire, la forme apparaît dans de nombreux articles mais la courbe des fréquences relatives montre que le phénomène de densification est atténué si l'on considère la longueur de la partie et le nombre des articles. Enfin, en mai, deux phénomènes sont conjugués : de nombreux articles utilisent la forme et celle-ci est répétée au sein d'un même article (figure 5).

Chaque carré sur cette figure représente un article et chaque groupe de carrés entre deux lignes un mois de publication. Enfin la coloration des carrés atteste de la présence de la forme projetée (*insécurité*, sur la figure 4). Voir aussi l'entrée *topographie textuelle** du glossaire en fin d'ouvrage.

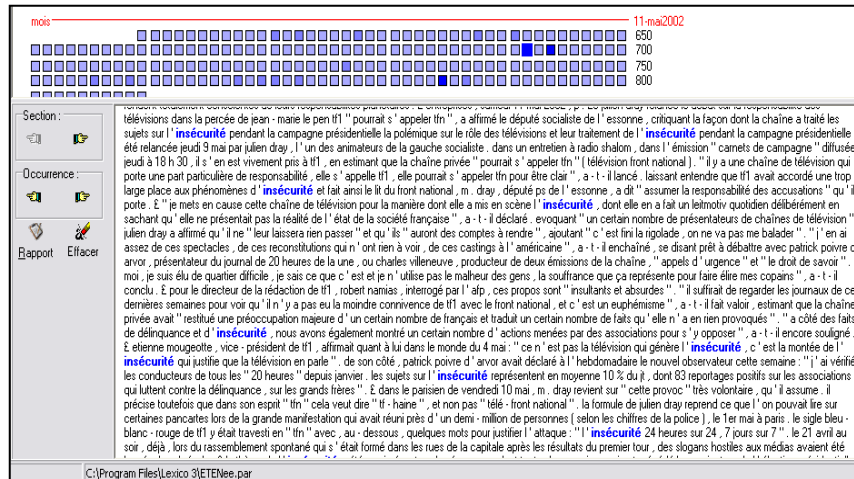


Figure 5 : Carte des sections et extrait d'un article paru au mois de mai 2002

La figure 6 représente l'évolution du nombre d'articles avec la forme dans le corpus *MONDE/INSECURITE* et la fréquence moyenne de la forme dans les articles du corpus :

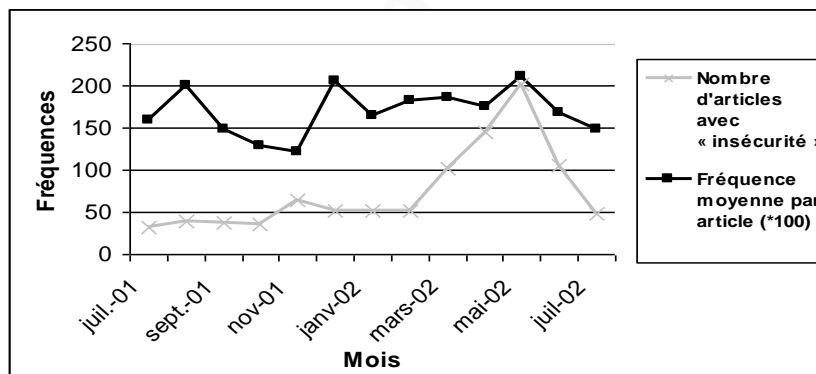


Figure 6 : *Insécurité* dans les articles du *Monde* (juillet 2001-juillet 2002)

Cette dernière représentation met en évidence avec exactitude les différents phénomènes et modes de densification précédemment décrits.

1.2. Des éléments d'explication

Comment expliquer les variations de fréquence de la forme *insécurité* et son emploi massif jusqu'au mois de mai 2002 ? Ces variations nais-

sent-elles du traitement simultané de plusieurs actualités où il est question d'« insécurité » ? Il faut, dans ce cas, mettre en évidence les thèmes qui accompagnent l'emploi du mot *insécurité*. L'augmentation en fréquence n'est-elle pas directement liée à un traitement médiatique de la campagne électorale privilégiant la thématique sécuritaire, et donc à un emploi exclusivement politique du mot dans *Le Monde* ? Aussi, peut-on voir dans cette densification de fréquence un certain positionnement politique de la part du quotidien de presse ? Il est tentant de valider ces dernières interprétations sans exploration complémentaire, en mettant en rapport les résultats obtenus ci-dessus avec un contexte extralinguistique, et plus précisément avec des faits concernant la politique intérieure en France entre juillet 2001 et juillet 2002. En s'appuyant sur une chronologie succincte des événements intérieurs qui ont cadencé la campagne électorale (tableau 2), on peut par exemple faire correspondre à la première hausse de fréquence (août 2001-partie 02) la publication des chiffres de la délinquance en France et les premières orientations du débat politique. On peut également mettre en rapport l'accroissement de la fréquence de la forme *insécurité* en mars 2002 avec un fait divers qui mobilise hommes politiques et journalistes, « la Tuerie de Nanterre »³ : un retour aux textes en mars 2002 montre que 16 articles, sur une centaine, concernent le fait divers. Si cette part d'articles est en soi importante pour un seul fait divers, c'est cependant de façon indirecte semble-t-il, à l'occasion d'un événement extérieur, que prolifèrent des discours sur l'insécurité.

³ Un homme armé, Richard Durn, s'introduit dans le conseil municipal de la commune de Nanterre et tire sur l'ensemble des participants : la tuerie fait plusieurs morts, et la classe politique, sans distinction de courants, se sent réellement fragilisée. Une fois emmené Quai des Orfèvres pour être entendu, l'homme se donne la mort, ce qui provoque une grande polémique.

6 juillet 2001 :	Création par le Premier ministre L. Jospin d'une mission de réflexion sur l'élaboration d'un « nouvel instrument statistique de mesure de l'insécurité ».
14 juillet 2001 :	Discours du président J. Chirac qui attaque le Premier ministre sur le thème de l'insécurité.
18 juillet 2001 :	Entrée en campagne de J.-M. Le Pen.
1-2 août 2001 :	Publication des statistiques officielles sur la délinquance (1 ^{er} semestre 2001).
28 août 2001 :	Intervention télévisée de L. Jospin qui répond aux attaques du président de la République sur la gestion de l'insécurité.
15 novembre 2001 :	Adoption par le parlement d'une loi sur la « sécurité quotidienne ».
11 février 2002 :	Candidature officielle de J. Chirac à l'élection présidentielle. Le premier thème abordé est celui de la sécurité / l'insécurité.
20 février 2002 :	Candidature officielle de L. Jospin.
27 mars 2002 :	« Tuerie de Nanterre » qui donne lieu à une polémique politique.
21 avril 2002 :	Premier tour des élections présidentielles. J. Chirac arrive en tête avec J.-M. Le Pen.
5 mai 2002 :	Second tour des élections présidentielles, J. Chirac est réélu président.
15 mai 2002 :	Création par décret d'un « Conseil de Sécurité Intérieure ».
16 juin 2002 :	Élection d'une nouvelle assemblée législative.

Tableau 2 : Repères chronologiques

Enfin, en comparant les fréquences de la forme *insécurité* dans *Le Monde* avec les fréquences de la même forme dans les discours des années 2001-2002 de l'un des candidats à l'élection présidentielle, le prési-

dent Jacques Chirac⁴ (figure 7), il est tentant de considérer *Le Monde* comme un bon relai des discours politiques sur l'insécurité.

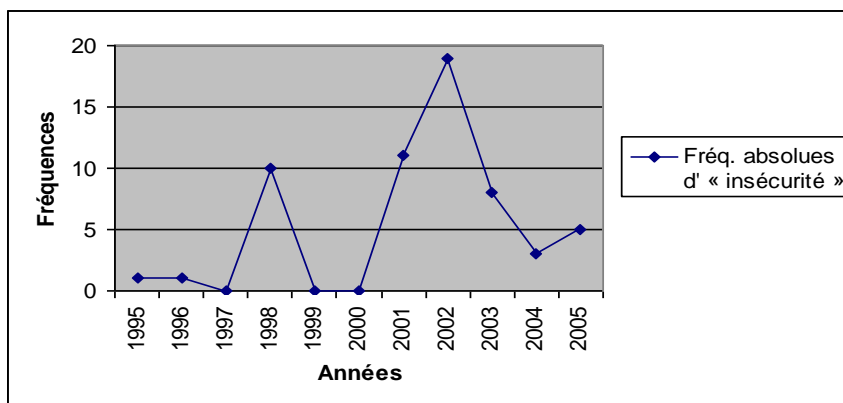


Figure 7 : Distribution des fréquences de la forme *insécurité* dans les interventions de J. Chirac (1995-2005)

Cependant, ce type d'interprétation s'appuie essentiellement sur un savoir extérieur qui ne donne aucune indication sur le traitement de l'actualité par le quotidien de presse ni sur les discours qui s'y construisent et circulent. De plus, dans le corpus *MONDE/INSECURITE* qui regroupe des articles appartenant à des rubriques différentes, un événement à portée internationale comme les attentats du 11 septembre peut avoir une incidence dans l'augmentation de fréquence du mot dans le quotidien. D'autres explorations du corpus sont donc nécessaires.

Une première série d'observations porte sur la répartition de la forme *insécurité* dans les rubriques du journal. En effet, si le mot *insécurité* est majoritairement employé en rapport avec la campagne électorale, il sera surtout présent dans des articles qui traitent de l'actualité nationale. Nous avons donc redécoupé le corpus *MONDE/INSECURITE* en rubriques. La

⁴ Cette observation s'appuie sur un corpus de travail mis en ligne par Serge Fleury (SYLED-CLA2T) composé de tous les textes d'interventions de Jacques Chirac récupérés sur le site de l'Élysée (*Textes présidentiels*, <http://tal.univ-paris3.fr/blogtal/index.php?cat=65>). Pour une étude approfondie des discours présidentiels de Jacques Chirac et leur lien avec la thématique sécuritaire, voir l'étude très approfondie de Damon Mayaffre (2004).

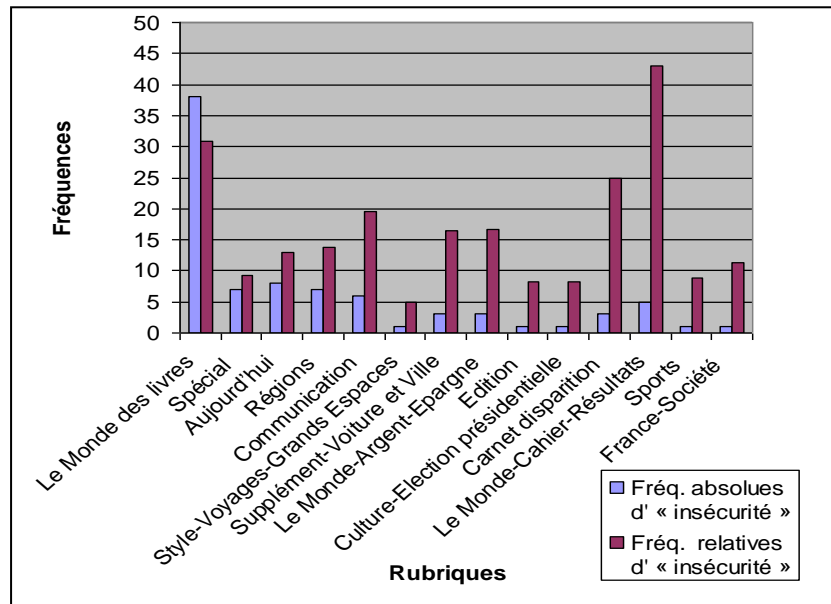
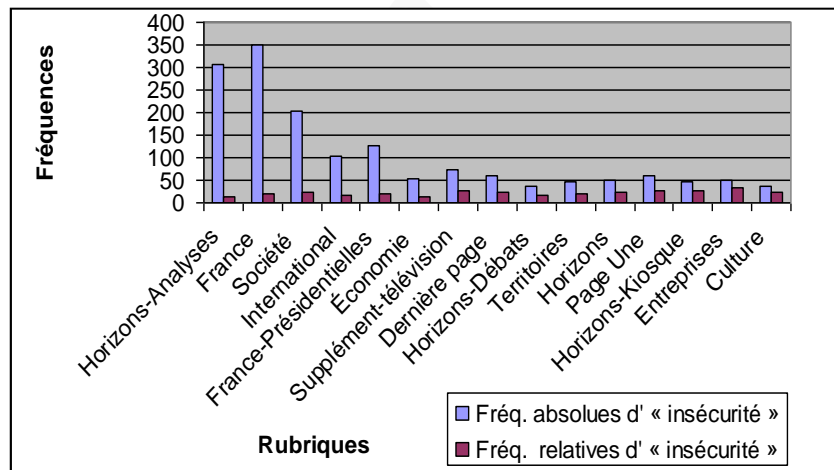
constitution de cette nouvelle partition s'est basée sur la classification proposée par Maurice Mouillaud et Jean-François Têtu en rubriques de *niveau 1* et rubriques de *niveau 2*. Seules les rubriques de *niveau 1* ont été conservées, c'est-à-dire les titres-rubriques qui figurent en haut de page intérieure et qui sont sur une page de journal « le sommet d'une arborescence qui peut contenir des nœuds à plusieurs niveaux » (Têtu et Mouillaud 1989 : 118). Ces rubriques de niveau 1 peuvent contenir des rubriques régulières du journal ou des rubriques temporaires⁵. S'ajoutent les suppléments et les *Cahiers* comme *Le Monde des Livres* ainsi que les pages externes du journal (*La Une* et *La Dernière*). Ces compléments n'ont certes pas le même statut que les rubriques des pages intérieures, mais recouvrent d'autres types d'informations que les rubriques principales. Observons de plus près la densité de ces différentes rubriques (tableau 3). Deux rubriques, les rubriques *Horizons-Analyses* et *France* dominant de manière écrasante. Les rubriques *Horizons* (*Horizons*, *Horizons-Débats*, *Horizons-Kiosque*), lieux d'expression de points de vue, manifestent aussi une forte présence. Plusieurs rubriques qui naissent de l'agenda électoral suivi par le quotidien attirent aussi l'attention : les rubriques *France-Présidentielles*, *Culture-Élection présidentielle* et *Le Monde-Cahier-Résultats*. Enfin, ce qui frappe et inquiète c'est que la plupart des rubriques du quotidien sont concernées par l'emploi du mot *insécurité* – jusqu'aux rubriques *Sport* ou *Carnet disparition*. La faible représentation de certaines d'entre elles laisse présager un effet de contamination lié à la densification du mot dans l'espace du journal.

⁵ Cette taxinomie a le mérite pour l'exploration lexicométrique de contourner les difficultés posées par le rapport à l'événement des rubriques journalistiques. Dans une analyse au plus près du texte (Chapitre 2), cette taxinomie sera complétée de la catégorie de *pseudo-rubrique* (Véron 1981) qui met l'accent sur le caractère transitoire de certaines rubriques de différents niveaux.

RUBRIQUES	OCCURRENCES	RUBRIQUES	OCCURRENCES
<i>Horizons-Analyses</i>	203 615	<i>Le Monde des livres</i>	12 353
<i>France</i>	167 883	<i>Spécial</i>	7 534
<i>Société</i>	85 297	<i>Aujourd'hui</i>	6 133
<i>International</i>	68 016	<i>Régions</i>	5 094
<i>France-Présidentielles</i>	67 283	<i>Communication</i>	3 060
<i>Économie</i>	35 528	<i>Style-Voyages-Grands Espaces</i>	2 009
<i>Supplément-télévision</i>	26 157	<i>Supplément-Voiture et Ville</i>	1 821
<i>Dernière page</i>	24 222	<i>Le Monde-Argent-Épargne</i>	1 809
<i>Horizons-Débats</i>	23 204	<i>Édition</i>	1 229
<i>Territoires</i>	22 725	<i>Culture-Élection présidentielle</i>	1 219
<i>Horizons</i>	22 050	<i>Carnet disparition</i>	1 204
<i>Page Une</i>	21 199	<i>Le Monde-Cahier-Résultats</i>	1 160
<i>Horizons-Kiosque</i>	17 113	<i>Sports</i>	1 136
<i>Entreprises</i>	15 339	<i>France-Société</i>	883
<i>Culture</i>	15 091		

Tableau 3 : Rubriques de Niveau 1 (corpus *MONDE/INSECURITE*)

Les figures 8 et 9 indiquent que la forme *insécurité* est très présente dans certaines rubriques mais absente d'autres rubriques. Elle est fortement attestée dans des textes relevant des rubriques *Société*, *Horizons-Analyses*, *France* et de la rubrique *France-Présidentielles* qui traite de l'actualité de la campagne électorale. Elle est beaucoup moins fréquente dans la rubrique *International* qui représente en moyenne sur l'ensemble du corpus 16,7 % du nombre total d'articles.

Figure 8 : Répartition des occurrences de la forme *insécurité* par rubrique (1)Figure 9 : Répartition des occurrences de la forme *insécurité* par rubrique (2)

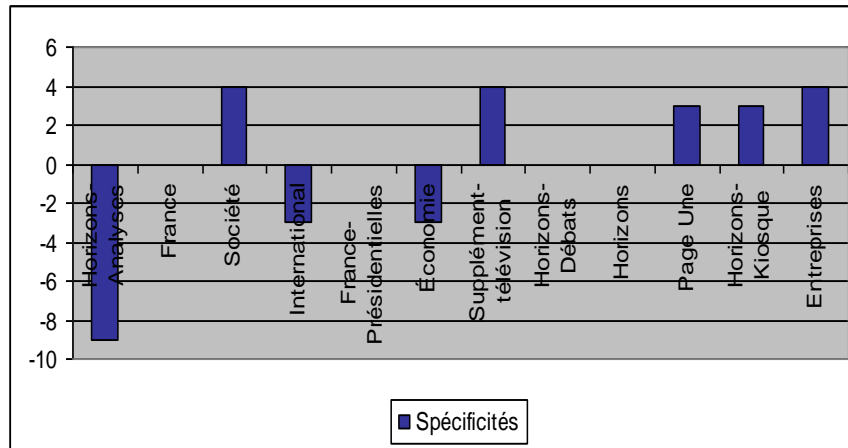


Figure 10 : Spécificités de la forme *insécurité* (rubriques)

Les indices de *spécificités** de la forme *insécurité* sur la même partition (figure 10) permettent d'écarter l'hypothèse d'une influence forte de l'international puisque la forme est en sous-emploi dans la rubrique correspondante (*International*). Ils apportent aussi quelques précisions : la forme est en suremploi dans les rubriques *Horizons* et *Société*, en sous-emploi dans la rubrique *Horizons-Analyses* : l'observation du vocabulaire spécifique de ces rubriques ainsi qu'un retour au texte montrent qu'il est surtout question du point de vue sur l'actualité nationale dans la rubrique *Horizons*, alors que la rubrique *Horizons-Analyses* regroupe des points de vue sur l'ensemble de l'actualité.

De manière plus générale, l'ensemble de ces visualisations montre que le mot *insécurité* est essentiellement employé dans des textes traitant de l'actualité nationale. De plus, les rubriques *Horizons* et *Horizons-Analyses* privilégient l'emploi du mot : en effet celles-ci font souvent place à des tribunes où s'expriment différents points de vue de représentants politiques, sociologues, ou représentants de la société civile.

Un dernier trait retient l'attention, la présence de certaines rubriques « inattendues » – inattendues dans le cas où l'hypothèse d'un emploi essentiellement politique du mot serait validée. Observons de près trois de ces rubriques qui emploient le mot *insécurité* : la rubrique *Entreprises* (18 articles), la rubrique *Sport* (1 article) et la rubrique *Culture* (16 articles). Le vocabulaire en suremploi dans la rubrique *Entreprises* est constitué de désignants de médias télévisés (*télévision*, *TF1*, *chaîne*) ou de termes renvoyant à une analyse du discours médiatique (*journal*, *cou-*

verture, violence, émission, JT [Journal télévisé]). Ce vocabulaire laisse présager une analyse par le quotidien d'un discours médiatique impliquant le mot *insécurité*. Une lecture des articles permet de nuancer cette première analyse : jusqu'au 21 avril 2002, le mot est surtout présent dans cette rubrique avec un sens économique, après le 21 avril, il est employé pour rendre compte de la couverture par les télévisions du thème de « l'insécurité » pendant la campagne. La rubrique *Sport*, elle, ne retient qu'un seul article avec la forme. Celui-ci a pour thème le « stress de l'entraîneur » (sic) :

Le stress de l'entraîneur, nouveau mal du sport professionnel. Colère énorme, tachycardie, excitation, problèmes cardiaques : six techniciens témoignent Daniel Costantini (52 ans), ancien entraîneur de l'équipe de France masculine de handball championne du monde en 1995 et 2001 : « lorsque je dirigeais l'équipe, j'avais un stress un peu particulier. Plutôt positif. Une angoisse, un sentiment d'insécurité relatif, une décharge d'adrénaline avant d'entrer en scène. C'était toujours dans le bus qui menait à un match ou parfois à un entraînement. » (*Le Monde*, 18/12/2001).

S'il n'est pas question ici d'emploi politique, cette occurrence du mot *insécurité* dans la rubrique *Sport* peut néanmoins être interprétée comme l'un des effets du phénomène de densification précédemment décrit. Comme si, à l'occasion ne n'importe quel sujet, et par effet de mimétisme, on ne pouvait s'empêcher de parler plus qu'en termes d'insécurité. Enfin, une lecture cursive des 16 articles de la rubrique *Culture* indique que 11 articles traitent de l'actualité électorale telle qu'elle a été abordée par la télévision – on peut s'étonner d'un tel détournement de l'actualité culturelle ! Ces trois exemples montrent que l'emploi du mot dans certaines rubriques peut avoir un lien avec la campagne électorale et avec le traitement par le journal de cette campagne. Il en est ainsi des rubriques *Culture* et *Entreprises* qui ne traitent habituellement pas de l'actualité politique.

Un second ensemble d'observations porte sur le vocabulaire qui domine dans le corpus. Le *dictionnaire** du corpus (tableau 4) range l'ensemble des formes du corpus en ordre décroissant selon leur fréquence d'apparition. Seules les formes pleines et les noms propres les plus fréquents ont été retenus. Les mots les plus employés désignent soit des composantes de l'événement politique de la période – *campagne, vote, présidentielle, tour* – soit des hommes politiques qui tiennent un rôle au sein de l'État et/ou qui sont acteurs de cet événement – *Jospin, Chirac, Le Pen, candidat*. L'emploi du terme *insécurité* dans le quotidien paraît donc surtout dépendant d'une « masse » discursive sur le thème de

la campagne électorale. À ce réseau de termes viennent s'ajouter les formes *délinquance*, *police*, *personnes*, *jeunes*, *violence*, *société*.

FORMES	FREQUENCES	FORMES	FREQUENCES
<i>France</i>	1775	<i>jeunes</i>	768
<i>insécurité</i>	1696	<i>présidentielle</i>	759
<i>politique</i>	1442	<i>candidat</i>	745
<i>Chirac</i>	1379	<i>police</i>	650
<i>droite</i>	1246	<i>délinquance</i>	570
<i>Jospin</i>	1212	<i>travail</i>	556
<i>gauche</i>	1156	<i>politiques</i>	516
<i>Jean</i>	1095	<i>élection</i>	510
<i>Président</i>	1073	<i>république</i>	493
<i>sécurité</i>	1004	<i>vote</i>	485
<i>pays</i>	985	<i>parti</i>	485
<i>(Le) Pen</i>	980	<i>Paris</i>	480
<i>ministre</i>	973	<i>personnes</i>	479
<i>campagne</i>	960	<i>société</i>	477
<i>gouvernement</i>	931	<i>FN</i>	459
<i>tour</i>	780	<i>violence</i>	446

Tableau 4 : Dictionnaire du corpus

Le dictionnaire des *segments répétés** livre quelques précisions supplémentaires : avec le segment *l'insécurité*, les segments les plus fréquents (tableau 5) sont les désignants de trois acteurs politiques, *Jospin*, *Chirac* et *Le Pen*, d'un pays, *La France*, et de deux mouvements, *la gauche* et *la droite*. Viennent ensuite les segments *la sécurité* et *la délinquance*.

On y relève aussi avec des fréquences élevées des expressions qui catégorisent « l'insécurité » comme objet discursif⁶ politique (*campagne*

⁶ Les expressions d'*objet discursif* et d'*objet de discours* sont ici employées à titre de catégories descriptives. Ces expressions ne renvoient donc pas à la notion d'*objet de discours* telle qu'elle est retravaillée par Frédérique Sitri (2003) à la suite de Jean-Blaise Grize (1997), mais désignent simplement un thème, un objet constitué de discours, véhiculé par le discours.

sur l'insécurité, discours sur l'insécurité), médiatique (traitement de l'insécurité, sujets sur l'insécurité) ou comme objet de débat (débat sur l'insécurité) (tableau 6).

FORMES	FREQUENCES	FORMES	FREQUENCES
<i>l'insécurité</i>	1243	<i>la droite</i>	459
<i>Le Pen</i>	980	<i>la délinquance</i>	419
<i>la France</i>	700	<i>la république</i>	404
<i>Jacques Chirac</i>	691	<i>la campagne</i>	396
<i>Lionel Jospin</i>	630	<i>la police</i>	389
<i>la gauche</i>	580	<i>le gouvernement</i>	385
<i>la sécurité</i>	549	<i>extrême droite</i>	380
<i>le Président</i>	529	<i>élection présidentielle</i>	354
<i>Premier ministre</i>	481		

Tableau 5 : Segments répétés du corpus *MONDE/INSECURITE* (extraits)

SEGMENTS	FREQUENCES
<i>thème de l'insécurité</i>	67
<i>débat sur l'insécurité</i>	22
<i>campagne sur l'insécurité</i>	22
<i>traitement de l'insécurité</i>	7
<i>polémique sur l'insécurité</i>	6
<i>sujets sur l'insécurité</i>	5
<i>discours sur l'insécurité</i>	3
<i>débats sur l'insécurité</i>	2
<i>controverses sur l'insécurité</i>	2
<i>sujets consacrés à l'insécurité</i>	2

Tableau 6 : Segments répétés renvoyant à un objet discursif

Plusieurs de ces expressions peuvent renvoyer à la fois à un objet discursif politique et médiatique (*thème de l'insécurité, polémique sur l'insécurité, discours sur l'insécurité, controverses sur l'insécurité*).

Une dernière expérience permet de montrer qu'il n'y a pas de corrélation à l'échelle du corpus entre l'événement « attentat du 11 septembre » et le traitement de cette actualité d'une part, et entre la hausse de fréquence d'*insécurité* d'autre part. Le dictionnaire du corpus a permis de constituer un *type généralisé** particulier (*ATA*) – qui regroupe les formes *attentats, terrorisme et terroristes* en raison de leur parenté sémantique et

lexicale (pour les deux dernières). Ces formes apparaissent dans des textes évoquant les attentats du 11 septembre et leurs conséquences (lutte contre le terrorisme au niveau international, par exemple). La comparaison des indices de spécificités du type ATA avec les indices de la forme *insécurité* sur un axe chronologique (figure 11) révèle que la forme *insécurité* est anormalement sous-employée de manière simultanée en octobre et novembre 2001, ce qui n'est pas le cas du type ATA qui, au contraire, est en suremplei.

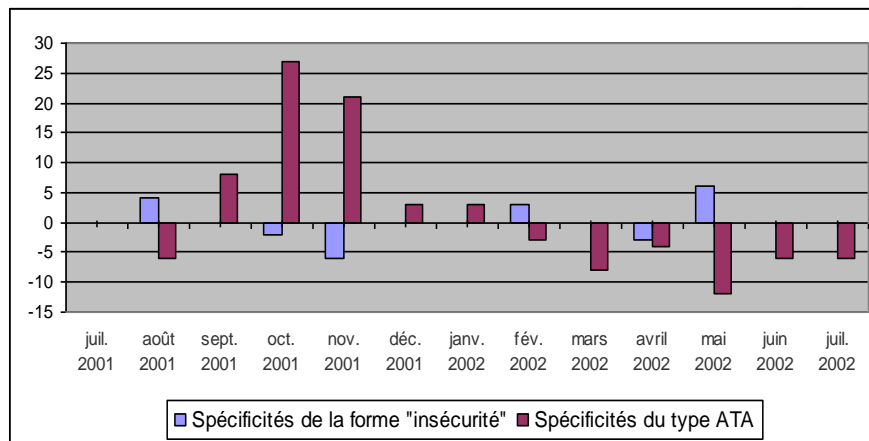


Figure 11 : Spécificités du type ATA et de la forme *insécurité* (corpus *MONDE/INSECURITE*)

Ces trois ensembles d'observations amènent à retenir l'interprétation selon laquelle l'emploi d'*insécurité* dans *Le Monde* est fortement lié au traitement de la campagne électorale par le quotidien⁷.

La campagne constitue ainsi dans le quotidien *Le Monde* un *moment discursif** privilégié pour parler d'insécurité : l'emploi du mot *insécurité*, de fait, s'intensifie. Derrière certains pics et moments d'intensification, se cachent en fait des moments ou *instants discursifs** en rapport avec l'actualité électorale. C'est le cas en août 2001, où la plupart des articles

⁷ Ces observations n'excluent cependant pas la théorie d'un lien de cause à effet au niveau mondial et sur une période plus longue entre les attentats du 11 septembre et l'inflation de discours et de politiques sécuritaires dans différents pays occidentaux. Ce point de vue a été récemment défendu par Mireille Delmas-Marty (2010) dans une perspective juridique.

concernent la publication des chiffres de la délinquance. C'est aussi le cas en mars où 16 articles concernent l'affaire Richard Durn (ou « Tuerie de Nanterre ») et enfin au mois de mai, qui figure comme un moment privilégié de polémique sur le déroulement de la campagne.

2. INSECURITE ET DELINQUANCE, DEUX FORMES TRES PROCHES

Les dictionnaires du corpus et des segments répétés indiquent que *délinquance* est l'une des formes le plus employé avec le lexique de la campagne électorale. Il s'agit aussi d'une forme dont la courbe de fréquence suit d'assez près la courbe de la forme *insécurité* (figure 12).

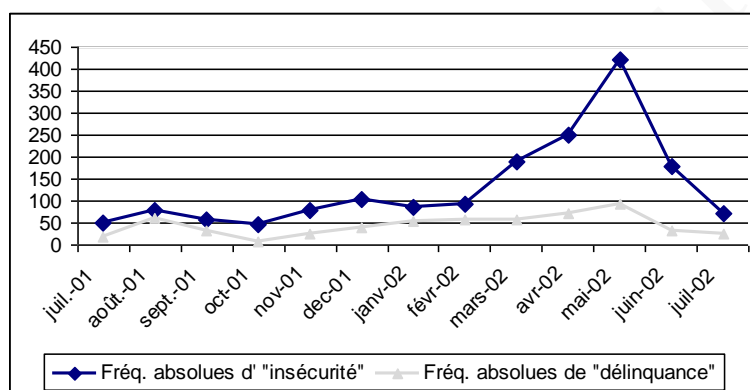


Figure 12 : Distribution des fréquences des formes *insécurité* et *délinquance* (corpus *MONDE/INSECURITE*, juillet 2001-juillet 2002)

Ce que révèle ce phénomène, c'est la forte attirance des mots *insécurité* et *délinquance* dans les discours de cette période. Le tableau 7 relève les formes nominales les plus *spécifiques** des phrases qui contiennent le mot *insécurité* : il s'agit de mots qui renvoient à des thèmes de société politisés (*délinquance*, *chômage*, *immigration*) abordés pendant la campagne, ou à des désignations qualifiantes (*déferlante*). La distribution de ces termes en fonction des scripteurs et locuteurs représentés (journalistes, politiques, public) sera étudiée plus en détail dans les chapitres qui suivent. Mais l'on peut déjà noter que si plusieurs termes apparaissent dans les énoncés rapportés de candidats différents et dans le discours des

journalistes, d'autres appartiennent au discours d'un candidat ou d'un parti politique. La forme *immigration*, en particulier, fonctionne en séquence avec la forme *insécurité* principalement dans les énoncés rapportés à l'extrême droite française et néerlandaise⁸.

FORMES	FREQUENCES TOTALES	FREQUENCES	COEFF.
<i>lutte</i>	303	120	***
<i>sentiment</i>	368	180	***
<i>thème</i>	207	109	***
<i>chômage</i>	331	88	29
<i>immigration</i>	294	80	27
<i>préoccupation</i>	70	37	25
<i>montée</i>	162	56	25
<i>délinquance</i>	570	111	24
<i>déferlante</i>	18	16	18
<i>campagne</i>	960	140	17
<i>climat</i>	90	32	16
<i>débat</i>	389	74	16

Tableau 7⁹ : Extrait des spécificités des phrases avec la forme *insécurité*

Certains termes forment des constructions avec *insécurité* : *lutte contre l'insécurité*, *sentiment d'insécurité*, *thème de l'insécurité*, *montée de l'insécurité*, *climat d'insécurité*, *débat sur l'insécurité*. À nouveau, la forme *délinquance* fonctionne étroitement en séquence avec *insécurité*.

Le tableau 8 recense le vocabulaire spécifique des paragraphes contenant la forme *insécurité*. La forme *délinquance* arrive en première position. De surcroît, les indices de fréquence révèlent qu'elle apparaît essentiellement quand est employée la forme *insécurité* (405 occurrences dans les paragraphes avec *insécurité* pour 570 occurrences sur l'ensemble du corpus). Ensuite, les termes *peur* et *violence* remontent, le terme *violence*

⁸ L'association *insécurité/immigration* et le statut que lui accorde le journal *Le Monde* seront analysés dans le Chapitre 2.

⁹ La deuxième colonne du tableau indique la fréquence des formes dans le corpus *MONDE/INSECURITE*, la troisième colonne leur fréquence dans les phrases qui contiennent la forme *insécurité*, la quatrième colonne leur indice de *spécificité**

figurant déjà parmi les termes les plus employés dans le corpus *MONDE/INSECURITE* (cf. tableau 4).

FORMES	FREQUENCES TOTALES	FREQUENCES	COEFF.
<i>délinquance</i>	570	405	32
<i>sentiment</i>	368	276	29
<i>thème</i>	209	167	23
<i>préoccupation</i>	70	62	14
<i>sécurité</i>	1004	577	13
<i>peur</i>	260	179	13
<i>candidat</i>	745	445	13
<i>lutte</i>	303	201	12
<i>violence</i>	446	272	10

Tableau 8 : Extrait des spécificités des paragraphes avec la forme *insécurité*

Ces observations laissent présager l'existence d'un phénomène caractéristique des discours qui traversent *Le Monde* pendant cette période électorale. Une lecture de plusieurs extraits de corpus montre d'une part que se croisent dans les articles des discours politiques concurrents chargeant le mot *insécurité* d'accents différents, d'autre part que journalistes et politiques évoquent surtout l'insécurité à travers la question de la délinquance en France. Pour autant, il est périlleux de parler de phénomène discursif sans faire intervenir une analyse fine des relations entre les deux termes dans le *Monde* en 2001-2001. Le chapitre suivant, qui fait intervenir une analyse au fil du texte, revient précisément sur le fonctionnement du couple *insécurité/délinquance* dans ce discours médiatique en prise avec le discours politique.

3. REPETITION, PHRASEOLOGIE ET FIGEMENTS DISCURSIFS

La densification du mot *insécurité* dans *Le Monde* s'accompagne de la formation de séquences discursives circulantes et figées. « La montée de l'insécurité », « l'insécurité croissante », « la lutte contre l'insécurité »... autant d'expressions qui se répètent dans les pages du quotidien et tissent le discours médiatique sur l'insécurité, lui donnant l'allure d'un bloc homogène. Voies de passage empruntées par le politique – les hommes de droite en particulier – elles glissent d'un niveau à l'autre de l'espace textuel (article, titres, chapeaux), circulent d'un reportage à un commentaire d'analyse, se fondent dans les énoncés journalistiques, structurent le ma-

tériau textuel. Ainsi émerge une « *phraséologie** » de l'insécurité qui se nourrit de la rencontre – et de la porosité – de deux discours : discours médiatique et discours politique. De la sorte, la marque d'un clivage politique, la singularité d'un énoncé peuvent être facilement gommées.

3.1. Deux familles d'expressions

La médiatisation de la thématique de l'insécurité dans un contexte électoral entraîne la répétition d'unités plus importantes que la seule unité lexicale – des associations lexicales, des constructions, des phrases – et la formation (ou simplement « mise en circulation ») d'*unités phraséologiques**. D'un côté, le discours politique « est un genre où les répétitions sont très abondantes », où « certaines séquences reviennent souvent, martelées au détriment du sens de chacune des formes qui les composent, allant même jusqu'à produire cette impression [...] que le discours est produit par une langue de bois » (Salem 1987 : 22). De l'autre, le texte médiatique est traversé de multiples discours, qui font circuler des énoncés politiques, des expressions issues du politique et qui fonctionnent sur la reprise, la citation, l'allusion à des discours autres (Moirand 2007). Un tel phénomène peut être en partie mis en évidence par une étude quantitative qui tient compte de la syntagmatique du discours : la méthode des segments répétés. Appliquée au corpus *MONDE/INSECURITE*, cette méthode permet de travailler sur le cotexte élargi et restreint d'*insécurité* et de repérer des expressions ou réseaux d'expressions construites avec le mot. Il convient ensuite d'observer de près la circulation de ces expressions dans le discours.

Les segments répétés autour du mot *insécurité* attirent l'attention sur deux familles d'expressions qui s'imposent sur le plan quantitatif. Dans une première série qui réunit tout à la fois des constructions verbales, adjectivales et nominales, l'insécurité est caractérisée comme phénomène processuel et mesurable, de forte intensité. Parmi les constructions les plus présentes, on relève *insécurité croissante* (13)¹⁰, *insécurité générale* (6), *grande insécurité* (4), *forte insécurité* (4), *insécurité grandissante* (4), ou encore *la montée de l'insécurité* (33), *explosion de l'insécurité* (6), *baromètre de l'insécurité* (6), *un nouvel instrument statistique de mesure*

¹⁰ Le nombre d'occurrences dans le corpus *MONDE/INSECURITE* est indiqué entre parenthèses.

de l'insécurité (5)... Tandis que ces séquences se diffusent dans l'espace médiatique, une double asymétrie intéressante se manifeste. Si le discours formule la variation en intensité de l'insécurité, il n'en est rien pour la *sécurité* ou la *sûreté*. De surcroît, la baisse en intensité de l'insécurité est très peu évoquée. On ne relève ainsi que *baisse de l'insécurité* (2) et *recul de l'insécurité* (2).

Une deuxième famille d'expressions évoque l'insécurité comme champ d'action : les séquences *lutte contre l'insécurité* (79) et *lutter contre l'insécurité* (20) figurent parmi les plus employées mais aussi les plus « figées » (voir *infra*), à côté de *bataille de l'insécurité* (9), *mobilisation générale contre l'insécurité* (4) et de la construction infinitive *faire reculer l'insécurité* (9). Certaines de ces expressions, cantonnées au discours rapporté du politique ou du citoyen qui se fait l'écho du politique, cultivent l'hyperbole et la métaphore. Ainsi en est-il de *la déferlante de l'insécurité* (2) qui donne la perception d'un phénomène surgissant violemment et se répandant avec intensité. D'autres formules sont empreintes de tonalités martiales dignes des campagnes militaires ou religieuses : *combattre/vaincre l'insécurité* (4) ou encore l'expression *bataille de l'insécurité* (9) introduite par Lionel Jospin et reprise par certains éditorialistes à laquelle répond sans attendre *croisade contre l'insécurité* (2) réitérée par les maires de droite.

Mentionnons enfin les segments qui prennent la forme d'expressions figées (ou encore lexies ou *synapsies**) désignant une sous-classe du nom générique *insécurité* (tableau 9).

SEGMENTS	FREQUENCES
<i>insécurité sociale</i>	33
<i>insécurité routière</i>	26
<i>insécurité alimentaire</i>	12
<i>insécurité juridique</i>	9
<i>insécurité économique</i>	6
<i>insécurité urbaine</i>	6
<i>insécurité sanitaire</i>	2
<i>insécurité publique</i>	2
<i>insécurité civile</i>	2

Tableau 9 : Expressions figées avec *insécurité* (corpus MONDE/INSECURITE)

Excepté *insécurité sociale*, la plupart de ces expressions ne semblent pas stabilisées dans le discours écrit¹¹, ni ne sont enregistrées par les dictionnaires contemporains. Une recherche sur l'ensemble de la presse quotidienne nationale (PQN) sur une période allant du 1^{er} janvier 1980 au 30 juin 2001 révèle au demeurant que plusieurs d'entre elles sont présentes en petit nombre dans le discours de la presse écrite (tableau 10). Néanmoins, leur fréquence dans *Le Monde* indique une présence anormalement élevée pendant la campagne électorale et semble ainsi témoigner d'un effet de contagion.

EXPRESSIONS	FREQUENCES	PERIODE
<i>insécurité sociale</i>	27	1987-2001
<i>insécurité routière</i>	45	1995-2001
<i>insécurité alimentaire</i>	19	1996-2001
<i>insécurité juridique</i>	124	1995-2001
<i>insécurité économique</i>	26	1986-2001
<i>insécurité urbaine</i>	34	1995-2001
<i>insécurité sanitaire</i>	5	1996-2000

Tableau 10 : Expressions figées avec *insécurité* (PQN, janv. 1980-juin 2001)

Plusieurs expressions subissent tour à tour un processus de figement puis de défigement. Ce phénomène trouve son origine dans des formulations politiques qui peinent à se lisser dans le paysage médiatique par leur orientation polémique. Ceux qui les réemploient n'hésitent pas à se les approprier, les transformant et leur donnant une nouvelle orientation argumentative. La séquence *déferlante de l'insécurité* est en ce sens tout à fait intéressante à observer. Dans un verbatim datant du 17 juillet 2001, *Le Monde* rapporte en la condensant une interview télévisée à laquelle s'est prêtée Jacques Chirac le jour de la fête nationale. On y relève cette formulation :

cette insécurité croissante, cette espèce de déferlante, est inacceptable
(*Le Monde*, 17/07/01)

¹¹ Une requête sur la base *Frantext* (ATILF-CNRS), qui réunit 3911 textes du fond littéraire, politique et technique français (17^e-21^e siècles), s'avère ainsi infructueuse.

Elle est citée par les journalistes dans plusieurs articles au début de la campagne, d'abord textuellement, puis avec quelques modiques transformations, se figeant progressivement :

Jacques Chirac avait donné le ton lors de son intervention télévisée du 14 juillet en dénonçant « *cette insécurité croissante comme une déferlante* » (*Le Monde*, 03/08/01)

les commentaires du président de la république sur « *cette espèce de déferlante inacceptable* » de l'insécurité en France (*Le Monde*, 10/08/01)

La formulation se condense en séquence quasi-figée à forte valeur polémique – « *déferlante de l'insécurité* » – et migre dans des énoncés attribués à la droite et à un électeur du Front National :

La droite a saisi l'opportunité de ce débat pour fustiger à nouveau un « laxisme de la gauche », qui « nourrit la *déferlante de l'insécurité* » (*Le Monde*, 14/11/01)

D'après Lucien Marius, un ancien exploitant agricole originaire du Vaucluse, la France est déjà en train de « sombrer » dans « l'anarchie ». Ce dernier assure avoir vu chez lui, à cavailon, « *la déferlante de l'insécurité* ». (*Le Monde*, 03/05/02)

Finalement, cette expression en voie de figement laisse place à des séquences construites sur la même base lexicale et syntaxique (nom + *déferlante de* + nom). Fonctionnant sur le mode de l'allusion, elles opposent au discours de Chirac d'autres points de vue : *déferlante de l'idéologie libérale* (journaliste J.-L. Andréani, 15/12/01), *la déferlante de l'immigration non européenne* (Robert Spieler, militant mégrétiste, 26/04/02). Le défigement de la séquence *déferlante de l'insécurité* sert des contre-attaques ou des discours contre-offensifs. C'est notamment le cas dans cet énoncé rapporté à François Hollande qui, suite à la victoire de Chirac à l'élection présidentielle, appelle à contrer la droite aux élections législatives de juin 2002 :

« Face à cette *déferlante [de la droite]*, la gauche doit se mobiliser de manière exceptionnelle », a exhorté M. Hollande en accusant l'Union pour la Majorité Présidentielle (UMP) de vouloir « capturer tous les pouvoirs ». (*Le Monde*, 04/06/02)

À l'inverse, d'autres expressions dont l'emploi est plus massif s'imposent comme de véritables *unités phraséologiques**. C'est le cas de l'expression « la lutte contre l'insécurité ».

3.2. « (La) lutte contre l'insécurité », une unité phraséologique pour un discours programmatique

D'où vient cette impression que la séquence *lutte contre l'insécurité* fait bloc et fonctionne comme une unité toute faite ? Cette expression se caractérise en fait dans *Le Monde* par un certain degré de figement. C'est ce que révèlent sa structure et l'emploi des mots dont elle est constituée. De plus, le discours médiatique, dans sa rencontre avec des discours politiques de campagne, en fabrique un usage particulièrement contraint et unifiant – pour ne pas dire « unificateur » de discours et de prises de paroles.

La forme de la séquence *lutte contre l'insécurité* a pour noyau le nom *lutte*, qui est un dérivé du verbe *lutter* et qui appartient à la catégorie des noms abstraits d'action (Flaux et Van de Velde 2000). Aux différents types de constructions que l'on trouve habituellement avec les mots *lutter/lutte* (*lutter/lutte avec Y, contre Y, pour Y*), correspond un schéma actanciel (*X lutte contre/avec/pour Y*). Néanmoins, les différentes places syntaxiques ouvertes par le verbe *lutter* (*X, Y*) peuvent être sous-jacentes et implicites lorsque c'est le nom *lutte* qui est utilisé. Ainsi, si le mot *lutte* implique des actants, il est intéressant d'observer que jamais n'est employé dans le *Monde* une expression du type : *lutte de X contre l'insécurité*, qui permettrait d'identifier plus facilement les acteurs de la lutte en question. Cela est d'autant plus frappant que la forme verbale conjuguée n'est jamais employée par les scripteurs. On relève tout juste une occurrence d'une construction infinitive qui permet d'identifier un actant sujet :

Christian Paul veut lutter contre l'insécurité en Guyane. (*Le Monde*, 30/01/02)

C'est alors un député du parti socialiste qui est désigné comme acteur d'une lutte... qui n'a pas encore eu lieu !

Lutte peut soit être employé sans préposition, soit appeler trois prépositions : *avec*, *pour* ou *contre*. La répétition du segment *lutte contre l'insécurité* pose alors la question de la présence possible d'un autre segment, à savoir : *lutte pour la sécurité*. En effet, dans la mesure où *Le Monde* met en discours une campagne électorale centrée sur le thème de l'insécurité, on aurait pu imaginer des politiques proposant un retour à la sécurité et s'engageant dans « une lutte pour la sécurité ». Or un tel segment est absent du discours. L'observation des fréquences de *lutte pour* et de *lutte contre* dans le corpus *MONDE/INSECURITE* aide à saisir la portée d'un tel phénomène.

Comme l'illustre le tableau 11, la préposition qui est majoritairement sélectionnée avec *lutte* est *contre*. La séquence *lutte contre* sert à former

des expressions qui ont pour point commun d'attirer des noms abstraits¹² (tableau 12).

FORMES OU SEGMENTS	FREQUENCES
<i>det/ Ø + lutte</i>	304
<i>la lutte</i>	202
<i>lutte contre</i>	218
<i>lutte pour</i>	7
<i>la lutte contre</i>	170
<i>la lutte pour</i>	7

Tableau 11 : *Lutte contre/lutte pour* (corpus *MONDE/INSECURITE*)

SEGMENTS	FREQUENCES
<i>(la) lutte contre l'insécurité</i>	79
<i>(la) lutte contre la délinquance</i>	38
<i>lutte contre le chômage</i>	12
<i>la lutte contre le terrorisme</i>	11
<i>lutte contre la violence</i>	6
<i>lutte contre le cancer</i>	6
<i>(la) lutte contre les inégalités</i>	5
<i>(la) lutte contre les discrimina-</i>	4
<i>(la) lutte contre la précarité</i>	4
<i>la lutte contre la fracture sociale</i>	2
<i>la lutte contre la corruption</i>	2
<i>la lutte contre l'immigration</i>	2
<i>la lutte contre la criminalité</i>	2
<i>lutte contre la pauvreté</i>	2
<i>lutte contre la mondialisation</i>	2

Tableau 12 : *(La) lutte contre + SN* dans le corpus *MONDE/INSECURITE*

¹² Le cas de *lutte contre le cancer* est un peu particulier : ici la maladie a une interprétation générique, *cancer* a donc une signification plus abstraite que s'il désignait la maladie de quelqu'un en particulier.

Les noms qu'attire *lutte contre* renvoient à des phénomènes sociaux, politiques ou économiques... mais non à des acteurs. Ainsi la séquence *lutte contre l'insécurité* entre-t-elle en paradigme avec un réseau d'expressions dont la structure paraît suffisamment figée (*lutte contre + nom abstrait [NA]*) pour donner forme à un moment donné à des syntagmes complexes du type : *lutte contre + NA et NA*, comme dans : *lutte contre la délinquance et la criminalité, lutte contre le terrorisme et l'insécurité, lutte contre la délinquance et l'insécurité*.

Lutte contre l'insécurité est aussi majoritairement précédé de l'article défini (tableau 13). Avec l'emploi de ce déterminant, les scripteurs pré-supposent l'existence d'une « lutte » en cours « contre l'insécurité ».

FORME OU SEGMENT	FREQUENCES
<i>lutte</i>	304
<i>la lutte</i>	202
<i>Ø/la/de lutte contre l'insécurité</i>	79
<i>la lutte contre l'insécurité</i>	61
<i>de lutte contre l'insécurité</i>	15
<i>Ø lutte contre l'insécurité</i>	3

Tableau 13 : Détermination de *lutte* et *lutte contre l'insécurité* (corpus MONDE/INSECURITE)

Cette détermination contrainte est aussi liée au figement de ce qui peut apparaître comme une formule d'homme politique. Les énoncés du quotidien font en effet réseau avec des énoncés politiques précédant la campagne électorale pour les élections présidentielles. Mentionnons par exemple cet extrait du discours de Chirac prononcé à Dreux en janvier 2001, durant la campagne municipale¹³ qui a précédé la campagne présidentielle :

Mais je ne suis venu à Dreux ni pour faire un diagnostic, que chacun connaît déjà, ni pour souligner encore la nécessité d'ériger en priorité de la Nation *la lutte contre la violence, toute forme de violence*, et il y a sur ce point un consensus national. [...] Pourtant, *la lutte contre l'insécurité* ne deviendra totalement efficace que lorsqu'elle se traduira par la mobili-

¹³ Les élections municipales de 2001 se sont déroulées les 11 et 18 mars.

sation des ressources indispensables. Je voudrais, enfin, insister sur un dernier point, essentiel à mes yeux. *Dans la lutte contre l'insécurité*, comme dans bien d'autres domaines, l'efficacité c'est la proximité. *La lutte contre l'insécurité* passe par la mise en œuvre d'une politique nationale dotée de moyens nationaux bien employés c'est vrai. (Jacques Chirac, *Discours du Président de la République à Dreux*, 25 janvier 2001)

L'emploi de l'article défini vient ainsi signaler des discours antérieurs¹⁴. Au demeurant, l'expression *la lutte contre l'insécurité* crée un effet d'évidence qui tient à la nominalisation (*lutter* → *lutte*) et qui est renforcé par l'article défini.

Le degré de contrainte de cette expression se mesure enfin aux différentes expansions qui l'accompagnent. Celles-ci sont en fait fort peu nombreuses. On relève ainsi une seule expansion gauche du syntagme :

La nécessaire lutte contre l'insécurité tournera court si elle ne prend pas également en compte les causes de l'insécurité [...]. (*Le Monde*, 08/05/02),

et deux expansions de *lutte* dans *lutte contre l'insécurité*, dans des articles publiés après le second tour des élections présidentielles : *lutte mondiale contre l'insécurité*¹⁵ et *lutte prioritaire contre l'insécurité*. Les expansions droites sont tout aussi rares : *lutte contre l'insécurité au quotidien* (2), *lutte contre l'insécurité routière* (5).

Dans *la lutte contre l'insécurité au quotidien* comme dans *lutte contre l'insécurité routière*, l'expansion ne porte pas sur le syntagme *lutte contre l'insécurité* mais sur le mot *insécurité* qui est alors déterminé par un adjectif relationnel ou un syntagme prépositionnel. Si l'on relève un certain nombre de segments composés du nom *insécurité* et d'un adjectif relationnel (tableau 9), seul *insécurité routière* se construit avec *lutte contre*. Autrement dit, le corpus ne contient pas les constructions suivantes : *lutte contre l'insécurité alimentaire*, *lutte contre l'insécurité sociale*, etc. Le segment *lutte contre l'insécurité routière* apparaît d'ailleurs dans le corpus *MONDE/INSECURITE* après *lutte contre l'insécurité* et *insécurité routière*. Il semble donc bien que ce soit la répétition de la structure (*la*) *lutte contre* + *l'insécurité* qui appelle la formation de nouveaux segments sur

¹⁴ Voir aussi Chapitre 2, section 1.

¹⁵ Cette première expression est employée dans un article qui ne concerne pas l'actualité française mais la lutte contre la pauvreté dans le monde.

le même modèle.

L'expression *(la) lutte contre l'insécurité* apparaît comme une séquence fortement contrainte sur le plan discursif. Qu'elle est donc sa fonction dans le discours médiatique du *Monde* ?

3.3. *(La) lutte contre l'insécurité*, entre thème médiatique et lieu du discours politique

La séquence *(La) lutte contre l'insécurité* est d'abord promue au rang de thème et de rubrique, ce que révèle une analyse des constructions syntaxiques auxquelles elle s'intègre. Dans le même temps, sur le plan énonciatif et textuel, cette séquence revient au discours de locuteurs politiques ou sert aux scripteurs journalistes d'opérateur textuel pour recontextualiser des propos rapportés de locuteurs politiques.

La séquence *(la) lutte contre l'insécurité* s'insère dans trois classes de constituants syntaxiques :

- des syntagmes prépositionnels (SP) ;
- des syntagmes nominaux (SN) ;
- des syntagmes nominaux phrastiques (SN phrase(s)).

Sur les 79 occurrences de *lutte contre l'insécurité*, plus de la moitié apparaissent dans des syntagmes prépositionnels (figure 13).

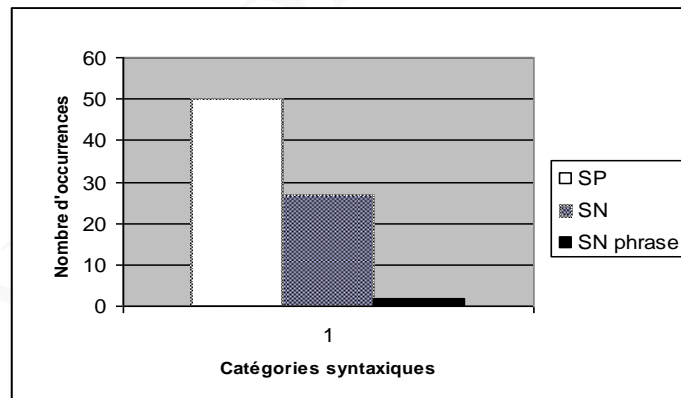


Figure 13 : Insertion syntaxique de *lutte contre l'insécurité*

Ces premiers résultats posent néanmoins le problème d'un classement possible des SP en question, qui n'ont pas toujours une valeur circonstancielle. À partir des définitions et classifications de Claude Guimier (1993)

sur le circonstant – « un circonstant est un constituant satellite du verbe qui ne remplit aucune des fonctions sujet, attribut, complément essentiel, direct ou indirect »¹⁶ (1993 : 15) – trois grandes classes sont retenues, qui permettent de donner une information sur la fonction et la portée des SP :

- une classe A qui regroupe les circonstants ;
- une classe B qui regroupe les SP internes à un groupe adjectival ou nominal et les SP compléments locatifs ;
- une classe C qui regroupe les compléments du nom.

La moitié des SP avec *lutte contre l'insécurité* correspondent alors à des circonstants (figure 14).

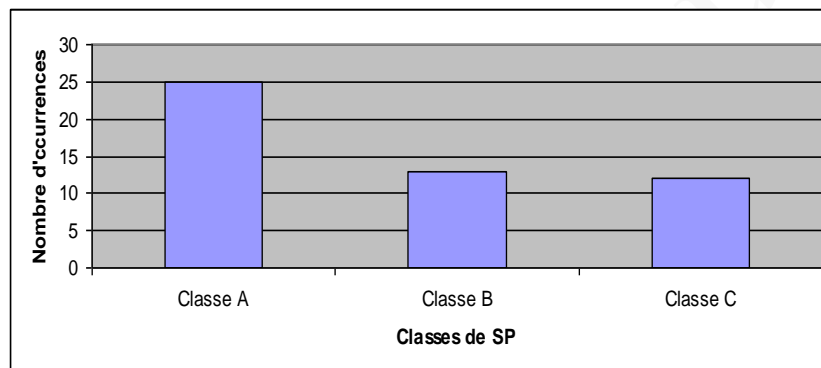


Figure 14 : Distribution de *lutte contre l'insécurité* dans les classes A, B, C

Dans de nombreux énoncés, ces circonstants tiennent lieu de cadrage thématique, c'est-à-dire qu'ils « classent » une information :

Sur la lutte contre l'insécurité, le Premier ministre a affirmé n'avoir « jamais fait partie de l'école angélique » au sein du parti socialiste. (*Le Monde*, 07/12/01)

¹⁶ Cette définition inclut des compléments de phrase. En effet, dans la mesure où pour Guimier le verbe est le pivot de la phrase (de base), « tout constituant qui porte sur l'intégralité de celle-ci fonctionne de ce fait, ne serait-ce qu'indirectement, par rapport au verbe » (Guimier 1993 : 15). Guimier parle alors de continuum entre deux types de circonstants : « le lien qui unit le circonstant au verbe peut être très étroit et concerner uniquement le verbe, le circonstant étant alors intégré au prédicat [...] ou ce lien peut être relâché au maximum, le circonstant portant sur la phrase globale, avec toutes sortes de cas intermédiaires [...] ». (Guimier 1993 : 15)

Correspondent à cette forme de rubriquage deux constructions récurrentes : *dans la lutte contre l'insécurité* et *en matière de lutte contre l'insécurité* :

Il n'y a donc rien de commun, *en matière de lutte contre l'insécurité*, entre les projets du président sortant et ceux de son Premier ministre, même s'ils emploient quasiment les mêmes termes. (*Le Monde*, 22/03/02)

Lors de son intervention du 14 juillet, Jacques Chirac avait, en effet, stigmatisé un « manque d'autorité de l'état et un manque de volonté politique » *dans la lutte contre l'insécurité*. (*Le Monde*, 30/08/01)

Mais, à l'intégration de *lutte contre l'insécurité* dans des circonstants qui ont une valeur thématique, s'ajoutent des constructions où le segment joue le rôle de rubrique et de thème constitué, comme dans l'extrait suivant où il est apparaît dans un syntagme nominal phrastique en titre d'article :

La lutte contre l'insécurité [TITRE]. Le 14 juillet, le Président de la République stigmatisait « un manque d'autorité de l'état et un manque de volonté politique » *dans la lutte contre l'insécurité*, qu'il qualifiait de « croissante, grandissante, [une] espèce de déferlante ». (*Le Monde*, 27/08/01),

ou comme dans l'expression *thème de la lutte contre l'insécurité*, qui est employée après le second tour des élections présidentielles :

Le thème de la lutte contre l'insécurité a-t-il attiré vers la majorité présidentielle une partie des électeurs du FN ? Le cas de la 5^e circonscription des Alpes-Maritimes le laisse penser. (*Le Monde*, 12/06/02)

Ces deux derniers énoncés montrent qu'il peut y avoir un continuum entre les différentes classes syntaxiques SN, SP et SN phrastique. Autrement dit, *lutte contre l'insécurité* peut aussi avoir une valeur thématique lorsqu'il est dans d'autres constituants que des circonstants. Ces énoncés attirent aussi l'attention sur une des caractéristiques de ce discours médiatique qui suit un agenda électoral : *la lutte contre l'insécurité* joue autant comme thème ou rubrique de programmes électoraux¹⁷ que comme thème médiatique.

Le fait que *lutte contre l'insécurité* soit constitutif de nombreux syntagmes à valeur thématique n'est pas seulement à mettre sur le compte d'une pratique journalistique. La conjonction de deux phénomènes, l'un

¹⁷ En l'occurrence, le programme électoral de Chirac (voir Chapitre 3).

syntactique, l'autre énonciatif, fait apparaître une perméabilité entre ce qui relève d'un thème de campagne et d'une forme de rubriquage par le journal. En limitant pour l'instant l'observation aux énoncés où *lutte contre l'insécurité* s'insère dans un circonstant, on remarque deux choses. D'une part, le circonstant est pris dans du discours rapporté, d'autre part il est peu employé en position initiale ou préverbale. Les deux phénomènes conjugués, on hésite très souvent à déterminer si le segment appartient au discours d'un locuteur second dont on rapporte les propos ou s'il appartient au discours du journaliste. Les cas les plus problématiques sont ceux où le circonstant est placé en position finale comme dans l'énoncé suivant :

Lors de son intervention du 14 juillet, Jacques Chirac avait, en effet, stigmatisé un « manque d'autorité de l'état et un manque de volonté politique » *dans la lutte contre l'insécurité*. (*Le Monde*, 30/08/01)

Ces premiers éléments peuvent amener à identifier le segment *lutte contre l'insécurité* comme lieu du discours politique et du discours médiatique. Plusieurs autres aspects de la circulation de cette séquence permettent d'aller dans le même sens.

L'observation des énoncés où *lutte contre l'insécurité* est complément du nom et des énoncés où le segment s'intègre dans un SP complément adjectival ou complément locatif apporte deux indications. Soit le complément procède d'une déréférenciation comme dans l'énoncé ci-dessous :

Cela veut dire qu'il est aberrant que l'actuelle campagne électorale place *la prison au centre de la lutte contre l'insécurité*. (*Le Monde*, 12/03/02)

La prison ne renvoie alors plus à une prison en particulier mais revêt un sens générique. Soit le complément vient prédiquer une propriété à un syntagme nominal ou à un nom propre désignant un ou plusieurs acteurs potentiels de « la lutte contre l'insécurité », l'énoncé ou le reste de l'article exprimant une action passée ou à venir :

Dans un entretien au *Monde*, Nicolas Sarkozy s'explique sur sa politique de lutte contre l'insécurité. Le ministre de l'Intérieur veut augmenter le nombre d'agents des forces de l'ordre dans les rues, en y affectant plus de CRS et de gendarmes mobiles. (*Le Monde*, 31/05/02)

La séquence *lutte contre l'insécurité* vient aussi se greffer sur des désignants d'acteurs au moment même où la lutte contre l'insécurité est qualifiée de prioritaire. Ce qui importe, ce n'est pas tant de lutter mais c'est de « faire partie » de la lutte contre l'insécurité et de le dire :

Mais Jean-Pierre Chevènement *ne veut pas seulement se présenter comme le champion le plus énergique de la lutte contre l'insécurité* ; ses polémiques incessantes contre mai 1968 traduisent bien son ambition d'apparaître, contre toutes les dérives de la permissivité et de l'esprit libertaire, comme le plus sûr défenseur de l'ordre sous toutes ses formes. (*Le Monde*, 10/12/01)

(*La*) *lutte contre l'insécurité* renvoie en fait surtout à du discours politique, à un objet polémique mais donc pratiquement jamais à une action contemporaine du discours étudié. Un seul énoncé fait exception, mais comme on le comprend, les acteurs désignés ne sont ni des hommes politiques, ni des candidats à la présidentielle, mais des citoyens :

Au nom de la lutte contre l'insécurité, des habitants de Cayenne rasent un bidonville. (*Le Monde*, 04/12/01)

Enfin, dans la plupart des énoncés relevés, et quelle que soit sa position syntaxique, la séquence (*la*) *lutte contre l'insécurité* est presque systématiquement en relation avec du discours rapporté. Ce phénomène a déjà été évoqué lorsqu'elle s'intègre à un SP. Lorsqu'elle est en position SN, cette séquence apparaît soit dans des opérations de qualifications et de jugement prêtées aux hommes politiques :

Nous devons encore intensifier notre action, *car la lutte contre l'insécurité est un objectif primordial*. Il y a des actes indispensables de sanction. Il y a la nécessité de politiques de prévention. Je l'ai dit souvent : l'insécurité est la première des injustices. (Lionel Jospin, *Le Monde*, 01/03/02).

Alors que *tous les candidats à l'élection présidentielle clament que la lutte contre l'insécurité sera leur préoccupation première* s'ils sont élus..., pas un seul n'a fait la moindre proposition concrète visant à restreindre d'une façon ou d'une autre la marée noire de la violence sur le petit écran (*Le Monde*, 06/04/02),

soit dans des énoncés rapportés au journaliste qui catégorise la lutte contre l'insécurité comme promesse ou programme politique, soit dans des énoncés qui se font l'écho d'une *préoccupation* ou d'une *attente* de l'opinion publique adressée au politique :

Alors qu'en 1995, il avait placé sa campagne sous le signe de l'emploi et de la « fracture sociale », M. Chirac *fait de la lutte contre l'insécurité le thème numéro 1 de sa campagne*. Tout le monde sur le pont ! Quarante orateurs nationaux devaient présenter simultanément, vendredi 15 mars, dans dix-sept grandes villes, le programme de Jacques Chirac. (*Le Monde*, 17/03/02)

Concluons ce paragraphe sur un dernier énoncé tout à fait symptomatique du fonctionnement du segment *lutte contre l'insécurité* dans le quotidien *Le Monde* en 2001-2002 :

Mais, le Premier ministre a reconnu qu'il fallait encore « voir les ombres, les retards, sentir les souffrances, mesurer les obstacles », *en insistant sur l'action à poursuivre contre le chômage, la précarité et la lutte contre l'insécurité* « je suis candidat à cette fonction suprême pour une France réconciliée », a-t-il affirmé, en reprenant ainsi un thème voisin de celui de François Mitterrand en 1988 qui parlait de « France unie ». (*Le Monde*, 16/03/02)

L'expression *la lutte contre l'insécurité*, attribuée par le journaliste aux dires de Lionel Jospin, a ici résisté aux transformations syntaxiques liées au passage du discours direct au discours indirect.

La séquence *lutte contre l'insécurité* atteint un niveau de contrainte et de figement qui correspond à un fonctionnement discursif. Malgré la propriété sémantique d'une des unités en jeu, le nom *lutte*, qui est censée dénoter un procès, *lutte contre l'insécurité* dans *Le Monde* ne renvoie que très rarement à une action ni même à un ensemble d'actions en cours, contemporaines du discours. Cependant, les énoncés peuvent formuler une volonté ou un programme d'action. De plus, si les acteurs de « la lutte contre l'insécurité » sont spécifiés, notamment à travers des désignations de figures politiques, ce qui pose surtout problème est l'identification d'un adversaire précis dans le cotexte restreint du syntagme. Ainsi, le segment *lutte contre l'insécurité* témoigne d'un discours politique qui soit joué sur l'implicite soit condense des discours où il est question des délinquants. Le segment *lutte contre l'insécurité* fonctionne enfin dans le quotidien comme opérateur textuel et renvoie donc à une séquence structurant à la fois discours politique et discours médiatique.

L'exploration lexicométrique effectuée sur le corpus *MONDE/INSECURITE* met en évidence un premier phénomène discursif que tout lecteur du journal *Le Monde* pouvait pressentir sans toujours avoir les moyens de le vérifier : la densification d'emploi du mot *insécurité*. Cette densification s'accompagne tout à la fois d'une massification d'articles avec le mot, d'un phénomène de ressassement, et d'une propagation du mot dans des rubriques peu familières de la thématique sécuri-

taire comme les rubriques *Sport, Économie, Culture*. Un tel phénomène peut s'interpréter dans un premier temps en « faisant parler le corpus »¹⁸ : la présence de plus en plus importante du mot *insécurité* dans le *Monde* est liée au traitement d'un événement politique majeur, l'élection présidentielle. Mais bien au-delà de la thématique électorale, elle témoigne d'une forte porosité du discours médiatique et du discours politique voire d'un assujettissement de l'un à l'autre. La propagation du mot *insécurité* dans un espace textuel polyphonique ne semble d'ailleurs pas donner lieu à une diversité de discours. Ce que montre aussi l'analyse de la répétition, ce sont en effet des formes de figements discursifs – ce qu'illustre très bien l'emploi de la séquence *(la) lutte contre l'insécurité* – premier signe que nous avons affaire à un discours unifié. C'est aussi la forte proximité d'*insécurité* et de *délinquance* : les discours réduiraient-ils l'insécurité à un seul phénomène ? Cette relation de proximité reste néanmoins à caractériser. Pour cela, je propose de changer d'échelle et d'observer sur le discours dans sa linéarité et son épaisseur (Chapitre 2).

¹⁸ Cette expression qui revient à Jacques Guilhaumou (2002) désigne une posture consistant d'abord à chercher dans le corpus une « norme interprétative » (*ibid.*) avant de faire intervenir des données externes (données historiques, sociologiques, culturelles, etc.) au corpus pour expliquer les fréquences que l'on a d'abord décrites. Cette démarche a été théorisée et mise en œuvre par Damon Mayaffre (voir Mayaffre 2000, 2002).

CHAPITRE 2

UNE CATEGORIE DEPROBLEMATISEE ET UN DISCOURS UNIFORMISE

« L'insécurité », expression qui domine dans *Le Monde* pendant la campagne, prend la forme d'une évidence, d'un « qui va de soi ». De là à ce que « l'insécurité » apparaisse comme une catégorie transparente, limpide pour tous, il y a peu. Pourtant, le mot *insécurité* qui compose et travaille en quelque sorte cette expression n'a rien à priori d'évident. Mot ambigu, il est souvent menacé d'un vague interprétatif. De surcroît, son empan notionnel est multiple et plus complexe que ce que peut laisser penser son emploi dans l'espace public.

La répétition du mot s'accompagne en fait d'un consensus dans *Le Monde*. Consensus sémantique, consensus discursif. Le mot *insécurité*, dans son trajet électoral et médiatique, s'emploie comme un signe à sens unique et vient appuyer la diffusion d'une catégorie sociopolitique et médiatique simplifiée, déproblématisée. L'exploration lexicométrique menée dans le Chapitre 1 indique que les mots *insécurité* et *délinquance* s'attirent l'un l'autre, dans les articles et les énoncés du *Monde*. Une analyse du discours dans sa linéarité³² révèle en fait une perception dominante de l'insécurité par rapport au phénomène de la délinquance. Une relation de contiguïté sémantique voire de *coréférence** s'établit entre le mot *insécurité*, le mot *délinquance* et un ensemble de mots et d'expressions³³ qui peuvent être interprétés comme « actes de délin-

³² Cette analyse a été effectuée sur le sous-corpus *MONDE/INSECURITE*. Voir *infra*, note 57.

³³ Je n'ai pas ici la place pour en livrer la liste exhaustive. Voici néanmoins quelques exemples : *faits délictueux, délinquance des mineurs, délinquance juvénile, délinquance parisienne, délinquance de voie publique, petite délinquance, agressions physiques contre les policiers, agressions et vols, atteintes aux personnes, coups et blessures volontaires, braquages, cambriolage, incendies de voitures, dégradations, crimes et délits, homicides, petite criminalité, infractions, violence(s), violences urbaines, dérives nocturnes, vols (avec violence), vols à la tire, vols à la roulotte, vols à main armée, vols simples, vols de*

quance », « manifestations de délinquance », « types de délinquance » encore ou « une partie de la délinquance »³⁴.

Ainsi les mots *délinquance* et *insécurité* se comportent-ils dans *Le Monde* comme s'ils étaient substituables. Différents procédés textuels et discursifs propres à l'écrit médiatique témoignent d'une validation par le quotidien de presse de cette mise en équivalence des mots – et par là, des notions. La forme du discours sur l'insécurité tend dès lors à s'unifier, malgré la présence dans l'espace public de positions antagonistes et de courants idéologiques divergents. *Le Monde*, tout en rejetant la sémantique des extrêmes, et notamment celle de l'extrême droite, assoit d'ailleurs un discours uniformisé.

1. (L')INSECURITE : MOT ET UNE NOTION PROBLEMATIQUES

Le mot *insécurité* est une unité problématique avant même sa « carrière médiatique ». Tout en servant l'expression d'une expérience sociale et émotionnelle complexe (*on ressent (de) l'insécurité, on vit dans l'insécurité, on a un sentiment d'insécurité, on se trouve dans une situation d'insécurité*), ce nom abstrait est sans cesse menacé d'un vague référentiel et d'une ambiguïté sémantique qui, bien souvent, se traduit par une ambivalence. *Insécurité* recouvre enfin plusieurs contenus notionnels aux contours flous et dont la légitimité est parfois remise en question.

1.1. Caractéristiques sémantiques du mot *insécurité*

Le mot *insécurité* est avant tout un outil de conceptualisation travaillé par la négativité, tout comme ses antonymes *sûreté* et *sécurité*. C'est ce qu'apprend un retour aux formes et à leurs origines³⁵. Les trois noms ont

téléphone portable, vols à la portière, vols en plein jour, vols à l'arraché... Cet extrait d'inventaire fait remarquer la précision glaçante avec laquelle est nommée la délinquance dans les pages du *Monde*.

³⁴ En raison de la nature prédicative du mot *délinquance*, il est difficile de parler pour l'ensemble de ces termes de paradigme désignationnel de la délinquance ou d'hyponymes. *Délinquance* fonctionne plutôt comme nom de catégorie dans le discours du *Monde* et son rapport avec ce paradigme de termes peut être formulé de la manière suivante : *X est une partie de la délinquance / X fait partie de la délinquance*.

³⁵ Cette démarche « archéologique » prend appui sur les propositions d'Alain Rey (1989) et de Vincent Nyckees (1998). Ceux-ci, en insistant sur l'ancrage culturel, social et anthropologique des signes, mettent en avant leur dynamisme interne toujours agissant auquel la science étymologique peut accéder.

pour étymon *cura* (« soin », « souci ») qui est affiliée au nom abstrait et déadjectival latin *securitas*. Cet examen étymologique souligne le rôle sémantique du préfixe privatif *se-* (« sans »)³⁶ qui a servi à former *securitas*. La *sécurité*, la *sûreté*, c'est d'abord l'*absence de souci*. Le mot *insécurité*, formé à l'aide du préfixe privatifs *in-* « absence de », est dominé par une double négativité. Cette *négativité* des signes va inévitablement jouer en discours et interagir avec les idéologies...

Employé seul, *insécurité* est difficilement interprétable. Cela tient à la structure sémantique du mot³⁷. Nom abstrait, et en cela nom *prédicatif**, il est référentiellement dépendant et se caractérise par une incomplétude logico-sémantique. En d'autres termes, « l'insécurité », c'est toujours l'insécurité *de quelque chose, de quelqu'un* ou, pour reprendre une terminologie syntactico-sémantique, l'insécurité d'un actant A1. Ainsi le mot s'accompagne-t-il d'une place abstraite (A1) qui ne demande qu'à être remplie par une autre unité lexicale. Le lien logico-sémantique entre le nom *insécurité* et le mot remplissant la place abstraite est nécessairement de nature attributive : *N insécurité de N2 (A1)* peut être reformulé par : *N2 (A1) être + adjectif* ou *N2 (A1) être + en N1*. Par exemple, *l'insécurité des citoyens* pourra être reformulé par *les citoyens sont inquiets / en danger*³⁸.

De surcroît, le mot *insécurité* se caractérise par une ambiguïté sémantique et référentielle. Celle-ci se joue entre le fait de se trouver dans une situation de danger, de « manque effectif de sécurité » et le fait de se sentir inquiet, angoissé dans/par une situation donnée. Une telle ambiguïté peut se traduire au niveau du syntagme ou de la phrase par une ambivalence sémantique – on glisse de l'expression du danger à l'expression de la peur du danger, de l'objet d'angoisse à l'angoisse elle-même. En théorie, des constructions linguistiques sont disponibles en français, qui

³⁶ *Sē* ou *sēd* – « sans » – constitue une préposition archaïque qui entre dans la composition de mots comme *securus* (« sans souci ») ou *sedulo* (« sans tromperie »).

³⁷ Devant les faiblesses des approches référentielle et structurale pour saisir le fonctionnement sémantique de mots abstraits, je me suis orientée vers une *sémantique des constructions* (Flaux et Van de Velde 1996, 2000, Anscombe 1995a, Leeman 1995). Cette approche amène à dégager des propriétés suivant des critères distributionnels, syntactico-sémantiques et aspectuels.

³⁸ Peuvent en fait correspondre à *l'insécurité des citoyens* : *les citoyens sont tranquilles, ne sont pas à l'abri, se sentent menacés...* etc., c'est-à-dire un ensemble de reformulants qui forment un paradigme étendu, avec cependant des différences sémantiques notoires.

permettent d'orienter l'interprétation du mot. C'est par exemple le cas des noms et verbes *classifieurs** comme *état, sentiment, situation, ressentir, se sentir*, des adjectifs relationnels *psychologique, sociale, urbaine*.

Enfin, en tant que nom prédicatif servant à dénommer un état (psychologique, physico-matériel, social...), *insécurité* appelle des constructions exprimant un rapport de cause à effet³⁹ et peut ouvrir sur une nouvelle place abstraite remplie par un argument (actant) sujet (A2) : *A2 provoque de l'insécurité (chez A1), A2 met en insécurité A1, A2 alimente l'insécurité de A1*, etc. Ces constructions, tout comme les classifieurs, peuvent opérer comme éléments de désambiguïsation.

L'examen des usages du mot *insécurité* depuis son apparition dans la langue française⁴⁰ montre la forte proximité d'un sens faisant intervenir la subjectivité et d'un sens où le mot sert à caractériser une réalité objective. L'insécurité peut tantôt renvoyer à une perception – que traduit l'expression « sentiment d'insécurité » – tantôt à une émotion ou à un état psychologique plus ou moins durable, tantôt à une situation qui concerne l'environnement, situation qui fait naître le plus souvent l'inquiétude, l'angoisse, la peur chez un sujet individuel ou collectif. L'insécurité vient surtout décrire une réalité humaine. Quand le nom prédique des actants non-humains et s'applique à l'environnement (comme dans *l'insécurité de la ville*), il exprime systématiquement l'expérience d'un actant collectif, une situation subie par un actant collectif... ou encore une expérience individuelle collectivement partagée.

Le mot *insécurité* pose néanmoins des problèmes d'interprétation en usage. Dans de nombreux contextes, son sens est ambigu et il n'est pas évident de déterminer ce qui est exprimé : un état intérieur ou une situation objective (présence d'un danger, instabilité d'une situation), ou encore la perception de l'état psychologique ou de l'état objectif. Le problème pourrait être résolu par une récurrence du terme dans quelques domaines d'usages ou par son ancrage dans une thématique en particulier.

³⁹ Flaux et Van de Velde (2000) relèvent comme propriété fondamentale des prédicats d'état leur rapport à une cause.

⁴⁰ Le mot *insécurité* est créé en 1794, sous la Terreur ou juste après, par le lexicographe Charles Pougens dans le *Vocabulaire de nouveaux privatifs français imités des langues latine, italienne, espagnole, portugaise, allemande et anglaise* (Paris, Imprimerie du cercle social, rue du Théâtre-Français, n°4, 1794, XII-168-CVI). Pour une histoire des usages du mot et de ses contraires, voir Née 2007b, 2009.

Or l'emploi du mot s'étend à de nombreux domaines et se caractérise par une certaine « volatilité » et une forme de « plasticité ». Dans certains contextes, il est même légitime de penser qu'*insécurité* fonctionne surtout comme « signal » d'un malaise ou d'une angoisse, tant le sens s'opacifie. Comme si la négativité du signe se suffisait à elle-seule pour caractériser l'expérience vécue. Conséquence d'une telle plasticité, *insécurité* attrape toutes sortes de caractérisations, d'adjectifs relationnels et de compléments, en lien avec les univers thématiques qu'il traverse : *insécurité de l'emploi, insécurité intellectuelle, insécurité matérielle, monétaire, insécurité urbaine, insécurité de la navigation, insécurité du climat, insécurité du droit, insécurité des choses humaines*, etc.

Mot vague, *insécurité* permet des formulations implicites confortables et semble parfois venir masquer de l'informulé, voire du non formulable. Ainsi dans un contexte de guerre coloniale en Indochine puis en Algérie, Pierre Mendès-France avance les expressions atténuantes *foyer d'insécurité et d'agitation, extension de l'insécurité et des attentats, zone d'insécurité* : ces expressions euphémisent la guerre, dont la nomination en tant que telle supposerait de reconnaître à l'adversaire un statut. Dans un contexte plus récent d'urbanisation accélérée, le mot peut renvoyer tout à la fois à la criminalité dans les villes et à la peur de cette criminalité, au sentiment de danger, ou tout simplement à la peur de l'autre – ces significations étant en fait appuyées par l'émergence de nouvelles catégories dans le champ politique (voir *infra*, 1.2.) – sans que soit nommé explicitement un « facteur » d'insécurité. Par exemple, dans ces deux extraits d'un roman policier qui situe son action dans la ville de Marseille, le mot, en emploi absolu et précédé de l'article défini semble fonctionner comme une synthèse de formulations qui n'apparaissent pas dans le contexte, ou même renvoie à du non-dit ou à des discours circulant ailleurs :

Rue des Pistoles, vingt ans après. Regardèrent venir. Sur leur garde. Une tête nouvelle dans le quartier, c'est danger. Flic. Indic. Ou le nouveau propriétaire d'une rénovation, *qui irait se plaindre de l'insécurité à la mairie*. Des flics viendraient. Des contrôles, des séjours au poste. Des coups, peut-être. Des emmerdes. (Jean-Claude Izzo, *Total Khéops*, 1995, p. 22-23 ; Source : base *Frantext*).

Où l'*insécurité ôte toute sensualité aux femmes qu'une hâte, rentrer chez elles*. Une mauvaise heure pour les regarder passer. Elles marchaient d'un pas pressé. Leur sac serré sur leur ventre. Les yeux baissés. *L'insécurité leur ôtait toute sensualité*. Elles la retrouveraient le lendemain, à peine montées dans le bus. (*ibid.*, p. 211-212)

1.2. Les différents contenus notionnels d'*insécurité*

« L'insécurité », c'est aussi une catégorie qui sert la conceptualisation d'expériences collectives ou d'expériences individuelles érigées au rang d'expériences collectives. Dans trois domaines d'emploi en particulier (le domaine psychologique et psychanalytique, le domaine socio-économique, le domaine politique), l'insécurité intervient comme une catégorie d'analyse de « maux » (psychologiques, socio-économiques, ou sociaux) permettant éventuellement d'orienter une action (du psychologue, d'acteurs publics ou du politique). L'insécurité s'impose aussi comme le versant des notions de sécurité et de sûreté, qui trouvent leur place dans des discours institutionnels. Tout comme ses usages, le mot *insécurité* renvoie à des notions plastiques qui ne font pas forcément consensus.

Après 1945, le mot entre dans un domaine qui s'institutionnalise, la psychologie, et revêt progressivement un contenu notionnel. Dans un discours élaboré sur la personne humaine⁴¹, *insécurité* participe d'une description clinique d'un état d'anxiété, description où affleure le lexique de l'enfermement avec l'emploi de verbes comme *être enfermé dans*, *être noyé dans*, et de l'adjectif *intérieur*. L'actant A1 qui *éprouve* l'insécurité ou *vit dans* l'insécurité est désigné par des noms de catégories psychologiques. Il n'est pas question d'individu particulier mais de classes d'individus qui font l'objet d'observations cliniques généralisantes : *l'anxieux*, *l'émotif*, etc. En entrant dans la langue d'une psychologie scientifique, *insécurité* ne désigne pas alors seulement un sentiment vécu, mais un état « objectivable » dont on peut relever des symptômes. Plus tard, dans les années 1980, *insécurité* s'impose dans le discours de la psychanalyste Françoise Dolto⁴² comme le versant d'une notion, « la sécurité (de l'enfant) ». Le mot nomme en premier lieu un mal psychologique de l'enfant, proche de la peur, de l'angoisse, provoqué par son environnement familial et sert une théorie selon laquelle les parents *donnent* ou ne *donnent pas* « la sécurité » à l'enfant. Dolto étend cet emploi aux liens entre les individus et leur environnement social et sociétal qui peut *mettre en insécurité*. Les aspects de l'environnement analysés par Dolto sont la société de consommation, les périodes de guerre, ou encore

⁴¹ Le mot est notamment employé par Emmanuel Mounier dans le *Traité du caractère* (1946).

⁴² Je renvoie en particulier à l'ouvrage grand public *La cause des enfants* (1985).

l'évolution économique des sociétés. L'insécurité est dès lors envisagée comme un mal collectif qui se transmet de génération en génération et menace le bien-être de chaque individu. Néanmoins, dans la théorie psychanalytique de Dolto, l'insécurité n'est pas seulement ce mal auquel il faudrait mettre un terme dans toutes les circonstances. Plusieurs pages de *La cause des enfants* sont consacrées à l'enfermement qui menace une société éprise de « sécurité » ou encore « obsédée par [la] sécurité »⁴³ pour reprendre une expression de la psychanalyste. *L'expérience de l'insécurité* peut être envisagée comme un facteur positif dont l'enfant peut profiter pour acquérir « la sécurité »⁴⁴.

Dans les années 1980-1990, les sciences sociales, après la psychologie et la psychanalyse, tentent de forger avec le mot *insécurité* des catégories notionnelles. Au début des années 1980, des discours socio-économiques contestataires introduisent l'expression « insécurité sociale », procédant au défigement de *sécurité sociale*. Cette formulation sert d'abord à caractériser et à dénoncer une situation liée à l'instabilité du marché de l'emploi et à la précarité subie par les couches sociales les plus pauvres. Paraît en 1982 une étude socio-politique d'Antoine Lion et Pierre Maclouf intitulée *L'insécurité sociale. Paupérisation et solidarité*⁴⁵, qui institue « l'insécurité sociale » en nouvelle notion :

Pendant près d'un demi-siècle, la « Sécurité sociale » a été le symbole le plus clair du progrès social dans les principaux pays industriels. Aujourd'hui, dans l'Occident en crise, l'État protecteur semble perdre sa légitimité. Qu'en est-il de la France, alors que nous assistons à *l'inattendue remontée, sur le devant de la scène sociale, de l'insécurité et de la pauvreté ? [...] L'insécurité sociale : des vecteurs sociaux sont mis en marge, des branches de l'économie restructurées, des territoires partent à la dérive, de nouvelles formes de pauvreté apparaissent. La cohérence qui assurait le bon fonctionnement des divers dispositifs de*

⁴³ Françoise Dolto, *La cause des enfants*, 1985, p. 68.

⁴⁴ « Combien se préoccupent-elles [les mères] de savoir s'il [l'enfant] en a tiré l'expérience pour qu'une autre fois, dans le même espace, il soit en sécurité ? Si tel est le cas, alors il profitera d'une petite expérience de relative insécurité qu'il n'avait pas prévue. » (*ibid.*, p. 86).

⁴⁵ Cette étude s'appuie sur le *Rapport FORS* et ses documents préparatoires ; « Rapport FORS » : *La pauvreté et la lutte contre la pauvreté. Rapport français présenté à la Commission des Communautés européennes*, Paris, Fondation pour la recherche sociale, décembre 1980.

l'État-providence semble se défaire. » (Antoine Lion, Pierre Maclouf, 1982, *L'insécurité sociale, paupérisation et solidarité*, p. 222)

Un nouveau phénomène économique et social, « la précarité », est décrit et caractérisé. Dans l'analyse que proposent Lion et Maclouf, l'insécurité sociale résulte de la désindustrialisation, de l'évolution de l'emploi qui en découle et, *in fine*, des structures économiques et sociales⁴⁶. Cette notion ne semble néanmoins pas donner lieu à un investissement politique ni à une diffusion médiatique⁴⁷.

À l'inverse, dans les années 1990, une nouvelle « catégorie de compréhension, d'appréhension, et parfois d'analyse du monde social » (Bonelli 2008 : 8) construite par des discours « experts » va s'avérer opératoire pour l'action politique : « l'insécurité ». Par le biais de cette catégorie, le mot *insécurité* s'inscrit progressivement dans la langue du politique en même temps qu'il entre dans le langage d'experts⁴⁸. Ces derniers forment les catégories de « violence urbaine », d'« insécurité urbaine » et réinvestissent l'expression *sentiment d'insécurité* dont l'usage était jusque-là réservé au domaine psychologique. « L'insécurité » se définit alors par rapport au phénomène de la délinquance dans « les sociétés occidentales »⁴⁹. Le « sentiment d'insécurité » s'interprète lui-même par rapport à la délinquance mais aussi par rapport à la peur de l'étranger, du « migrant » :

Le sentiment d'insécurité désigne activement le crime [...]. En France, le sentiment d'insécurité est une crainte des incivilités, de la délinquance, du migrant. Elle désigne les rapports interpersonnels ordinaires tels qu'on en fait l'expérience dans la vie quotidienne. (Sebastian Roché, 1993, *Le sentiment d'insécurité*, p. 16)

Il est présenté par l'un de ses concepteurs (Sébastien Roché) comme une notion floue (sic), qui guide néanmoins « l'action institutionnelle », une « mise en ordre » de l'espace social :

⁴⁶ On retrouve en 2003 la notion d'insécurité sociale sous la plume du sociologue Robert Castel.

⁴⁷ Entre 1980 et 2001, on ne relève que 27 occurrences de l'expression *insécurité sociale* dans la presse quotidienne nationale (Sources : *Europresse/Factiva*).

⁴⁸ Parmi eux, les politologues Sebastian Roché et Sophie Body-Gendrot, le consultant Alain Bauer.

⁴⁹ Je reprends l'expression à Sebastian Roché, 1998, *Sociologie politique de l'insécurité*, p. 1-2.

Tout l'intérêt de conserver un tel concept réside dans son flou. [...] Le sentiment d'insécurité est un processus de mise en ordre du monde. Comme sentiment personnel, il correspond à un malaise qui se donne à voir et exprime l'ordre perdu, la désorientation ; comme objet des actions institutionnelles, il correspond à un mal à résorber, à une mise en ordre à effectuer. (Sebastian Roché, 1993, *Le sentiment d'insécurité*, p. 14-16.)

La thèse récente de Laurent Bonelli (Bonelli 2008) est particulièrement intéressante pour saisir la genèse de « l'insécurité », catégorie qui aura dans les années 1990-2000 de beaux jours devant elle⁵⁰. Trois facteurs contribuent à l'émergence d'un discours axé sur la sécurité dans le champ politique et à la construction d'une nouvelle notion. L'évolution sociale : les classes populaires découvrent le chômage de masse et les classes moyennes nourrissent un sentiment croissant de déclassement. L'évolution structurelle des partis politiques et notamment du parti socialiste et du parti communiste. Enfin les flambées de violences qui touchent certains quartiers en 1990 et 1991 : quartiers de Vaux-en-Velin (1990), de Sartrouville (1991), de Mantes-la-Jolie (1991), d'Épinay-sur-Seine (1992). Ces événements jettent le discrédit sur les politiques de la ville développées par le parti socialiste depuis son arrivée au pouvoir en 1981 et conduit à leur élargissement.

Les discours sur la sécurité sont apparus à droite à la fin des années 1970, justifiés par une augmentation de la délinquance⁵¹ et la manifestation d'un « sentiment d'insécurité » dans la société. De son côté, la gauche officialise ce type de discours les 24 et 25 octobre 1997 lors du colloque *Des villes sûres pour des citoyens libres*⁵².

⁵⁰ Les lignes qui suivent sont inspirées de cette thèse.

⁵¹ Augmentation sujette à caution : quand Roché avance qu'à la fin des années 1970 et au début des années 1980 « les indicateurs de la délinquance augmentent énormément » (1993 : 19), Mucchielli (2001) montre que les statistiques officielles de la délinquance, produites par les services de police, demeurent très discutables et que l'augmentation en question est toute relative. De plus, lorsque des discours experts avancent une augmentation de la délinquance, il semble que ce soit surtout la petite et moyenne délinquance qu'ils prennent en compte (et non par exemple les violences domestiques).

⁵² Ce colloque est officiellement organisé à Villepinte par Jean-Pierre Chevènement, membre du gouvernement de la « gauche plurielle » en qualité de ministre de l'intérieur, et président du Mouvement des citoyens (MDC). La « gauche plurielle » est une coalition parlementaire qui soutient le gouvernement Jospin au pouvoir de 1997 à 2001. Elle est composée du parti socialiste, du parti communiste, du parti écologique « les Verts », du parti radical de gauche et du Mouvement des citoyens.

Plus précisément, le mot *insécurité* fait son entrée dans le discours politique à la fin des années 1970, avec les travaux du Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance, présidé par Alain Peyrefitte et installé par le Premier ministre le 20 avril 1976. Ce rapport essaye d'appréhender « le sentiment d'insécurité » de la population en s'appuyant sur des titres de la presse hebdomadaire et sur des sondages d'opinion. De cette manière, la question de la délinquance, phénomène qui demeurait jusqu'alors de la responsabilité exclusive de la police et de la justice, s'introduit dans le jeu politique. L'insécurité ne renvoie pas encore à une catégorie supportée par un savoir institutionnel. Dans les années 1990, le politique s'entoure de consultants-experts qui interviennent publiquement sur le sujet de la sécurité et créent avec le mot *insécurité* une *catégorie de perception standardisée*⁵³. Deux cabinets se partagent une part importante du marché entre 1997 et 2002, Espace Risk Management (SA), fondé en 1991 et dirigé par Claude-Jean Calvet et AB Associates (SA), fondé en 1994 et dirigé par Alain Bauer. Ces agents, qui ont une formation en sciences politiques, économiques ou sociales, contribuent largement à structurer le débat sur la sécurité. Cela s'explique par le fait qu'ils occupent des positions dans les champs académiques, politiques, administratifs et médiatiques, univers dans lesquels ils importent « des grilles d'analyses provenant directement de leur formation et/ou leur expérience professionnelle » (Bonelli 2008 : 172) et des catégories issues du management⁵⁴. Se mettent en place à partir de 1997 des « contrats locaux de sécurité » (CLS) qui ont pour objectif de compléter

⁵³ Je reprends cette expression à Bonelli.

⁵⁴ Dans une perspective sociologique critique, Loïc Wacquant (1999) montre aussi que s'importent à la fin des années 1990 en Europe des « doctrines » nord-américaines. Il met en évidence trois formes de médiations : la première concerne l'observation sur le terrain américain du nouveau système pénal mis en place ; la deuxième, la diffusion en Europe de rapports officiels « qui s'appuient de manière typique sur les rapports produits dans des circonstances et selon des canons analogues dans les sociétés prises comme "modèles" ou sollicitées pour une "comparaison" » (Wacquant 1999 : 49). Wacquant cite les *Cahiers de la sécurité intérieure* ou l'ouvrage *Violence et Insécurité urbaines* (1999, Paris : P.U.F, coll. *Que sais-je*) écrit par un expert, Alain Bauer et un journaliste, Xavier Raufer. Une troisième opération de médiation relève de la mise en forme savante de ces mesures et théories pénales – « pidgin politologique » – et se traduit par la circulation de mêmes notions. Par exemple, l'ouvrage de Sophie Body-Gendrot, *Les Villes face à l'insécurité : des ghettos américains aux banlieues françaises*, contribue à la redéfinition des problèmes sociaux en termes de sécurité.

les politiques de la ville et de poursuivre l'investissement politique dans une recherche sur la sécurité⁵⁵. Cette démarche amène progressivement le discours politique (de gauche comme de droite) à promouvoir certaines nouvelles catégories⁵⁶ dont « l'insécurité ».

Pour autant, le mot *insécurité* participe-t-il à la construction d'une notion politique au même titre que *sûreté* et *sécurité* ? *Sûreté* renvoie dès le Moyen Âge à une valeur et à une notion liées à l'action politique, tandis que *sécurité*, dans les textes prérévolutionnaires et révolutionnaires sert une notion plus théorique (mais aussi « politique » au sens large) travaillée par les philosophes, les historiens puis par les législateurs d'un nouvel ordre politique (Née 2009 : 156-207). Il est possible de parler de la sûreté ou de la sécurité comme de notions pratiques et institutionnelles, c'est-à-dire de notions qui orientent l'action du politique et qui s'inscrivent à un moment donné et durablement dans les discours institutionnels. Quant au mot *insécurité*, une remarque de Bonelli sur les notions qui émergent à la rencontre des discours politiques et des discours experts fait pencher pour la construction d'une notion *intermédiaire* qui a une dimension pratique mais qui n'a pas de véritable légitimité institutionnelle :

« L'autorité des agents engagés sur ces terrains *dépend aussi largement de " coups ", visant à mettre en circulation de nouvelles notions venant apporter un crédit scientifique à des pratiques bureaucratiques et/ou à des projets politiques inscrits dans l'air du temps* [je souligne]. Dépendant d'abord d'une autre reconnaissance que celle de leurs pairs, ils sont en effet souvent contraints de respecter les problématiques préconstruites par les administrations qui les financent, par les médias qui les interrogent ou par les hommes politiques qui les mandatent [je souligne]. » (Bonelli 2008 : 259)

Cette notion *intermédiaire* serait issue de *savoirs intermédiaires*, c'est-à-dire de savoirs

« qui empruntent des outils à la science (questionnaires, chiffres, cartes), tout en les transformant au gré des difficultés rencontrées en technologies opératoires pour des gens établis, ici des chefs de police " éclairés ", des

⁵⁵ À l'initiative du ministère de l'Intérieur, est créé en 1989 l'Institut des hautes études sur la sécurité intérieure (IHESI). Cet institut organise des sessions pédagogiques et co-organise jusqu'en 2003 deux formations diplômantes, un DESS « Ingénierie de la sécurité » et un diplôme d'université (DU) « Sécurité urbaine » (voir Bonelli 2008 : 259-267).

⁵⁶ Parmi ces catégories figurent *l'incivilité, les violences urbaines*. À la réalité ainsi perçue, vient répondre le concept de *tolérance zéro*, directement importé des États-Unis.

maires inquiets ou des procureurs soucieux de réformes ». (Bonelli 2008 : 286).

À ce titre, « l'insécurité » est passée au crible par plusieurs universitaires et chercheurs en sciences sociales (Bonelli, Mucchielli, Wacquant, en particulier). La légitimité et la crédibilité des discours experts sur l'insécurité peuvent même être remises en cause avec une certaine virulence. Par exemple, Mucchielli commente ainsi les publications en série d'experts :

« Ces indices témoignent du développement d'une " expertise " policière ou parapolicrière qui tente de se donner une allure scientifique et une légitimité universitaire, contribuant ainsi sinon à une confusion des genres, du moins à un brouillage des identités. Ces " experts " en mal de légitimité se réclament aussi de la formation qu'ils ont reçue, voire des enseignements qu'ils ont professés à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI) [...] ». (Mucchielli 2001 : 28)

Insécurité est à la fois un mot ambigu, vague, plastique, caméléon, qui peut fonctionner comme signal collectif ou mot synthèse de peurs, de malaises, de précarités, de risques rencontrés par l'individu... et un mot qui réunit plusieurs catégories notionnelles. Parmi elles, une notion intermédiaire, « l'insécurité », s'intègre d'emblée à l'agir politique. Ces caractéristiques font du mot un excellent candidat à une carrière médiatique dans un contexte électoral. Mais en raison de son fonctionnement sémantique et de ses différents contenus notionnels, le mot ouvre la voie à des conflits d'interprétations ainsi qu'à des discours antagonistes. En tant que notion politique dont la légitimité est discutée par la communauté scientifique et intellectuelle, « l'insécurité » peut même faire l'objet d'intenses polémiques.

2. INSECURITE, UN MOT SOUS-DETERMINE DANS LE MONDE... QUI PARLE SURTOUT DE DELINQUANCE

Dans l'espace public tel qu'il se constitue dans le quotidien *Le Monde*, le mot *insécurité* n'échappe pas à l'ambivalence et à la sous-détermination qui caractérise son sémantisme et ses usages.

Sur l'ensemble du corpus *MONDE/INSECURITE*, les mots classifieurs (*état, sentiment, situation*, par exemple) susceptibles de désambigüiser le sens sont rares (tableau 14). Seule l'expression *sentiment d'insécurité* circule de manière diffuse. À cela s'ajoute une présence faible de constructions qui introduisent des actants, des localisations spatiales ou temporelles. Sur 155 occurrences du terme pris à des moments différents (sous-

corpus *MONDE/INSECURITE*⁵⁷), 20 constructions viennent déterminer le mot (tableau 15).

CONSTRUCTIONS	FREQUENCES
<i>(le/un) sentiment d'insécurité</i>	153
<i>état d'insécurité</i>	4
<i>la réalité de l'insécurité</i>	4
<i>se sentir en insécurité</i>	4
<i>situation d'insécurité</i>	2
<i>sensation d'insécurité</i>	2
<i>ressentir l'insécurité</i>	2

Tableau 14 : *Insécurité* et classifieurs (corpus *MONDE/INSECURITE*)

<i>INSECURITE + ACTANTS /LOCATIFS</i>
<p>l'insécurité <i>des citoyens</i> s'accroît l'insécurité <i>des cartes de crédit</i> créer l'insécurité chez <i>les cyclistes</i> Christian Paul veut lutter contre l'insécurité <i>en Guyane</i> Lionel Jospin plaidait pour que <i>la ville</i> ne soit plus <i>un lieu</i> d'insécurité normalisation de l'insécurité <i>au Japon</i> Si le rythme est plus rapide dans le cas de <i>l'archipel</i> [Japon], <i>l'insécurité</i> y reste néanmoins beaucoup plus faible qu'<i>en France</i> il n'y a pas plus d'insécurité à <i>Grande-Synthe</i> qu'<i>ailleurs</i> l'insécurité réelle ou supposée à <i>Malo-les-Bains</i> des <i>zones</i> d'insécurité l'insécurité générale se développe <i>dans le pays</i> l'insécurité <i>dans ce pays</i> l'insécurité <i>au Timor-Oriental</i> ou <i>dans le nord de l'Afghanistan</i></p>
<i>INSECURITE + ACTANTS ET CLASSIFIEURS</i>

⁵⁷ Le recours à une analyse qualitative fine a entraîné une sélection de données représentatives. Les analyses de ce chapitre se basent ainsi en grande partie sur un *sous-corpus* de 44 textes et 155 occurrences du mot *insécurité* : le sous-corpus *MONDE/INSECURITE*. La sélection des textes a tenu compte des différents moments de la campagne électorale, de la polémique qui éclate en août 2001 sur les (« mauvais ») chiffres de la délinquance, aux résultats de l'élection présidentielle et à l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de droite. Cependant, à titre de contrôle, un retour systématique au grand corpus *MONDE/INSECURITE* est effectué.

le sentiment d'insécurité touche de nouvelles couches de la population française
le sentiment d'insécurité d'Alain
Sa femme avoue, elle aussi, un sentiment d'insécurité
À quelques kilomètres de là [Grande Synthe, banlieue de Dunkerke], Marie-Thérèse aurait toutes les raisons de se sentir en insécurité
cette retraitée de cinquante-quatre ans, ancienne enseignante, fait part d'un fort sentiment d'insécurité
son propre sentiment d'insécurité
le sentiment d'insécurité des médecins
le sentiment d'insécurité juridique des maires
 réservons le terme d'insécurité à ce *qu'éprouvent les abandonnés du système*

Tableau 15 : Constructions avec actants/termes locatifs et avec/sans classifieurs (sous-corpus *MONDE/INSECURITE*)

Pourtant, certaines de ces constructions demeurent ambiguës en raison de leur forme condensée, de l'absence de verbes ou de termes classifieurs susceptibles de préciser le sens. La prise en compte d'un contexte plus large, équivalant à l'ensemble de la phrase, n'est forcément pas d'un grand secours comme en témoigne l'extrait suivant :

Pourtant, même si l'on se refuse à dramatiser, on doit constater que *l'insécurité des citoyens* s'accroît et que les craintes, voire les angoisses, dont beaucoup d'entre eux se font l'écho, sont en grande partie justifiées. (*Le Monde*, 03/08/01)

Dans cet énoncé, on hésite entre l'état psychologique et la situation de l'environnement où se trouvent les citoyens, et cela malgré la présence d'un argument (*les citoyens*), d'un verbe que l'on rencontre habituellement avec le mot *insécurité* lorsqu'est décrite une situation de l'environnement (« s'accroît »)⁵⁸ et d'une coordination qui semble introduire une relation de cause à effet entre *insécurité* et *craintes/angoisses*. De plus, sur un contexte aussi restreint, le référent visé par *insécurité* est

⁵⁸ Une étude antérieure des usages des mots *sûreté/sécurité/insécurité* effectuée à partir de la base *Frantext* (Née 2009, Chap. 5) montre que lorsque l'on parle de l'insécurité d'un environnement géographique, urbain ou social, sont fréquemment utilisés des mots exprimant l'intensité : le verbe *s'accroître*, l'adjectif *grandissant*, par exemple. Cette étude a aussi permis de montrer que l'insécurité est souvent envisagée comme une émotion envahissante ou comme une réalité jamais faiblissante... et donc incessamment menaçante.

difficile à saisir : de quelle situation s'agit-il ? Quel objet de peur est en jeu ?

Lorsqu'un terme classifieur s'ajoute à la dénomination d'un actant, la construction obtenue sert essentiellement l'expression d'une perception ou d'un état psychologique. Cependant, l'ambiguïté sémantique peut prévaloir, le mot *insécurité* réunissant plusieurs interprétations. C'est par exemple le cas dans cet énoncé où apparaissent successivement deux constructions désambiguïsantes (en italiques) :

Soyons précis dans nos termes. Réservez celui d'insécurité à ce qu'*éprouvent les abandonnés du système*, ceux qui *souffrent d'une véritable insécurité sociale*. (*Le Monde*, 03/06/02)

Dans une première occurrence, le mot *insécurité* renvoie à une perception voire à un état psychologique, tandis que dans la seconde occurrence (« ceux qui souffrent d'une véritable insécurité sociale »), son interprétation penche vers une situation objective, le mot désignant une situation sociale ou une condition de vie.

Enfin, sur l'ensemble du corpus *MONDE/INSECURITE*, les adjectifs relationnels, susceptibles de préciser le(s) domaine(s) auquel(s) s'applique l'insécurité, demeurent relativement faibles (tableau 16).

CONSTRUCTION	FREQUENCES
<i>insécurité sociale</i>	33
<i>insécurité routière</i>	26
<i>insécurité alimentaire</i>	12
<i>insécurité juridique</i>	9
<i>insécurité économique</i>	6
<i>insécurité urbaine</i>	6
<i>insécurité sanitaire</i>	2
<i>insécurité publique</i>	2
<i>insécurité civile</i>	2

Tableau 16 : *insécurité* et adjectif relationnels (corpus *MONDE/INSECURITE*)

Compte tenu du flou sémantique qui semble guetter le débat sur l'insécurité, on pourrait penser que le mot est fréquemment le lieu d'un conflit ou d'une polémique autour du sens et du référent. Or un tel phénomène se repère surtout dans quelques énoncés qui surgissent après le 21 avril 2002, date du résultat du premier tour des élections présidentielles :

Les gens en ont marre, marre d'être pris pour des imbéciles, marre de voir que les vrais problèmes sont non seulement laissés de côté mais niés, *marre que l'insécurité soit perçue comme un sentiment alors qu'elle est une réalité.* (*Le Monde*, 25/04/02)

Entre fiction et réalité, on finit par se perdre un peu... *le mot « insécurité » est déjà employé à toutes les sauces.* (*Le Monde*, 03/06/02)

De surcroît, lorsque le terme entre dans une reprise anaphorique du type *L'insécurité, ce/cette...* ou dans une construction prédicative du type *L'insécurité est + SN*, l'entité est souvent recatégorisée comme objet discursif – l'insécurité est un « thème », une « polémique », une « controverse » – ou comme « problème », « phénomène » de société :

Cependant, *l'insécurité* est devenue *un thème* essentiel du débat public et a été placée au cœur du débat politique. (*Le Monde*, 03/06/02)

Cette procédure ne met pas fin à l'ambiguïté théorique du mot ni à son vague sémantique, mais indique déjà que les scripteurs n'éprouvent pas le besoin de préciser par des moyens linguistiques ce qu'ils désignent par « *l'insécurité* ». Il n'est d'ailleurs ici pas inutile de noter que le mot *insécurité* (*l', une, cette...*) dans *Le Monde* s'accompagne d'un usage massif de l'article défini singulier (tableau 17). Cette forme linguistique crée un effet d'évidence, que vient renforcer le phénomène de sous-détermination précédemment décrit.

CONSTRUCTIONS	FREQUENCES
<i>l'insécurité</i>	1 251
<i>d'insécurité</i>	291
\emptyset <i>insécurité</i>	114
<i>une insécurité</i>	17
<i>cette insécurité</i>	14
<i>son insécurité</i>	2
<i>des insécurités</i>	3
<i>d'insécurités</i>	2
<i>les insécurités</i>	2

Tableau 17 : *Insécurité*, nombre et détermination (corpus MONDE/INSECURITE)

Dans le journal *Le Monde*, l'ambiguïté et la sous-détermination d'*insécurité* ne semblent ainsi pas poser problème. Pour comprendre la raison d'un tel phénomène, il faut observer de près le *cotexte** élargi du mot. En effet, plusieurs dispositifs textuels orientent son sens vers une interprétation dominante (*insécurité* → *délinquance*) sans pour autant

mettre définitivement fin à l'ambivalence sémantique qui le caractérise. Autrement dit, s'opère dans le discours du *Monde* une régulation de l'activité d'interprétation : des interprétations évidentes s'imposent et c'est dans la textualité du journal qu'on les saisit.

2.1. Une mise en équivalence par les titres

Les spécificités sémiotiques du texte de presse servent tout particulièrement l'équivalence insécurité/délinquance lorsque le mot *insécurité* est placé dans un énoncé figurant comme titre d'article. Celle-ci se joue dans la relation de coréférence entre deux unités de différente nature sémiotique : le titre et l'article⁵⁹. Voici deux extraits :

Christian Paul veut lutter contre l'insécurité en Guyane [TITRE]. Le secrétaire d'État à l'Outre-Mer a annoncé, mardi 18 septembre à Cayenne, différentes mesures visant à endiguer la progression de *la délinquance* en Guyane. [ARTICLE] (*Le Monde*, 30/01/02)

« Mondialisation » du milieu et « normalisation » de l'insécurité au Japon [TITRE]. Les Français et les Japonais ont un point commun : ils s'inquiètent de l'augmentation de la criminalité sur leur territoire. Au cours du premier semestre, les infractions ont augmenté de 9,58 % en France et de 15,9 % au Japon. Si le rythme est plus rapide dans le cas de l'archipel, l'insécurité y reste néanmoins beaucoup plus faible qu'en France : avec une population deux fois supérieure à la nôtre, le Japon a enregistré 1,2 million d'infractions au cours de cette période, contre plus de 2 millions dans le cas de la France. Pays le plus sûr du monde – avec 1,2 homicides pour 100 000 habitants contre 6,3 aux États-Unis –, *le Japon tend cependant à se « normaliser » en matière de criminalité* sous le double effet de la mondialisation et de la crise économique. [ARTICLE] (*Le Monde*, 06/08/03)

Dans le premier extrait, le titre de l'article s'impose comme une reformulation du début de l'article. Les deux expressions *l'insécurité* et *la*

⁵⁹ Comme l'a souligné à juste titre Alice Krieg-Planque au cours de son analyse du discours médiatique, « certains éléments de la titrairie (chapeau, accroche, intertitre, et parfois titre) sont en effet supposés condenser certains éléments de contenu de l'article rédigé antérieurement, en reprenant textuellement un énoncé du texte ou en lui apportant quelques modifications, qui sont destinées soit à " faire court " soit à radicaliser le propos [...]. Énoncé de l'article et énoncé de la titrairie présentent ainsi deux strates textuelles distinctes, supposées parler de la même chose tout en parlant éventuellement un peu différemment : elles offrent une présomption de coréférence d'un énoncé à l'autre. » (Krieg-Planque 2000 : 389).

délinquance sont en relation de coréférence. Dans le second extrait, *insécurité* est placé en titre dans une nominalisation qui reprend l'un des énoncés de l'article (en italiques) où est employé cette fois-ci le mot *criminalité*⁶⁰.

2.2. Des associations communes

L'interprétation d'*insécurité* par rapport à *délinquance* et la mise en équivalence des ces deux mots-notions sont renforcées par l'utilisation d'associations communes. Un premier ensemble d'associations appartient au registre du langage statistique et confère au mot *insécurité* un trait sémantique commun à *délinquance* ou aux termes dénommant des actes de délinquance : le trait [quantifiable+]. Comme la délinquance, l'insécurité est perçue comme un phénomène mesurable, quantifiable. *Délinquance* et *insécurité* sont ainsi tous deux solidaires des verbes *croître, mesurer, augmenter*, des qualificatifs *croissant, grandissant* et des noms *hausse, augmentation, chiffres, mesure* :

Enfin, l'amélioration de l'accueil des victimes [...] a provoqué, selon la DGPN, une *augmentation* sensible des dépôts de plainte, qui contribue à *faire diminuer* « le chiffre noir » de la *délinquance*. Paradoxalement, la *hausse statistique* pourrait ainsi traduire – au moins en partie – une *mesure plus juste de la réalité de l'insécurité*. (*Le Monde*, 02/08/01)

Mais la publication, par des syndicats de policiers, d'un *chiffre* de 12 % de *hausse de la délinquance* pour le premier trimestre, avait suscité les critiques de députés et de sénateurs de l'opposition. Ainsi M. Vaillant s'est-il trouvé contraint d'endiguer une controverse récurrente sur la *mesure de l'insécurité*. (*Le Monde*, 02/08/01)

L'augmentation des cambriolages et des vols, conjuguée à l'augmentation des ventes de caméras de sécurité et de coffres-forts d'appartement, témoigne d'un sentiment diffus de *plus grande insécurité*. Celui-ci est dû à une *progression de la petite délinquance*, qui prend de court la police. (*Le Monde*, 06/08/01)

Dans un second ensemble, *insécurité* et les mots de la délinquance entre en association avec l'adjectif et le nom *victime*, dans les constructions *être victime de* et *un/une/des victime(s) de* :

L'insécurité se combat également par la lutte contre l'habitat insalubre, l'amélioration de l'éclairage public ou le développement des lieux

⁶⁰ *Criminalité* est ici un synonyme de *délinquance*.

d'accueil et de prévention (notamment pour *les femmes victimes de violences*) : autant de priorités qui figurent parmi les mesures annoncées et ont trouvé un prolongement budgétaire concret. (*Le Monde*, 02/08/01)

À Vitry-sur-Seine, les commerces *victimes de braquages « de proximité »* (*Le Monde*, 04/08/01)

la première enquête sur *les victimes de l'insécurité* (*Le Monde*, 03/06/02)

Le danger serait évidemment d'en faire trop dans ce sens et de confondre *insécurité(s)* et xénophobie. Tous les racistes ne sont pas des *victimes d'agressions ou de vols* ; toutes les *victimes* ne sont pas racistes. (*Le Monde*, 03/06/02)

2.3. La rubrique « *Insécurité* »

Dès les prémices de la campagne, le mot *insécurité* est « mis en rubrique »⁶¹, ce qui a d'abord pour conséquence de renforcer l'effet d'évidentialité sur ce qu'il désigne et sur ce à quoi il renvoie. Dans une première configuration sémiotique, le mot est placé en première partie de titres composés de deux segments⁶² : *Segment 1 : Segment 2 (S1 : S2)*. On relève par exemple les titres suivants :

Insécurité : le couvre-feu n'est pas la solution (Bertrand Delanoë) (*Le Monde*, 02/08/01)

Insécurité : J'ai péché un peu par naïveté (Lionel Jospin, *Le Monde*, 05/03/02)

Insécurité : Olivier Besancenot dénonce le retour de l'extrême droite (*Le Monde*, 16/03/02)

Insécurité : Le ministre délégué à la ville, Jean-Louis Borloo, a annoncé la création de « SAVU », services d'aide d'urgence destinés à aider les victimes d'actes de délinquance. (*Le Monde*, 21/05/02)

Le Segment 1 (*Insécurité*, dans les titres cités), réduit à la seule mention d'un nom de pays ou de notion, relève du réseau des « *rubriques* que constitue l'infrastructure de la *mise en page* » (Bosredon et Tamba 1992 : 42). Plus précisément, *Insécurité* remplit la fonction de *pseudo-rubrique** : il s'agit d'une rubrique « inventée » en fonction des événe-

⁶¹ Je reprends cette expression à Maurice Mouillaud et Jean-François Têtu (1989 : 64).

⁶² Le terme de *bisegmental* est utilisé par Bernard Bosredon et Irène Tamba (1992) pour qualifier ce type de configuration sémiotique.

ments en cause (dévoilement des chiffres de la délinquance, actualité de la campagne électorale, etc.)⁶³.

Une deuxième configuration sémiotique correspond justement à celle de la pseudo-rubrique ou rubrique de niveau 2⁶⁴ (en haut de page) à proprement parler :

FRANCE [RUBRIQUE]

INSÉCURITÉ [PSEUDO-RUBRIQUE]

Quelques heures après le suicide de Richard Durn, le tueur du conseil municipal de Nanterre [...] [CHAPEAU]

La tuerie de Nanterre exacerbe l'affrontement Chirac-Jospin [TITRE] (*Le Monde*, 30/03/02)

En quoi ces rubriques confortent-elles l'équivalence *insécurité/délinquance* ? L'organisation en rubriques livre une « grille sémantique dont les cases [sont] remplies par les événements du jour » (Véron 1981 : 83), et les rubriques sont autant de *références* « selon lesquelles les contenus peuvent se distribuer ; ces références [n'existant] que dans la mesure où le journal lui-même les institue, les constitue comme références » (Mouillaud et Têtu 1989 : 64). Les rubriques structurent ainsi l'information en thématiques et classes d'événements.

En France, l'actualité suppose la rubrique « Délinquance » qui intervient comme une politisation du fait divers. Les quatre titres cités ci-dessus classent des commentaires et des prises de positions d'hommes politiques dans une thématique « insécurité ». Certains éléments du titre ou le corps même de l'article permettent en fait généralement de recontextualiser ces propos par rapport au sujet politisé et médiatisé de la délinquance :

Insécurité : le couvre-feu n'est pas la solution (Bertrand Delanoë) [TITRE]

FAUT-IL instaurer un couvre-feu estival dans certains quartiers de Paris ? Après la décision rendue récemment par le Conseil d'État au sujet d'Orléans, la question est posée. [...] Le contexte d'abord. Se trouve-t-on aujourd'hui, à Paris, dans une situation à ce point inédite qu'elle justifierait d'évidence une telle mesure ? La réponse est non. *Les chiffres de la délinquance parisienne révèlent 295 655 faits enregistrés en 2000, soit*

⁶³ Voir aussi É. Véron (1981).

⁶⁴ Mouillaud et Têtu 1989, voir aussi *supra*, Chapitre 1.

une hausse de 1,7 % par rapport à l'année précédente. [ARTICLE] (*Le Monde*, 02/08/01)

Insécurité : J'ai péché un peu par naïveté [TITRE]

Sécurité. L'insécurité a progressé pendant ces cinq années. C'est une tendance qui avait commencé avant nous, mais enfin nous ne l'avons pas fait reculer. [...] *Il est clair que la sécurité pour moi est un défi prioritaire. L'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants a déjà été modifiée dans le passé et elle le sera encore.* Nous envisageons des structures fermées pour les jeunes qui ont des problèmes de violence. [ARTICLE] (*Le Monde*, 02/03/02)

Insécurité : Olivier Besancenot dénonce le retour de l'extrême droite [TITRE]

Olivier Besancenot, candidat de la ligue communiste révolutionnaire (LCR), a estimé, mercredi 20 mars sur Europe 1, que « l'extrême droite est en train de faire un retour en force, *parce qu'il y a une dérive sécuritaire* ». « Du coup, a-t-il ajouté, Le Pen n'a pratiquement plus un mot à dire pour rafler la mise politique. » [ARTICLE] (*Le Monde*, 21/03/02)

Insécurité : Le ministre délégué à la ville, Jean-Louis Borloo, a annoncé la création de « SAVU », services d'aide d'urgence destinés à aider les victimes d'actes de délinquance. [TITRE] (*Le Monde*, 21/05/02)

Dans la pseudo-rubrique citée plus haut (page 74), l'association *insécurité/délinquance* semble un peu moins évidente. La pseudo-rubrique *Insécurité* est créée à la fin du traitement médiatique du fait divers « La Tuerie de Nanterre ». Plus précisément, elle apparaît au moment où cet événement devient une affaire politico-médiatique : après avoir été rangé dans la catégorie « insécurité » par certains hommes politiques (Bruno Mégret, Jacques Chirac et juste au moment où débute une polémique sur le suicide du meurtrier Richard Durn et sur la défaillance du ministère de l'Intérieur qui n'a pu empêcher ce suicide. Au début du traitement de l'événement, c'est pourtant la *section** « Fait divers » qui est utilisée :

FRANCE [RUBRIQUE]

FAITS DIVERS [SECTION]

Avant de tuer huit personnes à la fin du conseil municipal [...] [CHAPEAU]

Richard Durn affirmait dans trois lettres vouloir tuer des gens (TITRE) (*Le Monde*, 29/03/02)

De plus, si dans le discours du *Monde* le lien est fait entre cet événement et la thématique de l'insécurité comme thématique qui renvoie au sujet de la délinquance, c'est dans un acte de dénégation, comme en té-

moigne cet extrait de l'éditorial du quotidien publié la veille de l'apparition de la pseudo-rubrique :

Le chef de l'État [Jacques Chirac] n'a pas hésité à déclarer, au soir de la fusillade, que « l'insécurité, ça va de l'insécurité ordinaire au drame que nous avons connu cette nuit à Nanterre ». *On n'ose attribuer cette déclaration malheureuse à un lapsus, comme on l'a fait pour plusieurs propos discutables de Lionel Jospin, mais elle constitue assurément une faute. Une faute intellectuelle d'abord, car il n'y a pas grand-chose de commun entre un acte de folie meurtrière et la délinquance ordinaire. Une faute morale ensuite, car il y a quelque indécence à faire entrer un crime aussi particulier dans un argumentaire de campagne.* (Le Monde, 29/03/02)

La rubrique éphémère « Insécurité » naît de la politisation d'un fait divers et de la tentative – réussie – de certains discours à imposer à tout prix dans le débat politique la thématique de l'insécurité, considérée dans sa relation au phénomène de la délinquance. Ainsi l'événement « Tuerie de Nanterre » appelle-t-il sous cette rubrique plusieurs articles qui traitent de l'affrontement des candidats Chirac et Jospin sur le thème de l'insécurité. Y sont cités des dires antérieurs qui abordent la lutte contre la délinquance et la violence et qui nouent la relation d'équivalence *insécurité/délinquance*. Dans un certain nombre d'énoncés, la défaillance du gouvernement de Jospin en matière de sécurité intérieure est pointée du doigt par les politiques dont les propos sont rapportés... comme par le journal lui-même qui prend position⁶⁵ mais se trouve en quelque sorte piégé par les mots du débat. L'émergence de cette rubrique peut être enfin vue comme le signe de l'évidement sémantique et notionnel et, en somme, de la déproblématisation que subit « l'insécurité » dans son trajet médiatique.

2.4. La délinquance ..., « cette insécurité »

Pour autant, le lien entre les deux mots – et donc entre les thèmes et les notions associés – n'est pas aussi marqué qu'il peut l'être dans certains discours politiques... soit que l'équivalence *insécurité/délinquance* n'est pas complètement assumée par les scripteurs (l'émergence de

⁶⁵ À travers le traitement de cet événement, la question de l'action du gouvernement et de l'autorité de l'État est mise en doute de la même manière que dans de nombreux articles qui traitent du phénomène de la délinquance – et de « l'insécurité » – de façon plus générale.

l'éphémère rubrique *insécurité* semble en témoigner), soit qu'au contraire elle est tellement intériorisée, qu'il n'est plus besoin de la mettre en avant. Un procédé évident de mise en relation serait en effet la reprise anaphorique systématique dans le corps de l'article du mot *insécurité* par le mot *délinquance* (ou inversement). Ce procédé est néanmoins très peu utilisé dans *Le Monde* lorsqu'il est question d'insécurité. Il apparaît même que la reprise anaphorique la plus marquée, une anaphore démonstrative, est attribuée à Chirac, candidat à la présidentielle :

Sécurité. Violence, délinquance, agressivité, incivilités (INTERTITRE)
 Nous sommes arrivés à un point qui est absolument insupportable, et il faut mettre un coup d'arrêt. *Un très grand nombre de Français, dans les quartiers en difficulté, dans les villes en général et maintenant à la campagne, sont confrontés à une réalité qui leur fait peur. C'est inacceptable. Il faut que la sécurité, qui est la première des libertés, soit garantie à tous les Français, où qu'ils habitent, 24 heures sur 24. Cette insécurité croissante, cette espèce de déferlante, est inacceptable.* Nous avons des quantités de délinquants, notamment de jeunes délinquants, qui agressent : il n'y a aucune suite donnée ! Il est donc indispensable que l'on retienne le principe que toute agression, tout délit doit être sanctionné au premier délit. (*Le Monde*, 17/07/2001)

Cet extrait est issu d'un article qui rapporte et synthétise les propos tenus par Chirac lors de l'intervention télévisée du 14 juillet 2001, quelques mois avant le lancement officiel de la campagne électorale. Le segment *Cette insécurité croissante* fonctionne comme une reprise de la phrase *Un très grand nombre de Français, dans les quartiers en difficulté, dans les villes en général et maintenant à la campagne, sont confrontés à une réalité qui leur fait peur*, occasionnant une reclassification⁶⁶ de l'objet de discours introduit. Cette phrase entre aussi en relation de co-référence avec une partie de l'intertitre (*violence, délinquance, agressivité, incivilités*). *Insécurité* se trouve mis de fait en relation de co-référence avec ce titre qui emploie les mots de la délinquance. Cette anaphore démonstrative présentée comme venant de Chirac⁶⁷ est reprise par le journal dans

⁶⁶ Comme le signale Jean-Michel Adam, l'anaphore démonstrative a pour caractéristique majeure de mettre en rapport deux segments en « opérant une reclassification de l'objet de discours » (Adam 2005 : 93). Ainsi, un nouveau point de vue sur l'objet est introduit.

⁶⁷ Dans les propos tels qu'ils ont été réellement tenus par Chirac, il est en fait difficile de reconnaître un procédé anaphorique au même titre que dans l'article du *Monde*.

d'autres articles et sera citée une dizaine de fois tout au long de la campagne :

La montée en puissance de certains de ces dispositifs, comme la généralisation du traitement en temps réel des parquets, a débouché sur *une meilleure prise en compte de la réalité de la délinquance et donc une augmentation mécanique des chiffres des infractions commises*. Aussi, lorsque, le 14 juillet 2001, Jacques Chirac, déjà en campagne pour l'élection présidentielle, dénonce « *cette insécurité croissante*⁶⁸, cette espèce de déferlante » [...], le gouvernement paraît tétanisé. (*Le Monde*, 06/05/02)

Le Monde recatégorise par là ce qui se rapporte à la délinquance avec le terme *insécurité* tout en marquant systématiquement cette mise en mots comme venant du président-candidat.

2.5. Sens unique, sens dominant : la gauche et l'extrême gauche « piégées » dans le consensus

Le Monde privilégie une interprétation du terme *insécurité* qui se définit donc majoritairement par rapport au terme *délinquance*. Le quotidien assoit par là un consensus qui semble s'installer dans l'espace public. Dans un espace discursif à plusieurs voix où interviennent politiques, journalistes, sociologues, criminologues, citoyens ainsi que des représentants de l'ordre social (policiers, procureurs, juges), et où domine cependant la voix du quotidien, les emplois du mot se construisent par rapport à cet usage dominant, redessinant et renforçant le consensus. Le poids de l'association *insécurité/délinquance* dans le discours médiatique est tel que les scripteurs sont obligés d'en tenir compte, y compris lorsqu'ils veulent récuser ce sens dominant et introduire de nouvelles thématiques. C'est ce que l'on observe lorsque des locuteurs de gauche ou d'extrême gauche se servent du mot pour désigner une situation socio-économique et non pas seulement la délinquance en France.

⁶⁸ Dans cet extrait, le segment *cette insécurité croissante* qui figure dans un fragment rapporté à Chirac peut certes avoir une interprétation déictique par rapport à la situation d'énonciation auquel renvoie le fragment. Mais l'adjectif démonstratif *cette* peut aussi avoir une interprétation anaphorique : le segment où il figure peut alors être interprété dans le corps de l'article par rapport au segment précédant *une augmentation mécanique des chiffres des infractions commises*. Dans cette seconde interprétation, *insécurité* est mis en relation d'identité référentielle avec *infractions commises*, ce même segment étant en contiguïté référentielle avec *la délinquance* – on peut dans cet extrait comprendre *infractions* comme « une manifestation de » *la réalité de la délinquance*.

Délinquance des mineurs : les propositions des candidats à l'Élysée [...]
 Olivier Besancenot (LCR) : « privilégier l'éducatif ». Dans le débat sur l'ordonnance de 1945, nous ne voulons pas bouger d'un iota. Il faut privilégier l'éducatif par rapport au répressif. Penser qu'une génération de 13 ans serait déjà une génération perdue est une preuve de pessimisme, à l'image de l'actuelle société libérale. Les jeunes les plus durs le deviennent souvent parce qu'ils croupissent dans des cités dortoirs, des zones abandonnées des services publics. *Ce n'est pas l'insécurité qui fait partir ces services ; c'est la fermeture des écoles, des hôpitaux et des bureaux de poste qui crée des zones d'insécurité totale.* (*Le Monde*, 31/01/02)

« Nous devons nous adresser aux salariés, aux employés, aux agriculteurs, bref à tous ceux qui ont à perdre », a-t-il [H. Emmanuelli] affirmé, en soulignant que, « si la droite triomphe à la présidentielle et aux législatives, on va ajouter à l'insécurité l'insécurité sociale. » (*Le Monde*, 23/04/02)

Dans ces deux extraits, le syntagme défini *l'insécurité* n'a pas besoin d'être précisé et s'interprète de manière consensuelle chez ces locuteurs de la gauche ou de l'extrême gauche⁶⁹. Cette prise en compte du sens dominant peut se produire dans des configurations polémiques parfois marquées syntaxiquement par des *négations polémiques** comme dans l'énoncé d'Olivier Besancenot. Les interprétations consensuelles peuvent être renforcées par le média, comme dans le second extrait où le titre *Délinquance des mineurs : les propositions des candidats à l'Élysée* oriente l'interprétation d'*insécurité* par rapport à *délinquance*.

Insécurité s'impose comme un passage obligé de la campagne, le mot circule avec un sens dominant validé par *Le Monde*, et la proposition d'un autre sens dessine en creux ce sens dominant.

Le consensus s'effrite après les résultats du premier tour de la présidentielle. Non seulement la voix est donnée au citoyen qui réinterroge et réinvestit l'emploi du mot comme dans l'extrait suivant :

Soyons précis dans nos termes. Réservons celui d'insécurité à ce qu'*éprouvent les abandonnés du système*, ceux qui *souffrent d'une véritable insécurité sociale.* (*Le Monde*, 03/06/02),

mais les rédacteurs du quotidien eux-mêmes interviennent pour remettre en question la prévalence d'un sens unique et réintroduire l'insécurité

⁶⁹ Olivier Besancenot est le candidat désigné de la Ligue Communiste Révolutionnaire, Henri Emmanuelli appartient au Parti Socialiste.

comme catégorie complexe, à l'instar d'Edwy Plenel, alors rédacteur en chef du journal :

L'insécurité ne peut être simplifiée et réduite à une cause unique. Il existe des *insécurités* qui méritent d'être abordées dans leur dimension plurielle et dans leur causalité complexe. (Edwy Plenel, cité par le médiateur du *Monde*, 03/06/02).

Dans cet énoncé, les morphèmes grammaticaux sont signifiants : le singulier (« L'insécurité ») s'oppose au pluriel (« des insécurités ») qui invite à un déplacement et à une ouverture du sens : le mot peut désormais nommer différentes réalités.

2.6. La mise en cause commune de la délinquance des jeunes

La substitution d'*insécurité* à *délinquance* a un bénéfice politique évident : le terme *délinquance* ouvre sur un discours qui thématise sur les agresseurs (*AI est délinquant, AI agresse, etc.*), tandis que le terme *insécurité* peut faire pencher le discours du côté des victimes (*AI est en danger, AI a peur, etc.*). Cependant, le mot *insécurité*, en tant que prédicat d'état, peut appeler des constructions mentionnant le rapport à une cause (*supra*, 1.1.). La recherche de telles constructions sur le sous-corpus *MONDE/INSECURITE* montre en fait que la mention d'une cause se fait surtout par l'intermédiaire du mot *délinquance* et du paradigme de termes qui lui est associé. Ce repérage met en évidence un deuxième consensus : les « jeunes » délinquants comme responsables – principaux ou non – de l'insécurité.

Les constructions causales autour du mot *insécurité* ne sont pas faciles à identifier et paraissent à première vue inexistantes. C'est en fait d'abord dans le cotexte du mot, en détectant des paraphrases synonymiques que l'on peut reconstituer le lien à une cause⁷⁰. Par exemple, dans cet énoncé attribué à Chirac :

Un très grand nombre de Français, dans les quartiers en difficulté, dans les villes en général et maintenant à la campagne, sont confrontés à une réalité qui leur fait peur. C'est inacceptable. Il faut que la sécurité, qui est la première des libertés, soit garantie à tous les Français, où qu'ils habitent, 24 heures sur 24. Cette insécurité croissante, cette espèce de défer-

⁷⁰ La structure sous-jacente du mot *insécurité* (N1 de N2 → N2 (A1) être adjectif ou N2 (A1) être + en N1) est alors une clé pour détecter de telles paraphrases.

lante, est inacceptable. Nous avons des quantités de délinquants, notamment de jeunes délinquants, qui agressent : il n'y a aucune suite donnée ! (*Le Monde*, 17/07/2001),

cette insécurité croissante reprend un très grand nombre de Français (A1) sont confrontés à une réalité (A2) qui fait peur (prédicat) et une réalité qui fait peur est repris par nous avons des quantités de délinquants (A2), notamment de jeunes délinquants, qui agressent (A2).

C'est ensuite en observant le cotexte du mot *délinquance* et des mots désignant une partie de la délinquance que l'on voit émerger des liens de causalité :

Dans ce bastion communiste de 80 000 habitants (Vitry-sur-Seine, Val-de-Marne), les chiffres de la police reflètent tout d'abord *la forte hausse des vols de téléphones portables – « par des mineurs en bande organisée »*, souligne M. Lombard. (*Le Monde*, 04/08/01)

De cette manière, des fragments d'énoncés désignant les « causes » ou les « facteurs » d'insécurité⁷¹ peuvent être extraits. En voici une synthèse qui prend pour variable les classes de locuteurs :

LES JOURNALISTES DU MONDE

(sentiment d'insécurité→) *les actes de délinquance, les agressions, les micro-violences du quotidien*

groupes de jeunes, exclusion, inégalité, chômage, pauvreté

LA DROITE

la jeune délinquance (J. Chirac, les maires de droite), les mineurs délinquants, les sauvageons

LA GAUCHE

la jeune délinquance les mineurs délinquants, la délinquance économique et financière

L'EXTREME GAUCHE

une société centrée sur l'argent, qui valorise la réussite sociale, l'individualisme, voire l'âpreté au gain (A. Laguiller), la fermeture des écoles, des hôpitaux, des bureaux de postes (O. Besancenot)

LE CITOYEN

(sentiment d'insécurité→) *les groupes de jeunes (qui traînent dans la rue)*

⁷¹La parenthèse (sentiment d'insécurité→) indique que les locuteurs délimitent explicitement leur propos au « sentiment d'insécurité ».

les actes de délinquance/les agressions, des jeunes beurs, les sauvageons, les pauvres, groupes de jeunes, un foyer d'accueil pour familles en difficulté, la place accordée à la délinquance dans les médias, les noirs et les arabes (un électeur du FN)

LES CHERCHEURS

(sentiment d'insécurité→) *exposition au risque* (sociologue P. Robert),
peur d'être victime d'un acte de délinquance (sociologues P. Robert, J.-P. Gremy)

LES REPRESENTANTS DE L'ORDRE

la jeune délinquance

LA DOXA

(sentiment d'insécurité→) *les groupes de jeunes qui traînent dans la rue des jeunes et des arabes*

AUTRES POLITIQUES

la démission et la complaisance de tous (C. Lepage)

Les jeunes délinquants voire les jeunes tout court sont désignés par l'ensemble des classes de locuteurs excepté les représentants de l'extrême gauche⁷². Les facteurs sociaux de l'insécurité tels que la pauvreté, le chômage, la réduction des services publics sont surtout mentionnés par les journalistes et l'extrême gauche. Enfin, circulent dans le discours de droite comme dans le discours citoyen et la doxa⁷³ des désignations stigmatisantes esquissant des profils sociodémographiques (*les pauvres, familles en difficulté, sauvageons, des jeunes*) ou ethniques (*des jeunes beurs, des arabes*). Parmi elles, *sauvageons*⁷⁴ a une valeur axiologique négative très marquée.

⁷² Cette représentation stéréotypée de l'insécurité obéit à une certaine chronologie dans le débat électoral. D'abord véhiculée par la droite, elle est acceptée par une partie de la gauche et circule dans le discours de citoyens (voir aussi Chapitre 3).

⁷³ Entrent dans cette catégorie des énoncés doxiques qui sont rapportés à un locuteur indéfini (« on ») ou à une source énonciative indéterminée que l'on peut associer au « sens commun ».

⁷⁴ Le terme de *sauvageons* a pour premier sens un « arbre ou arbuste qui a poussé spontanément dans la nature, et qui peut être prélevé et greffé » (*Trésor de la langue française informatisé*). Par analogie, il désigne un « enfant qui a grandi sans recevoir d'éducation » ou encore un « enfant issu d'un peuple sauvage » (*ibid*).

Le mot *insécurité* présente une ambiguïté en langue et une sous-détermination qui sont partiellement levées en discours lorsque s'impose un sens dominant. La détermination du terme ne passe pas essentiellement par des opérations marquées au niveau syntaxique, mais par des jeux d'associations et de reprises pour la plupart des pratiques professionnelles du journalisme (emploi des titres, et surtout la création d'une rubrique « *Insécurité* »). Sa contiguïté sémantique avec le mot *délinquance* peut ainsi faire basculer la signification de l'unité lexicale *insécurité* du côté d'une situation difficile bien réelle. Mais le terme peut aussi conserver son ambivalence et désigner la peur de la délinquance ou des actes de délinquance.

Ce sens dominant n'est d'abord pas sans lien avec la notion d'insécurité telle qu'elle s'est construite dans le domaine sociopolitique dans les années 1990. Un énoncé sous-jacent à l'association *insécurité/délinquance* coïncide avec cette catégorie de perception : *l'insécurité est constituée de la délinquance et de la peur de la délinquance*. Au demeurant, ceux-là même qui ont construit la notion d'*insécurité* sont convoqués à plusieurs moments de la campagne électorale⁷⁵. Les scripteurs font alors comme si régnait dans l'espace public un accord sur la pertinence et la validité d'une telle notion et sur ce point de vue unifiant de « l'insécurité ». Mais ce sens dominant a aussi pour origine le traitement médiatique de l'élection présidentielle : la campagne telle qu'elle est abordée par *Le Monde* s'amorce le 14 juillet 2001 avec le discours de Chirac sur l'insécurité. Or l'article qui rend compte de ce discours appuie l'association *insécurité/délinquance*. Le moment discursif qui suit, l'ensemble des articles sur les chiffres de la délinquance, prolonge cette association.

3. LA SEMANTIQUE DES EXTREMES EN MARGE ?

⁷⁵ Sebastian Roché est notamment cité à plusieurs reprises. Le 15 décembre 2001 dans un article d'enquête sur le sentiment d'insécurité (*Le « droit d'avoir peur » s'est imposé dans les discours politiques* (*Le Monde*, 15/12/01, p. 12), puis dans un article du médiateur le 6 juin 2002. Par contre, *Le Monde*, tout en accordant une tribune au consultant Alain Bauer, laisse le soin à plusieurs chercheurs (Laurent Mucchielli, René Levy) de contrer ses positions sur la délinquance en France. S'organise ainsi d'une tribune à l'autre une dispute sur les méthodes de recherche de Bauer, dispute dont le cœur des échanges peut paraître inaudible et sibyllin aux yeux du lecteur non initié.

Parler de l'insécurité en se focalisant sur la thématique de la délinquance est pour certains l'occasion de convoquer le thème de l'immigration et de faire circuler, sans complexe, des énoncés où les mots *insécurité* et *immigration* entrent en association. Contrairement à l'association *insécurité/délinquance* qui fonctionne sur le mode de l'équivalence sémantique, cette seconde association repose sur un lien de causalité (*A2 est responsable de l'insécurité*) et sur une représentation stéréotypée⁷⁶ de la délinquance/de l'insécurité... et des jeunes issus de l'immigration⁷⁷.

Le Monde tout en rejetant explicitement une telle association lorsqu'elle est portée par l'extrême droite, adopte un positionnement ambigu lorsqu'il rapporte des énoncés d'autres courants ou qu'il traite de l'actualité portant sur la délinquance, laissant parfois au lecteur lui-même la possibilité de reconstruire un discours nouant la thématique de l'insécurité à la thématique de l'immigration⁷⁸.

3.1. La mise à distance explicite de la sémantique frontiste

Dans le discours de l'extrême droite française, un lien de causalité très net est établi entre délinquance et immigration, activé par deux stéréotypes : les immigrés sont perçus comme des délinquants potentiels et l'immigration, envisagée comme un facteur de délinquance, comme un

⁷⁶ Je reprends la notion de stéréotype telle qu'elle est employée dans les sciences sociales : « une croyance, une opinion, une représentation concernant un groupe et ses membres » (Amossy et Herschberg-Pierrot 2004/1997 : 34).

⁷⁷ Le sociologue Laurent Mucchielli, dans un article intitulé « Délinquance et immigration : le sociologue face au sens commun » (2003) analyse et remet en cause la « représentation sociale » selon laquelle « les jeunes d'origine africaine (« Blacks » et « Beurs ») constituent une figure type du jeune délinquant » et « les quartiers d'habitat social dans lesquels ils sont concentrés font figure de zones dangereuses » (28). D'après Mucchielli, ces stéréotypes prennent notamment leur « source dans le passé colonial de la France, la relation de domination (militaire, politique et économique) qu'elle a imposée à d'autres civilisations et les sentiments de supériorités individuelle et collective qui ont toujours accompagné cette histoire. » (28) et portent préjudice aux populations visées, « orientant tant les pratiques des institutions que les représentations que des acteurs ont d'eux-mêmes » (28).

⁷⁸ Compte tenu du faible nombre d'énoncés qui contiennent le couple *insécurité/immigration*, l'analyse qui suit s'appuie sur l'ensemble du corpus *MONDE/INSECURITE*.

danger pour la France⁷⁹. Ce couplage des mots et des phénomènes⁸⁰ transparaît dans un des discours de Jean-Marie Le Pen rapporté par *Le Monde* peu après les attentats du 11 septembre 2001 :

Selon M. Le Pen, « les pouvoirs publics français doivent avant tout agir pour préserver la sécurité interne et externe de la nation ». « Certains seront tentés d'adopter le point de vue à la mode et réduiront l'analyse à la lutte contre le terrorisme islamique (...), mais là n'est pas l'essentiel. Le risque pour la France est celui de la submersion et de la subversion à partir d'une folle politique d'immigration qui a fait entrer chez nous des millions d'étrangers tandis qu'on poussait à la désintégration de la nation et de la République », soutient-il *en ajoutant, sans craindre les amalgames, « qu'il y a un lien entre l'immigration et la délinquance, entre l'immigration et l'insécurité, entre l'immigration et les risques de troubles civils »* (*Le Monde*, 24/09/01).

Le Monde affiche très nettement sa distance à l'égard de tels énoncés et d'une telle association par l'insertion dans le discours de Le Pen d'un commentaire métadiscursif disqualifiant : « sans craindre les amalgames ». À quelques (rares) endroits, *Le Monde* rapporte, en les mettant systématiquement à distance par l'intermédiaire de commentaires du même type, des propos émanant du parti d'extrême droite ou d'électeurs sympathisants :

Pierre, lui, n'a jamais caché son penchant pour les idées de Jean-Marie le Pen. Bientôt à la retraite et fier d'avoir commencé à travailler à l'âge de 14 ans, cet ouvrier boucher a déjà voté pour le responsable du FN en 1995 et il a assisté à plusieurs de ses meetings. Mais désormais, il exprime sans doute avec encore plus de vigueur et de franchise ses sentiments xénophobes. [...] À ses yeux, le leader du FN, « c'est le seul mec pour s'occu-

⁷⁹ Je renvoie à l'ouvrage de Maryse Souchard *et alii* (1997) qui présente une analyse très précise des ressorts du discours d'extrême droite française et de la place de l'immigration dans le discours de Jean-Marie Le Pen : « Parmi les dangers, qui d'après Jean-Marie Le Pen, menacent notre société, l'immigration tient une place particulière. C'est une menace de type abstrait mais qui renvoie à un groupe spécifique, les "immigrés", en ce sens que cela désigne précisément des individus distingués pour ce qu'ils sont et non pour leur appartenance à une croyance ou à une idéologie. L'immigration constitue aussi un parfait exemple de la construction d'un enjeu politique. Aujourd'hui encore, l'immigration apparaît comme le danger le mieux identifié par les auditeurs ou les lecteurs de Jean-Marie Le Pen mais aussi comme la position caractérisant le plus son discours. [...] *En fait l'immigration sert d'explication à des maux, identifiés comme étant ceux des Français : le chômage ou l'insécurité [...]* » (Souchard *et alii* : 61-62).

⁸⁰ Le Chapitre 3 revient sur ce couplage en termes de stratégie argumentative.

per de l'insécurité ». Et, pour lui, *les responsables sont tout désignés. Ce sont « les noirs et les arabes » qui, d'ailleurs, « remplissent les prisons ».* *Cet amalgame entre délinquance et immigration est repris par Roger, chauffeur routier. (26/04/2002)*

Le rejet et la condamnation peuvent même s'effectuer par organes de presse interposés, comme dans cet extrait de la revue de presse du quotidien :

Dans la presse

France-Soir - Bernard Morrot

Ce qu'il y a de fascinant dans les périodes de crise internationale, c'est que n'importe qui peut dire ou écrire n'importe quoi sans que nul s'en émeuve vraiment. (...) Que Bruno Mégret, président du MNR, joigne sa voix à celle des innombrables tenants de la thèse, disons fortement suggérée, de l'attentat dans l'explosion de Toulouse, n'a rien de surprenant. Ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'il le fait, ne voulant pas être à la traîne de son meilleur ennemi, Jean-Marie Le Pen. *Mais là où les excès oratoires de ce personnage dépassent leur mesure habituelle, c'est lorsqu'il dit qu'« aujourd'hui le danger vient autant de Kaboul que de Mantès-la-Jolie » et qu'il faut d'urgence « refouler cette mauvaise immigration qui développe dans notre pays l'islamisme, l'insécurité, le chômage et les impôts ».* (...) Ce serait une erreur dramatique que de ne pas dénoncer ceux qui profitent d'un arrière-plan dramatique pour revenir sur le devant de la scène. (*Le Monde*, 29/09/01)

Après le 21 avril 2002, le quotidien de presse rejette systématiquement l'association *immigration/insécurité* telle qu'elle est activée par le Front National. Les journalistes prennent à ce moment la peine d'explicitier leur position, courant le risque de faire circuler temporairement le couple de signifiants *insécurité/immigration*.

3.2. La position ambiguë du *Monde*

Le rapprochement des mots *insécurité* et *immigration* et l'association qui en découle ne reviennent pas seulement aux discours de Le Pen. Dès le mois de décembre 2001, le couple *insécurité/immigration* émerge dans quelques énoncés venant de la société civile ou de la droite parlementaire.

On le voit d'abord se dessiner dans un entretien avec le prêtre Christian Delorme⁸¹ :

Les journalistes : L'actuel débat sur l'insécurité ne revient-il pas, d'une manière détournée, à stigmatiser les mêmes populations ?

Christian Delorme : En France, nous ne parvenons pas à dire certaines choses, parfois pour des raisons louables. Il en est ainsi de la *surdélinquance* des jeunes issus de l'*immigration*, qui a longtemps été niée, sous prétexte de ne pas stigmatiser » (Christian Delorme, entretien *Le Monde* avec Philippe Bernard et Xavier Ternisien, 04/12/01).

Plus tard, dans un dossier intitulé *Le Grand dossier Sécurité*, *Le Monde* consacre un article à des prises de position divergentes, réitérant les propos de Delorme et mettant en avant l'avis tranché de Malek Boutih, alors président de SOS-Racisme :

« *Il faut parler des choses, même lorsqu'elles sont gênantes* » [TITRE]

Pour Malek Boutih, président de SOS-Racisme, la reconnaissance de la surdélinquance des jeunes issus de l'immigration n'est plus un tabou [CHAPEAU]

Un tabou est-il en train d'être brisé ? Dans le débat sur l'insécurité, bien des intervenants évoquent ouvertement ce qui, selon eux, a longtemps relevé du « non-dit » : *la surreprésentation des jeunes issus de l'immigration – qu'ils soient étrangers ou de nationalité française – dans la délinquance*. Ce constat, qui tranche avec le discours dominant des vingt dernières années, est dressé de manière plus ou moins directe par des observateurs peu suspects de sympathie pour les thèses d'extrême droite. [ARTICLE] (*Le Monde*, 31/03/02)

Le quotidien nuance parcimonieusement l'ensemble des propos qu'il cite en opposant des données statistiques inexistantes, mais ne les condamne pas.

« Ce constat ne s'appuie pas sur des données chiffrées réellement exploitables. Et pour cause : les seules statistiques disponibles portent sur les étrangers et ne précisent bien sûr pas, dans le cas de jeunes Français, les origines des uns ou des autres. » (*Le Monde*, 31/03/02)

Dans le même article, différents locuteurs sont convoqués dont les rôles dans la situation d'énonciation (chercheur, médiateur) tendent à

⁸¹ Surnommé le « prêtre des Minguettes », Christian Delorme est un acteur important des mouvements antiracistes des années 1980 menés par la jeunesse maghrébine.

« légitimer » les discours tenus, rendant *ipso facto* leurs énoncés « acceptables » :

L'anthropologue Jacques Barou, chargé de recherche au CNRS, partage en partie ce point de vue. « On est obligé de sortir de l'angélisme. La politique de l'autruche est dangereuse et malsaine et aboutit à un effet de globalisation, comme si, finalement, on mettait en cause l'ensemble de ces populations. Or toutes les familles ne sont pas touchées ! Reconnaître la réalité est au contraire une manière de lutter contre les a priori et d'engager une réflexion plus approfondie sur les causes. » Le Monde n'échappe pas à ce débat. À la suite des déclarations de Christian Delorme, le médiateur du journal, Robert Solé, avait évoqué le sujet dans l'édition du 17 décembre 2001. En réponse aux interrogations d'un lecteur, il écrivait : « Pendant des années, Le Monde a donné l'impression de cacher une partie de la réalité pour ne pas alimenter le racisme. Faut-il regretter que des faits dérangeants soient enfin abordés de front ? » (Le Monde, 31/03/2002)

De la sorte, une représentation stéréotypée est elle-même légitimée : l'insécurité est surtout le fait de jeunes issus de l'immigration. Avec elle, l'association *insécurité/immigration* est en partie scellée, au moins pour un temps. Autrement dit, quand le mot *insécurité* est prononcé, on peut *légitimement* associer au référent un jeune issu de l'immigration. Sans la calquer textuellement, de tels énoncés ouvrent la voie à une sémantique et une rhétorique des extrêmes.

Pour ce qui est de la droite parlementaire, le mot *immigration* fonctionne en séquence avec *insécurité* bien avant le 21 avril dans un énoncé de Nicolas Sarkozy, député RPR qui n'a alors aucun rôle politique majeur, mais qui soutient néanmoins la candidature de Jacques Chirac :

« Les Français ont peur et c'est notre devoir d'en parler. Je ne voudrais pas qu'il se repasse avec l'insécurité ce qui s'est passé avec l'immigration. Pendant dix ans, sous la pression d'une pensée unique, nous avons eu peur d'en parler, moyennant quoi M. Le Pen s'est emparé de ce thème et nous avons mis quinze ans à faire triompher des idées raisonnables. Rien ne m'est plus étranger que l'extrémisme » (Nicolas Sarkozy, député RPR, au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », Le Monde, 15/01/02).

Si Nicolas Sarkozy ne mentionne pas explicitement un lien de causalité entre *insécurité* et *immigration* comme le fait le Front National, il compare le traitement des deux phénomènes. Cet énoncé sonne comme les prémisses des positions adoptées par ce qu'on a pu appeler après la campagne présidentielle 2007 la « droite décomplexée ». Plus tard, la

veille du premier tour des élections présidentielles 2002, *Le Monde* rapporte et commente une intervention télévisée de Jacques Chirac :

On a donc droit au leitmotiv de Chirac : « L'insécurité, c'est aujourd'hui la préoccupation majeure des Français, et, derrière l'insécurité, il y a l'autorité de l'État. » Suit la variation obligée sur les « zones de non-droit » et sur les « réseaux mafieux » qui vivent « de l'immigration, de la prostitution, du trafic d'armes et de la drogue ». La musique est familière. *Il y a pourtant une note nouvelle, avec le mot « immigration » qui, jusqu'ici, n'était pas utilisé dans ce contexte. (Le Monde, 19/04/2002)*

Le Monde relève la coprésence des mots *insécurité* et *immigration* sans s'aventurer dans plus de commentaires.

Le filtre citationnel sert aussi la mise en abyme, par l'intermédiaire du citoyen, d'une doxa esquissant cette représentation stéréotypée de la délinquance/de l'insécurité, comme dans ce reportage sur le « sentiment d'insécurité » à Grande-Synthe, banlieue de Dunkerque :

À quelques kilomètres de là, Marie-Thérèse *aurait toutes les raisons de se sentir en insécurité*. Âgée de soixante-sept ans, elle vit seule dans un immeuble HLM du quartier Europe nord, considéré comme l'un des plus difficiles de Grande-Synthe. « Ici, ça va, il n'y a aucun problème. Je me promène partout et à n'importe quelle heure, explique pourtant cette mamie, bon pied bon œil. *Et pourtant, il y a des jeunes et des arabes. Comme quoi, tout ce qu'on peut dire...* », précise la grand-mère, mariée pendant vingt-neuf ans à un algérien. À l'égard *des groupes de jeunes qui traînent dans la rue et qui font souvent peur*, Marie-Thérèse prône le dialogue et la tolérance. (*Le Monde*, 15/12/01)

Au citoyen de remettre en cause par lui-même une telle représentation et de choisir l'attitude à adopter contre les stéréotypes.

Un dernier phénomène inquiétant concerne la prise en charge – certes sporadique – par le journaliste d'énoncés-commentaires diffusant les mêmes stéréotypes. Observons à titre d'exemple cet extrait de reportage sur « l'insécurité » à Rilleux-la-Pape, banlieue de Lyon :

Élu maire en 1995, Jacky Darne (PS) a accumulé les dispositifs d'aide aux quartiers et s'est fait réélire facilement en mars. Il a installé des caméras pour surveiller deux quartiers sensibles, et la mairie envisage d'étendre le système à la piscine municipale et à une galerie marchande. *Les quartiers sous vidéo sont calmes, c'est vrai. Surtout l'été, quand la moitié de la cité est rentrée au pays. Mais les caméras ne servent qu'à tranquilliser les parents et à éviter les attroupements de jeunes au pied des immeubles. La délinquance, elle, se déplace ailleurs, jusqu'à Lyon. (Le Monde, 02/08/01)*

La population issue de l'immigration y est implicitement désignée comme étant à l'origine de troubles.

En même temps qu'il valide l'équivalence *insécurité/délinquance*, *Le Monde* accorde un espace à des discours où *insécurité* et *immigration* entrent en association. Il semble que le quotidien de presse soit quelque peu démuné dans la position à adopter, oscillant entre le rejet, la mise à distance, le questionnement et l'assentiment. Si l'on ne peut reprocher au *Monde* de reconstruire une scène énonciative faisant intervenir différents points de vue, on peut légitimement s'alarmer du fait que le média ne tente à aucun moment de reproblématiser le débat, d'approfondir et de laisser la place à des analyses fouillées et précises du phénomène de la délinquance chez les immigrés et les dits « jeunes issus de l'immigration ». Après le 21 avril et l'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour, la responsabilité des médias sera, à juste titre, mise en cause.

La plupart des études menées dans la lignée de Maurice Tournier ont abouti à décrire le mot comme enjeu de luttes pour le pouvoir, le politique essayant de « prendre la langue » (1997 : 292) ; s'entrecroiseraient ainsi dans une conjoncture donnée « plusieurs “contenus” » au sein d'un même mot, analysé *ipso facto* comme « le lieu de postulations sémantiques antagonistes » (1997 : 291). Dans le traitement médiatique de la thématique (in-)sécuritaire, le phénomène apparaît à l'inverse, comme l'inquiétante fabrication d'un consensus autour du même mot (*insécurité*). *Le Monde* privilégie à ce moment une interprétation du terme *insécurité* qui se définit alors majoritairement par rapport au terme *délinquance*.

Dans un espace à plusieurs voix où interviennent politiques, journalistes, sociologues, criminologues, citoyens ainsi que des représentants de l'ordre social (policiers, procureurs, juges), et où domine cependant la voix du quotidien, les emplois du mot se construisent dans l'espace discursif médiatique par rapport à cet usage dominant, redessinant et renforçant le consensus. Ainsi l'association *insécurité/délinquance* prévaut-elle jusqu'à la fin de la campagne sur d'autres associations, diffusant dans son trajet médiatique des stéréotypes que l'on croyait jusque-là réservés à une idéologie des extrêmes.

CHAPITRE 3

ARGUMENTS POLITIQUES, POSITIONS MEDIATIQUES ET DISCOURS CITOYENS

« Les faits divers ne peuvent occuper qu'une place relative dans la hiérarchie de l'information propre au *Monde* [...]. Il est très rare qu'un fait divers ait une portée générale qui dépasse sa dimension locale, singulière et particulière. *Cependant, l'insécurité est devenue un thème essentiel du débat public et a été placée au cœur du débat politique. Sans préjugés ni timidités, notre rôle est à la fois de rendre compte de ce débat et de confronter les discours aux réalités du terrain.* » (Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde* cité par le médiateur du *Monde*, 03/06/02)

Le thème de l'insécurité se présente ainsi d'emblée dans le *Monde* comme objet central de débat dont le journaliste doit rendre compte avec objectivité, sans craindre le travail d'investigation. De là, le mot *insécurité* se constitue un « nœud » argumentatif. Son usage suit d'ailleurs le rythme de la campagne électorale et se situe dans un agir politique programmatique (Chapitre 1). Se fabrique aussi un consensus sémantique sur la base duquel prennent position acteurs politiques, journalistes ou encore membres de la société civile (Chapitre 2). Quelles sont alors les pratiques argumentatives qui se construisent en 2001-2002 autour du mot *insécurité* et de la notion qu'il recouvre ? Quelle(s) forme(s) prend une rhétorique sécuritaire dans un média écrit ? Et quels discours sont légitimés, approuvés, quels énoncés sont rejetés ?

Quelques aspects du trajet argumentatif du mot *insécurité* dans *Le Monde* retiennent l'attention : 1. La forme spécifique que prend le débat sur l'insécurité dans le quotidien de presse 2. Les univers de référence édifiés par les politiques et les stratégies argumentatives qu'ils mènent. Ceux-ci privilégient deux techniques lorsqu'il est question d'insécurité : les opérations de cadrage et l'appel aux valeurs communes 3. Le discours « méta » (métalinguistique et métadiscursif) du public qui, après le 21 avril, oppose à la parole politique sa propre expérience de l'insécurité.

Comme dans les précédents chapitres, c'est le mot qui sert d'entrée. Au travers cette immersion dans les enchaînements d'énoncés et les rhéoriques, regardons de près la manière dont les idéologies habitent les mots et les notions de sécurité et d'insécurité, et la façon dont les signes travaillent le discours.

1. LA FORME DU DEBAT SUR L'INSECURITE DANS LE MONDE

Pendant la campagne électorale en 2001-2002, *Le Monde* se constitue en site argumentatif dans lequel des positions politiques s'affrontent sur plusieurs thématiques, dont l'insécurité qui est érigée par le candidat Jacques Chirac comme fer de lance de la campagne. Jusqu'au 21 avril, ces positions sont essentiellement représentées par des acteurs politiques engagés dans la campagne, même si le débat accueille de temps à autre l'opinion d'autres types d'acteurs (représentants de la société civile, experts, citoyens). Plusieurs genres de texte et plusieurs dispositifs énonciatifs sont convoqués par le journal pour rendre compte du débat sur l'insécurité. La parole politique, enchâssée dans le discours du journaliste⁸², peut être donnée à lire dans un article d'information – le plus souvent un article d'information politique – ou dans des dépêches :

Jacques Chirac avait donné le ton lors de son intervention télévisée du 14 juillet en dénonçant « *cette insécurité croissante comme une déferlante (...) et totalement contraire à l'esprit des droits de l'homme* ». L'augmentation (9, 58 %) des chiffres de la délinquance au cours du premier semestre par rapport aux six premiers mois de 2000 (*Le Monde* du 2 août) a permis à l'opposition de reprendre l'argumentaire. Dans un communiqué, le RPR a estimé, mercredi 1er août, que « *la politique frioleuse du gouvernement n'est pas étrangère* » à la hausse des délits et crimes répertoriés par le ministère de l'Intérieur. « *Par sa passivité et son laxisme, le gouvernement oublie chaque jour davantage que la sécurité constitue pour chacun de nos concitoyens la première des libertés* », déplore le mouvement gaulliste. (*Le Monde*, 03/08/01)

Le journaliste peut aussi être en retrait derrière une parole politique

⁸² Un dispositif énonciatif couramment utilisée est celui de la *reproduction polyphonique* (Mouillaud et Têtu 1989 : 141) : les énoncés reproduits se présentent comme des fragments qui ne sont pas susceptibles d'autonomie et « qui supposent un enchâssement dans un énoncé porteur qui est lui-même plus enveloppant qu'un simple verbe déclaratif » (141). Ce type de citation se présente « comme un énoncé à double foyer, qui permet une lecture, soit sur le plan du discours d'origine, soit sur le plan du journal » (141).

qui est citée dans des *verbatim*. Ce type d'article rapporte en discours direct mais sous une forme incomplète et souvent retouchée des interviews ou des discours d'acteurs politiques qui se sont tenus dans d'autres médias que dans *Le Monde*. Enfin, le quotidien peut offrir un espace à un acteur politique qui s'exprime dans une tribune ou un article d'opinion.

Le dispositif énonciatif est plus complexe dans les cas où se dégage « une construction plurilogale de l'intertexte » ou encore un « intertexte à plusieurs voix » (Moirand 2006, 2007). Des paroles empruntées à plusieurs communautés (politiques, citoyens, représentants de syndicats de policiers, monde associatif, éducateurs, en l'occurrence) ou plusieurs locuteurs d'un même parti politique ou d'une même sensibilité politique se croisent et se répondent, souvent à leur insu, donnant cependant l'illusion d'une scène argumentative à plusieurs acteurs.

À travers ces différents dispositifs, le quotidien distribue et « module » la parole des politiques, en tenant compte à la fois des interventions publiques sur l'insécurité et du public auquel il s'adresse (lectorat). Si les locuteurs de la gauche ou de la droite parlementaires sont très présents, la parole des représentants politiques des extrêmes est assez peu représentée. Quelques rares propos d'Olivier Besancenot (LCR) et d'Arlette Laguiller (LO) sont rapportés⁸³. Le Front National et le MNR ont peu d'espace et cela même après que le candidat Jean-Marie Le Pen arrive au second tour de l'élection présidentielle. Les « petits candidats »⁸⁴ sont quasiment absents. De plus, la parole des acteurs du débat est distribuée différemment dans l'espace textuel du quotidien. Quand gauche et droite parlementaires ont accès dès le début de la campagne à des tribunes ou des *verbatim*, les propos de l'extrême droite sont systématiquement médiés par la voix du journaliste. Cette distribution est modifiée après le 21 avril, quand Le Pen arrive au second tour : plusieurs ar-

⁸³ Une prospection sur l'ensemble des quotidiens nationaux révèle que le journal *Libération* donne une place plus conséquente aux énoncés de l'extrême gauche sur la thématique de l'insécurité.

⁸⁴ L'élection présidentielle de 2002 ne comptait pas moins de 16 candidats officiels : Christine Boutin (FRS-Divers droite), Corinne Lepage (Cap 21-Ecologiste), Jean-Marie Le Pen (FN), François Bayrou (Nouvelle UDF), Olivier Besancenot (LCR), Jean-Pierre Chevènement (MDC), Jacques Chirac (RPR sortant), Daniel Gluckstein (Parti des Travailleurs), Robert Hue (PCF), Lionel Jospin (PS), Arlette Laguiller (LO), Alain Madelin (DL), Noël Mamère (Les Verts), Bruno Mégret (MNR), Jean Saint-Josse (CPNT), Christiane-Marie Taubira-Delannon (PRG).

tics sont alors consacrés aux discours du candidat, dont un *verbatim*.

Le Monde s'interpose aussi à différents niveaux dans les argumentaires des politiques en présence, structurant le débat et orientant le point de vue du public. Ces interventions sont multiples et plus ou moins perceptibles selon les dispositifs énonciatifs. Elles correspondent pour certaines « au rôle que l'on attend de la presse dans une société démocratique, un rôle critique vis-à-vis des pouvoirs politique, économique, scientifique, voire un rôle mobilisateur, en particulier dans les textes où l'information glisse vers le commentaire » (Moirand 2007 : 70). Certaines positions peuvent être mises en évidence, d'autres atténuées. La présence de commentaires du journaliste autour ou à l'intérieur de séquences de locuteurs politiques dans les articles d'information, la reprise et la répétition de certaines formules ou de certains énoncés à différents moments du débat, le choix de certains titres, sont les marques parmi d'autres d'une prise de position ou d'une attitude critique du journal. Enfin, plus simplement, le journal peut réorganiser à sa manière un discours tenu, y insérer des articulations et des interprétations qui guident en quelque sorte le lecteur. Les journalistes et la rédaction peuvent enfin aussi exprimer de manière explicite leur point de vue dans les éditoriaux et dans des articles d'opinion – articles qui sont rangés avec les éditoriaux dans les rubriques *Horizons* et *Horizons-Analyses*. Lorsqu'elle joue un rôle critique, la rédaction représente un journaliste indépendant, informé et critique d'une société démocratique.

La forme du débat sur l'insécurité dans *Le Monde* évolue avec le calendrier de la campagne électorale. Avant le 21 avril, le débat a lieu essentiellement entre la gauche et la droite parlementaires. Quelques acteurs des partis extrêmes sont représentés à la périphérie de cette scène principale. Deux questions structurent en quelque sorte ce débat : *Comment expliquer le phénomène de l'insécurité ?* et *Comment agir contre l'insécurité ?* Au sein d'un consensus sur le sens et le référent d'*insécurité*, les opérations argumentatives vont alors essentiellement jouer sur des cadrages et représentations conjointes de la délinquance et de l'insécurité. Mais entre la période préélectorale et l'élection du président, le débat est modifié. Un événement inédit se produit le 21 avril dans la vie politique, qui se répercute à la fois sur le partage initial de la parole dans *Le Monde* et sur les questions structurant le débat. Le candidat d'extrême droite Jean-Marie Le Pen arrive au second tour en face du candidat de droite Jacques Chirac. Absent au second tour de l'élection présidentielle, un des principaux acteurs du débat, Lionel Jospin, candidat de la gauche, déclare se retirer de la vie politique. De son côté, le candi-

dat Chirac refuse de débattre avec son adversaire, Le Pen. Dans *Le Monde*, les représentants politiques sont réduits au quasi-silence. La parole est alors donnée au journaliste et au citoyen(-électeur) tout bord politique confondu, par l'entremise d'articles d'information, de tribunes et de nombreux courriers de lecteurs. Ces scripteurs questionnent la légitimité du débat sur l'insécurité, sa forme et son contenu, et s'emparent de la question *Comment expliquer l'arrivée au second tour du Front National ?*, qui a subsumé le débat sur l'insécurité. Aussi, journaliste et citoyen interpellent la classe politique tirent parti de cet espace médiatique comme exutoire à la colère et l'angoisse.

2. UNIVERS DE REFERENCE ET STRATEGIES ARGUMENTATIVES DES POLITIQUES

Le thème de l'insécurité comme thème de campagne présidentielle est introduit par Chirac dans une interview télévisée qu'il accorde à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet. *Le Monde* rapporte une partie des propos tenus dans un verbatim publié le 17 juillet⁸⁵. Ces énoncés-déclencheurs d'une campagne électorale sur l'insécurité mettent en place un argumentaire et une stratégie offensive que s'empressent de relayer les locuteurs et scripteurs se réclamant de la droite. Directement visée, la gauche au gouvernement peine à contrer les critiques. Face à une bipolarisation des débats – et une monopolisation de la thématique sécuritaire par deux courants politiques – d'autres candidats à l'élection opposent des tentatives de changement de terrain. C'est notamment le cas de Le Pen et de Besancenot. Dans cet affrontement, *Le Monde* ne reste pas neutre. Les types d'arguments convoqués par les politiques sont le plus souvent des *arguments de cadrage** : à partir du mot et de la notion *insécurité*, chacun crée un univers de référence pour livrer ses propositions.

2.1. La stratégie offensive de la droite

La droite, avec Chirac en chef de file, choisit en juillet 2002 les (mauvais) chiffres de la délinquance comme angle d'attaque. Au-delà d'une critique « conjoncturelle », c'est d'abord l'occasion pour l'homme politique de représenter l'insécurité sous un jour qui convienne à l'électorat de son parti, de réinvestir certaines valeurs démocratiques communes, de

⁸⁵ Le texte intégral est reproduit en annexe de ce chapitre (§ Texte 1).

convoquer des thèmes chers à sa formation politique... et de livrer au passage une conception de la lutte contre l'insécurité héritée de discours experts (voir Chapitre 2). Mais au-delà de cette stratégie, ce qui frappe c'est la forte polarité négative qui habite ce discours, que nous pouvons qualifier d'« insécuritaire » pour reprendre la jolie formule de Fred Hailon (2011).

L'argumentaire de Chirac commence par camper une représentation partielle de l'insécurité :

Cette insécurité croissante, cette espèce de déferlante, est inacceptable. Nous avons des quantités de délinquants, notamment de jeunes délinquants, qui agressent... (*Le Monde*, 17/07/01)

Grâce à la technique de la *dissociation**, Chirac attire l'attention sur un groupe de délinquants en particulier, celui constitué par les jeunes délinquants. Alors qu'elle sert généralement à représenter une valeur ou un phénomène sous un jour nouveau, la dissociation vient ici conforter subtilement le lieu commun selon lequel la délinquance touche en particulier la jeunesse⁸⁶. Cette dissociation permet à l'homme politique de cibler son champ d'action sur la délinquance juvénile.

Dans le même temps, le mot *insécurité* se charge d'une affectivité et d'une axiologie négatives. Le discours de Chirac peut provoquer à la fois la colère et la peur, devant un phénomène décrit comme brutal et envahissant. Au début de son argumentaire, Chirac fait la part belle à la peur de l'insécurité :

Nous sommes arrivés à un point qui est *absolument insupportable*, et il faut mettre un coup d'arrêt. Un très grand nombre de Français, dans les quartiers en difficulté, dans les villes en général et maintenant à la campagne, *sont confrontés à une réalité qui leur fait peur. C'est inacceptable*. Il faut que la sécurité, qui est la première des libertés, soit garantie à tous

⁸⁶ Il est en fait difficile au vu des statistiques de la délinquance de dire si c'est essentiellement la jeunesse qui est concernée ou non. Laurent Mucchielli, entre autres, remet en cause un tel « lieu commun » : « On n'apprend presque rien des délinquants en consultant les statistiques de police ou de justice. Elles ne retiennent en effet en tout et pour tout que trois critères : le sexe, le fait d'être mineur ou majeur et la nationalité ; autrement dit, rien sur l'âge précis, le milieu social, le niveau de diplôme, le lieu de résidence, le lieu de naissance, la profession, les revenus, les opinions, les antécédents médicaux, psychologiques, etc. C'est la plus grave lacune de cette source qui rend impossible la recherche statistique sur les facteurs de la délinquance [...] » (Mucchielli 2001 : 58).

les français, où qu'ils habitent, 24 heures sur 24. *Cette insécurité croissante, cette espèce de déferlante, est inacceptable.* (*Le Monde*, 17/07/01)

À l'expression d'une colère paroxystique – l'argumentaire est ainsi ponctué par la répétition de « marqueurs d'insatisfaction »⁸⁷ (*inacceptable, insupportable*) – est associée une représentation angoissante de l'insécurité, qui ne peut qu'émouvoir et frapper les imaginaires : catégorisée comme « déferlante »⁸⁸, l'insécurité est perçue – et donnée à percevoir – comme un phénomène qui surgit violemment et se répand avec intensité. Il faut ici cependant souligner que dans l'interview initiale, la dimension émotionnelle, anxiogène et négative de l'argumentation de Chirac était plus marquée, comme en témoigne cet extrait :

JACQUES CHIRAC - Ce qui est certain c'est que ce à quoi un très grand nombre de Français, dans les quartiers difficiles, dans les villes en général et maintenant à la campagne, sont confrontés, ce n'est pas à des statistiques mais à une réalité qui leur fait peur. Et cela, c'est inacceptable. Alors, il faut donner un coup d'arrêt, je le répète, à tout cela. *Ce n'est pas l'image que nous nous faisons de notre pays. Ce n'est pas l'idée que nous avons de la France. Ce n'est pas, non plus, conforme à l'idée des droits de l'Homme dont nous parlions. Quand les gens sont agressés, quand des jeunes filles sont violées, cela, ce n'est pas possible.* (Interview télévisée de Jacques Chirac, 14/07/01)

Le Monde, en supprimant certains énoncés hyperboliques, a atténué cette dimension.

Contre l'insécurité ainsi mise en mot, Chirac appelle à des valeurs positives. D'abord à la sécurité comme valeur commune : « Il faut que la sécurité, *qui est la première des libertés*, soit garantie à tous les français, où qu'ils habitent, 24 heures sur 24 ». L'homme politique emprunte une route déjà bien balisée par ses prédécesseurs, n'hésitant pas à inscrire dans son argumentaire des énoncés fondateurs et à glisser avec allégresse sur la mémoire de discours politiques appartenant à différentes époques et courants. La relative explicative *qui est la première des libertés* donne un statut de présupposé à un argument adroitement non soumis à débat – « la sécurité est la première des libertés ». Cette formule est en fait traversée

⁸⁷ Je reprends cette expression à Nelly Flaux (citée dans Kerbrat-Orecchioni 2000).

⁸⁸ Le terme même de *déferlante* est une dérivation de *déferler* et a généralement le sens de « grande lame déferlant en plein océan » (*Dictionnaire historique de la langue française*).

de discours et d'énoncés qui remontent pour certains au siècle des Lumières.

En premier lieu les énoncés d'Emmanuel Sieyès, figure-clé de la Révolution française⁸⁹ :

Il est impossible de concevoir une association légitime qui n'ait pas pour objet *la sécurité commune, la liberté commune*, enfin la chose publique. (Emmanuel Sieyès, 1789, *Qu'est-ce que le Tiers état ?*, éd. 1988, p. 166-169)

Art. XI. *La liberté, la propriété et la sécurité des citoyens doivent reposer sous une garantie sociale*, supérieure à toutes les atteintes. (Emmanuel Sieyès, 1789, *Préliminaire de la constitution. Reconnaissance et exposition raisonnée des droits de l'homme et du citoyen. Lu les 20 et 21 juillet 1789 au comité de la constitution*, p. 44)

Ces énoncés, qui posaient la sécurité comme valeur positive, étaient eux-mêmes marqués d'une polarité négative (*il est impossible...*) matérialisée dans l'emploi de privatifs et de négations.

On y retrouve ensuite la trace d'un principe de Montesquieu dans *l'Esprit des lois* :

*La liberté politique consiste dans la sûreté*⁹⁰, ou du moins dans l'opinion que l'on a de sa sûreté. (Montesquieu, *De l'esprit des lois*, t. 2, 1755, 109-111 ; Source : base Frantext),

et surtout, l'article 2 de la *Déclaration des droits de l'homme* :

Art. 2 - Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. (*Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789*)

⁸⁹ Sieyès s'impose au début de la Révolution française comme un philosophe, législateur, administrateur. Il se positionne comme l'inventeur d'une science politique et comme l'expérimentateur d'une langue politique. Après la publication en janvier 1789 de la brochure *Qu'est-ce que le Tiers état ?*, Sieyès devient un acteur politique d'importance. Il participe à la rédaction de la *Déclaration des droits de l'homme* et à la constitution votée par les députés de l'Assemblée constituante en 1791. Siéyès est de ceux qui en 1789 font émerger *sécurité* comme mot-notion politique servant l'expression d'un droit du citoyen contre l'arbitraire du pouvoir monarchique.

⁹⁰ Le mot *sécurité* se présentant comme un néologisme politique au 18^e siècle, c'est le mot *sûreté* qui prévaut encore dans l'usage.

Cependant, la sécurité est présentée par Chirac comme « la première » des libertés, ce qui constitue un dévoiement des énoncés révolutionnaires et des principes de la *Déclaration des droits de l'homme*, et cela à double titre : les révolutionnaires promouvaient la sécurité comme valeur d'un régime neuf rompant avec le pouvoir monarchique, alors synonyme d'arbitraire et de gouvernance belliqueuse. *Sécurité* servait ainsi à nommer un droit des citoyens garanti par un pouvoir collectif. La sécurité devait être garantie par la liberté mais à aucun moment les deux valeurs ne se confondaient. Le brouillage discursif mis en œuvre par le candidat Chirac sert son argumentation et son discours : il renforce l'argument selon lequel *l'insécurité est inacceptable* (et, si l'on pousse plus loin la logique argumentative de Chirac : toute situation – décrite comme – « insécuritaire » est inacceptable), il réussit à amplifier l'urgence qu'il y a à agir contre l'insécurité, enfin il légitime le traitement de l'insécurité comme thème prioritaire. Mû par un opportunisme électoral⁹¹, le politique arrache ainsi l'insécurité à l'actualité pour en faire une question de principe : est affirmée une valeur commune, « la sécurité », qui est associée à une autre valeur commune, « la liberté »⁹².

L'argumentaire de Chirac loge en lui plusieurs autres énoncés et discours. On y retrouve le discours sur les libertés nécessaires d'Adolphe Thiers prononcé le 18 janvier 1864, qui pose la sécurité comme condition de la liberté, contre l'arbitraire du pouvoir impérial :

Pour moi, Messieurs, il y a cinq conditions qui constituent ce que j'appelle le nécessaire en fait de liberté. *La première est celle qui est destinée à assurer la sécurité du citoyen.* [...] Il faut que le citoyen soit garanti contre la violence individuelle et contre tout acte arbitraire du pouvoir. (Adolphe Thiers, 1864, *Discours sur les libertés nécessaires, prononcé au Corps législatif*, Source : base *Frantext*).

Comme dans les énoncés des Lumières, il est toujours question de sûreté personnelle au sens juridique du terme, c'est-à-dire de garantie de la liberté individuelle.

⁹¹ Je rejoins ici les analyses de Damon Mayaffre (2005, 2012) qui montre bien comment la thématique sécuritaire n'est pour Jacques Chirac qu'un moyen de gagner la campagne électorale.

⁹² L'appel aux valeurs communes est typique du discours politique. De plus, « leur rappel est en soi un argument, qui cadre avec d'autant plus de force le réel que les valeurs ont souvent une portée très large ainsi qu'une force d'incitation puissante. » (Breton 2006 : 69)

Si l'on pense à une période plus récente, l'énoncé de Chirac rappelle d'abord la conclusion d'un argumentaire antérieur de la droite sur la sécurité, où il n'est plus question de sûreté personnelle mais de sécurité « civile » contre la délinquance. Il s'agit du discours du garde des sceaux Alain Peyrefitte pendant les débats d'assemblée sur la loi *Sécurité et Liberté*⁹³ votée en 1981 :

On a souvent opposé au cours des dernières semaines ces deux notions de sécurité et de liberté. Certains feignent de penser que tout renforcement de la sécurité se fait aux dépens de la liberté et qu'en revanche il faut se résoudre à payer toute extension des libertés individuelles par une croissance de l'insécurité. Dieu Merci, il n'en est rien ! Le gouvernement ne vous propose pas de résoudre la quadrature du cercle. *Liberté et sécurité sont solidaires : voilà le vrai. La sécurité est la première des libertés ; inversement, il n'y a pas de liberté sans une sécurité qui garantisse qu'on pourra en jouir, à commencer par la liberté de rester en vie, la liberté de garder son intégrité physique, la liberté d'aller et venir. Il n'y a aucune contradiction à vouloir renforcer à la fois la sécurité et la liberté. La sécurité sans la liberté c'est l'oppression ; la liberté dans la sécurité, c'est la jungle !* (Archives de l'Assemblée nationale, Alain Peyrefitte, Séance du 11 juin 1980)

Chirac pose comme acquis ce qui dans le discours de Peyrefitte faisait office de conclusion.

Mais l'énoncé de Chirac est aussi traversé des discours tenus par la gauche en 1997 au colloque de Villepinte (cf. *supra*, Chapitre 2). On peut y ainsi voir une allusion affûtée aux positionnements de principe de Jean-Pierre Chevènement, Ministre de l'Intérieur, et de Lionel Jospin, le candidat de la gauche plurielle en 2001-2002. Tous deux appelaient aux valeurs républicaines et ne manquaient pas de citer la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* :

⁹³ Adoptée le 2 février 1981, « la loi 81-82, dite “ Loi sécurité et liberté ”, étend les prérogatives de la police en matière de contrôle d'identité et de flagrant délit, ainsi que celles du Parquet, restreignant la liberté d'appréciation du juge (restriction des possibilités de sursis, de peine de substitution et de circonstances atténuantes) et réduisant d'autant les droits de la défense. Le système d'indemnisation des victimes d'infractions graves est élargi à toute personne qui, victime d'un vol, d'une escroquerie ou d'un abus de confiance ne peut obtenir par ailleurs une réparation et se trouve de ce fait dans une situation matérielle grave » (*La documentation française*, « Politique publique, La justice pénale (1990-2005). Chronologie. » [en ligne] Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/justice-penale/chronologie-justice-penale/>)

Or la sûreté est l'un des droits fondamentaux de l'homme et du citoyen. *La déclaration de 1789, dans son article 2, le proclame haut et fort en mettant la sûreté au même rang que la liberté*, avec laquelle elle entretient des rapports subtils. (Jean-Pierre Chevènement, « Discours d'ouverture », *Actes du colloque de Villepinte*, p. 4)

Ainsi que le proclame la Déclaration de l'homme et du citoyen, la « sûreté » est l'un des « droits naturels et imprescriptibles de l'homme ». Un citoyen dont la sécurité n'est pas assurée ne peut exercer son droit à la liberté [...]. Le principe républicain de l'égalité entre les citoyens ne peut ignorer ce droit à la sécurité. Il n'y a pas de choix entre la liberté et la sécurité. Il n'y a pas de liberté possible sans sécurité⁹⁴. (Lionel Jospin, « Discours de clôture », *Actes du colloque de Villepinte*, p. 88-94)

Chirac n'affirme pas seulement une valeur commune, il rappelle à la gauche une valeur qu'elle-même avait convoquée, au début du mandat de Jospin. Cependant, la reprise quasi textuelle d'un énoncé revenant à la droite (Peyrefitte, « *la sécurité est la première des libertés* ») permet à Chirac de conserver le positionnement idéologique de la formation à laquelle il appartient. Ainsi le discours du candidat de la droite est-il constitué d'une épaisseur *dialogique*⁹⁵ qui à la fois le lie à un ensemble d'énoncés et discours fondateurs sur la sécurité (Révolution française, Thiers) et rappelle un « droit à la sécurité »⁹⁶ dans sa conception récente (Peyrefitte, colloque de Villepinte).

Au-delà des valeurs universelles, la réponse donnée à l'« insécurité grandissante » par Chirac est en partie fondée sur le thème de l'autorité, cher aux formations de droite.

Nous avons des quantités de délinquants, notamment de jeunes délinquants, qui agressent : il n'y a aucune suite donnée ! Il est donc indispensable que l'on retienne le principe que toute agression, tout délit doit être sanctionné au premier délit. C'est ce qu'on appelle la tolérance zéro. Naturellement, je ne fais pas référence à la façon dont le maire de New York

⁹⁴ On retrouve là une reprise de l'argumentaire de Peyrefitte.

⁹⁵ Voir *dialogisme**.

⁹⁶ Plusieurs juristes remettent en cause ce détournement des notions et des mots (M. Delmas-Marty (2010), M.-A. Granger (2009)). Comme le souligne très justement Delmas-Marty, si « dans la déclaration de 1789, le droit à la sûreté est une sorte d'*habeas corpus*, synonyme de “garantie des droits” », le droit à la *sécurité* promu par certains politiques n'a en fait aucune valeur juridique, mais « repose sur l'illusion d'une vie sans danger, et légitime l'intrusion dans les libertés » (Delmas-Marty 2010 : 22).

a traité ses affaires. Ce n'est pas notre culture. Mais je dis que nous avons, en France, une technique judiciaire qui existe – la réparation – et qui n'est pas utilisée.

Police-justice [INTERTITRE]

Nous avons les moyens d'agir. Ce qui manque, c'est la volonté d'agir et c'est l'autorité de l'État. (*Le Monde*, 10/07/01)

Chirac commence par attaquer la gauche sur un manque d'autorité. Là encore la négativité domine, la puissance des signifiants ((*in-*)*sécurité*) joue à plein : la négation (*il n'y a aucune suite donnée*) et l'expression d'un manque (*Ce qui manque, c'est la volonté d'agir et c'est l'autorité de l'État*) précèdent la proposition de solutions. Ces séquences s'affilient dans le même temps à des discours de droite qui émergent dès les années 1970 et qui se situent en réaction aux idées de 1968⁹⁷. Mais ne nous y trompons pas : cet habillage idéologique traditionnel est aussi là pour asseoir une compréhension de l'insécurité et des solutions inspirées de doctrines anglo-saxonnes. Parmi elles, la théorie de la vitre cassée et la tolérance zéro. Plaidant pour un traitement répressif de la jeune délinquance, Chirac convoque un *topos** bien connu, auquel correspond le proverbe *Qui vole un œuf vole un bœuf*. Ainsi dans l'enchaînement suivant :

- 1) Nous avons des quantités de délinquants, notamment de jeunes délinquants, qui agressent : aucune suite n'est donnée
- 2) Il est donc indispensable que l'on retienne le principe que toute agression, tout délit doit être sanctionné au premier délit,

le passage de 1) à 2) se fait par le maillon implicite suivant :

OR qui n'est pas puni, devient de plus en plus violent (*topos*)

⁹⁷ Comme le décrivait René Rémond en 1982, « il est typique de la droite de déplorer que les responsables, où qu'ils soient, dans la famille, l'enseignement, l'Église, la magistrature, ailleurs encore, n'osent plus exercer l'autorité, et d'imputer à leur carence l'origine du désordre, de l'insécurité, les progrès de la délinquance et de la violence [je souligne]. Elle critique le *laxisme* [je souligne] des juges plus soucieux du bien-être des prisonniers que de réparer le tort causé aux victimes. Elle fait le procès des intentions humanitaires qui ont présidé aux réformes du système pénitentiaire depuis 1945. Les positions sur l'abolition ou le maintien de la peine de mort dans notre code pénal ne serait pas un des critères les moins significatifs pour départager une certaine droite d'une certaine gauche. À cet égard, le débat qui s'instaure sur la loi dite *Sécurité et liberté* est riche d'enseignements sur les arguments échangés comme sur les motivations respectives [je souligne]. » (Rémond 1982 : 271)

Ce vieil adage est en fait à la base de la théorie de la « vitre cassée » importée des États-Unis par les experts français, selon laquelle « il faut répondre à chaque acte de délinquance, même les plus bénins, sous peine de voir un engrenage fatal s'enclencher » (Mucchielli 2001 : 53). Chirac invoque alors une tolérance zéro « à la française », distinguant deux formes « culturelles » de tolérance zéro, la tolérance zéro à l'américaine et la tolérance zéro à la française. Par le truchement de cette dissociation, Chirac inclut dans la notion de tolérance zéro un des dispositifs juridiques français – la réparation – ce qui lui permet de faire accepter auprès d'un auditoire large le concept répressif et les mots qui servent à le désigner. Dans la même veine rhétorique, se met en place dans la présentation de solutions à « l'insécurité » un subtil travail sur les dénominations. En déclinant des moyens concrets d'action, Chirac corrige lui-même la dénomination guerrière *couvre-feu* – « Couvre-feu » n'est pas le terme qui convient – pour la remplacer par *acte de prévention*. Ainsi, l'annonce d'une mesure déjà prise par certains maires de droite, le couvre-feu pour les mineurs, revêt ici une connotation positive. Mais le terme de *prévention* n'est ici pas innocent : il caractérise justement des politiques de gauche en matière de sécurité. Là encore, Chirac prend possession d'une position que l'opposition ne semble pas avoir su bien défendre.

L'argumentaire de Chirac est prototypique des discours que l'on retrouvera à droite la première décennie des années 2000. Chaque locuteur politique peut teindre le discours d'une nouvelle tonalité en fonction d'une stratégie politique ponctuelle – on reviendra notamment plus loin sur les discours plus contemporains de Nicolas Sarkozy. Mais on retrouvera presque systématiquement, une polarité négative, une emphase et un jeu sur des émotions négatives (peur, colère) et, du côté du contenu, la mise en avant des chiffres de la délinquance, la focalisation sur la jeune délinquance, la convocation de la sécurité et de la liberté comme valeurs fondamentales, enfin l'adhésion à un certain nombre de doctrines issues de discours experts.

Pour revenir à la campagne sur l'insécurité dans *Le Monde*, l'argumentaire de Chirac se pose comme le point de départ d'une campagne sur l'insécurité. Il joue sur plusieurs opérations de cadrage qui amplifient un aspect de l'insécurité au détriment d'autres – et donc un traitement de celle-ci, en adéquation avec les formations de droite. Cet argumentaire interpelle directement le gouvernement de gauche avec qui Chirac se trouve en cohabitation. Les articles publiés début août 2001 permettent de saisir un renchérissement critique des acteurs de droite qui reprennent à leur compte l'argumentaire de Chirac tandis que sont rendus

officiels les chiffres de la délinquance du premier semestre. Confortés par la position de leur chef de file, les hommes politiques désignés comme appartenant à « la droite » opposent à l'insécurité les « couvre-feux » (les maires) ou encore « la mise en place d'une police de proximité » (les députés). Cette stratégie globale sera conduite jusqu'au 21 avril, et va s'alimenter de l'actualité criminelle, chaque fait divers⁹⁸ servant d'illustration à ce qui est thématiqué en discours, à savoir « l'insécurité grandissante ».

2.2. La faiblesse de la gauche gouvernementale

Essuyant les coups de l'opposition, la gauche gouvernementale affiche une position de faiblesse. *Le Monde* montre en effet des politiques qui soit se défendent mais, pour cela, sont obligés de prendre pour appui le discours de l'attaquant (ici, Chirac et la droite), soit restent coincés sur le terrain de l'adversaire, incapables de contre-argumenter.

2.2.1. LES PIEGES DU DIALOGISME ET LA BATAILLE SUR LA CATEGORISATION

La première posture est adoptée par Bertrand Delanoë, maire de Paris. Ce dernier répond aux attaques de Chirac – il semble d'ailleurs être bien seul dans cette démarche – dans une tribune du *Monde* publiée le 2 août 2001⁹⁹. Toute l'argumentation du maire de Paris vise à dénier les affirmations du président-candidat et à désamorcer la proposition d'un couvre-feu pour les mineurs. Sa stratégie est double. Elle consiste d'abord à rappeler la réalité des chiffres et les actions de la gauche contre l'insécurité en se basant sur l'exemple parisien. Dans le même temps, il s'agit pour Delanoë de reprendre les arguments de l'adversaire pour les détourner ou les retourner contre lui et à réemployer ses mots – dont le mot *insécurité* – pour les réinvestir de sens différents.

⁹⁸ En particulier, « La tuerie de Nanterre », catégorisée comme « acte de folie » par la gauche et les journalistes du *Monde* sert finalement de toile de fond à la droite qui en profite pour relancer son argumentaire sur l'insécurité :

« En déclarant, mercredi, que “ l'insécurité, ça va de l'insécurité ordinaire à ce que nous avons vu cette nuit à Nanterre”, Jacques Chirac a relancé la polémique sur cette question qui domine la campagne. Les socialistes dénoncent une tentative de récupération. Sur Europe 1, Dominique Strauss-Kahn a répliqué : “ Il faut présider autrement pour avoir un président digne. ” » (*Le Monde*, 29/09/03).

⁹⁹ Le texte intégral est reproduit en annexe du chapitre, § Texte 2.

Se situant résolument du côté du contexte (la ville dont il est maire) et de l'action politique, Delanoë oppose d'abord au discours hyperbolique et alarmiste de Chirac les chiffres de la délinquance parisienne, en forte baisse par rapport à l'époque où Chirac était maire. Il rappelle ensuite une mesure prise par la mairie de Paris contre la délinquance juvénile, « l'application stricte de l'article 375 du code civil, qui légitime l'intervention publique dès lors que " la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non accompagné est en danger " ». Cet appel au réel doit servir à mettre en doute les conclusions de la droite selon lesquelles l'*autorité de l'État* serait défaillante. Delanoë termine d'ailleurs sur les différentes mesures concrètes qu'il a présentées et mises en place dans le domaine de la sécurité, toutes axées sur la prévention. La précision même des chiffres fait figure de contre-argument au discours expressionniste de la droite. Plus généralement, ce cadrage sur les actions menées à Paris en matière de sécurité éclipsé positivement la polarité négative qui habitait le discours de Chirac. À la fin de sa tribune, le scripteur amorce une ouverture de la thématique sur des mesures plus « sociales » qui font partie d'un vaste plan pour la ville de Paris :

L'insécurité se combat également par la lutte contre l'habitat insalubre, l'amélioration de l'éclairage public ou le développement des lieux d'accueil et de prévention (notamment pour les femmes victimes de violences) : autant de priorités qui figurent parmi les mesures annoncées et ont trouvé un prolongement budgétaire concret. (*Le Monde*, 02/08/01)

De telles mesures, résolument *préventives*, tranchent évidemment avec le ton répressif de Chirac et dessinent en creux une autre représentation de l'insécurité.

Tout en invoquant le réel et en rappelant les actes effectifs, Delanoë cherche à déconstruire, mot par mot le discours de la droite. Le titre de cette tribune, qui prend la forme d'une *négation polémique** – « Insécurité : Le couvre-feu n'est pas la solution » – répond aux dires de Chirac qui se concluaient par la proposition du couvre-feu comme solution à l'insécurité. Le terme même de *couvre-feu* est employé par Delanoë et va être répété à plusieurs reprises dans la tribune, alors que Chirac remettait en cause son emploi et parlait de *mesure de prévention*. Ainsi Delanoë se situe-t-il par rapport à une position qu'il reconstruit et interprète à dessein. En restituant à l'adversaire un vocabulaire hyperbolique et répressif, il souligne le caractère démesuré et donc inadapté de certaines propositions. Cette nomination lui permet cependant aussi de rappeler des dires de maires ou conseillers municipaux de droite, qui eux, emploient bien le mot *couvre-feu*.

La suite du texte poursuit la logique de cet énoncé. Le maire de Paris s'attèle à déconstruire la représentation de l'insécurité que véhiculait le discours de Chirac. Contre une thématisation sur la délinquance juvénile, Delanoë opère une autre dissociation de la notion de délinquance :

Les chiffres de la délinquance parisienne révèlent 295 655 faits enregistrés en 2000, soit une hausse de 1,7 % par rapport à l'année précédente. *Cette évolution découle d'ailleurs de phénomènes très contrastés, puisque les délits de voie publique (vols à main armée, cambriolages, vols à la tire, dégradations) ont diminué de 6,2 %, alors que la délinquance économique et financière (usage frauduleux de cartes de crédit par exemple) croissait de... 22 %. (Le Monde, 02/08/01)*

La mention des statistiques de la délinquance parisienne amène l'homme politique à énumérer les différentes formes de délinquance... et à mentionner la très forte hausse d'une forme de délinquance qui est absente du discours de Chirac, la « délinquance économique et financière ».

Ensuite, le maire de Paris propose une nouvelle catégorisation des sorties nocturnes des mineurs. Il oppose aux « gosses à la dérive » décrits par Chirac des « mineurs en déshérence » qui pourraient se trouver en situation de danger et qu'il faut donc protéger. Les mineurs considérés comme des victimes, l'insécurité ne renvoie plus au danger que peuvent représenter pour les autres les mineurs mais au danger qui menacent les mineurs eux-mêmes. Ce changement de point de vue désamorce du même coup une réponse répressive à l'insécurité.

Enfin, en dénonçant les risques et l'inefficacité du couvre-feu, Delanoë fait dévier la thématique autoritaire de son axe :

le couvre-feu, mesure limitée tant dans l'espace (quelques quartiers) que dans le temps (la période estivale), ne remplacera jamais un traitement à la source des phénomènes de violence urbaine, de délinquance et d'incivilités. À l'heure où certains estiment nécessaire de « restaurer l'autorité de l'État », cette mesure pourrait apparaître, au contraire, comme une forme de renoncement de la puissance publique, un acte radical dans sa forme – un brin de démagogie préélectorale ? – mais inapte, sur le fond, à se substituer à une démarche plus exigeante, plus profonde et sans doute plus efficace. (*Le Monde*, 02/08/01)

Le couvre-feu témoignerait ainsi d'un abandon de l'État et donc... de l'autorité de l'État. L'expression *autorité de l'État* revêt un sens nouveau, devenant synonyme de *puissance publique*, et perd ainsi sa référence à une action policière et répressive.

La posture de défense adoptée par la gauche en la personne de Delanoë l'oblige à démonter pas à pas l'argumentaire de la droite si bien

qu'elle ne sort que difficilement de l'argumentaire de cette dernière, de ses énoncés et de ses mots, vis-à-vis desquels elle se positionne, et avec lesquels elle est finalement amenée à argumenter. Cette posture de défense vise cependant à laisser place à une nouvelle prise en compte de l'insécurité. Ainsi, grâce à plusieurs opérations de recadrage, Delanoë déconstruit la conception répressive de l'insécurité en œuvre dans les argumentaires de Chirac et de la droite tout en réintroduisant un versant plus social et préventif, celui que la gauche a traditionnellement choisi de défendre dans « la lutte contre l'insécurité ».

2.2.2. LIONEL JOSPIN SUR LE TERRAIN DE L'ADVERSAIRE

En la personne de Lionel Jospin cette fois-ci, la gauche paraît désarmée et semble donner raison à Chirac, tant sur ses critiques que sur l'adoption de l'insécurité comme thème « prioritaire ». Dans l'unique énoncé attribué au premier ministre de l'époque début août 2001, les attaques de Chirac ne sont pas remises en cause :

Lionel Jospin *avait reconnu*, au lendemain de la dernière intervention télévisée de Jacques Chirac, que celle-ci était « politiquement bien faite » et que le chef de l'État, en s'inquiétant de l'« insécurité croissante », avait visé juste. (*Le Monde*, 03/08/2001)

Quelques mois plus tard, le candidat de gauche admet la réalité des faits et, piégé par l'appel à l'expérience de la droite, concède une erreur de jugement de sa part sur la question de la délinquance¹⁰⁰.

L'insécurité a progressé pendant ces cinq années. C'est une tendance qui avait commencé avant nous, mais enfin nous ne l'avons pas fait reculer. J'ai péché un peu par naïveté. Je me suis dit peut-être pendant un certain temps : si on fait reculer le chômage, on va faire reculer l'insécurité. On a fait reculer le chômage – il y a 928 000 chômeurs en moins – mais ça n'a pas eu un effet direct sur l'insécurité. (*Le Monde*, 05/03/2002)

Il calque finalement ses propositions sur celles du président... et semble adopter sa vision répressive :

Il est clair que la sécurité pour moi est un défi prioritaire. L'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants a déjà été modifiée dans le passé et elle le sera encore. Nous envisageons des structures fermées pour les jeunes qui ont des problèmes de violence. (*Le Monde*, 05/03/2002)

Jospin se fait ainsi le pâle écho du discours de Chirac.

¹⁰⁰ Voir aussi l'annexe du chapitre, Texte 6.

2.3. *Le Monde s'engage*

Dans la médiatisation de l'affrontement gauche-droite, *Le Monde* n'est pas neutre. D'une part, il relaie les attaques du président par des répétitions et cela jusqu'à la fin de la campagne électorale¹⁰¹. D'autre part, il cite fréquemment, par l'entremise des journalistes, des extraits de l'argumentaire de Chirac, et cela jusqu'au dénouement de la campagne électorale. Les énoncés du président peuvent même venir « ponctuer » ou déteindre sur des articles d'information, des éditoriaux ou des Unes comme l'illustre cet extrait tiré de la *Une* du *Monde* du 2 août 2001 :

Vive alerte sur la délinquance : l'augmentation des infractions constatées par la police et la gendarmerie au premier semestre 2001 est forte (9,58 %). Elle s'ajoute à la hausse de 5,72 % en 2000. Et elle explique pourquoi l'insécurité est l'une des préoccupations majeures des français et pourquoi ce phénomène sera sans doute au centre des campagnes électorales, présidentielle et législatives de 2002. *Le 14 juillet, lors de son traditionnel entretien télévisé, Jacques Chirac s'était emparé de ce thème, qu'il avait longuement développé, en affirmant : « nous sommes arrivés à un point qui est absolument insupportable, et il faut mettre un coup d'arrêt (...). Il faut que la sécurité, qui est la première des libertés, soit garantie à tous les français où qu'ils habitent, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cette insécurité croissante, cette espèce de déferlante, est absolument insupportable. » Le chef de l'État en avait rendu le gouvernement responsable et l'avait accusé de manquer de « volonté » et d'« autorité ».* Les chiffres sont surtout en hausse dans les zones à dominante rurale, mais près des trois quarts des infractions sont toujours constatées en zones urbaines. (*Le Monde*, 02/08/01)

Le Monde semble en accord avec nombreuses de ces attaques, ce qui transparaît dans plusieurs textes et énoncés. Comme dans cet éditorial du 3 août 2001¹⁰², où la rédaction exprime la thèse selon laquelle la gauche n'a pas su faire face à l'insécurité des citoyens. Enfin, la position de faiblesse du candidat Jospin est renforcée par le dispositif journalistique, notamment dans le choix de certains titres :

Insécurité : J'ai péché un peu par naïveté (*Le Monde*, 05/03/2002)

¹⁰¹ Évidemment, *Le Monde* peut imputer aux acteurs politiques la mise en avant du thème de l'insécurité dans le débat électoral dont il ne ferait que « rendre compte ». Cependant, le journal va bien au-delà : il reconnaît la pertinence de ce thème de campagne.

¹⁰² ANNEXE du chapitre, Texte 3.

Pour autant, le journal n'adhère pas à la représentation anxiogène de l'insécurité et à la conception répressive de la sécurité que propose la droite. Ses attaques portent plutôt sur la manière dont la gauche a traité jusque-là les causes de la délinquance. *Le Monde* semble alors rappeler à la gauche ses fondamentaux, à savoir que l'origine de l'insécurité due à la délinquance est sociale. Le courant politique est attaqué sur son propre terrain et sur ses propres négligences en matière sociale et urbaine.

2.4. Les tentatives de changements de terrain

Le Monde met en scène dans ces pages plusieurs tentatives de changement de terrain. Lorsqu'elles sont représentées par des personnalités politiques, ces tentatives viennent des courants extrêmes, l'extrême-droite puis l'extrême gauche. Contrairement à Delanoë qui tente de recadrer les propos de Chirac, les représentants de ces deux courants politiques (Besancenot et Le Pen, en l'occurrence) procèdent à des formes de « déca-drages » du débat. Le Front National profite des attentats du 11 septembre pour déplacer le débat du côté de l'immigration, son thème de prédilection. De son côté, Besancenot, lorsqu'il est interrogé par le quotidien de presse sur le traitement de la délinquance, se saisit de l'espace qui lui est accordé pour introduire une nouvelle compréhension de l'insécurité en rapport avec les notions de libéralisme économique et de service public. Le mot *insécurité* sert la création de nouveaux univers de référence, conservant néanmoins la mémoire des argumentaires de droite et de gauche. Ces tentatives apparaissent aussi comme une façon de se faire entendre sur d'autres sujets que celui de l'insécurité (l'immigration, les services publics) face à une droite et une gauche qui semblent accaparer avec la thématique sécuritaire l'espace et la parole politiques. L'insécurité est instituée en un lieu argumentatif incontournable qui sert de point de départ pour introduire de nouvelles thématiques.

2.4.1. LE FRONT NATIONAL, LES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE ET L'INSECURITE

Le Front National, tel qu'il est représenté par *Le Monde*, demeure d'abord silencieux et ne semble pas entrer dans l'affrontement gauche-droite qui se trame au début de la campagne électorale. Deux énoncés en juillet et août commentent la position de Chirac puis celle de Jospin. Dans un premier énoncé, Le Pen cite les mots de l'adversaire Chirac et tente ainsi de reconquérir un discours dont le président-candidat paraît l'avoir dépossédé :

M. Le Pen, qui a déploré que le chef de l'Etat n'ait « pas eu un seul mot pour la nation, (...) l'armée, (...) l'immigration ou la dénatalité », a ironisé sur le fait que celui-ci ait « découvert », « comme un vulgaire le Pen (...) – après avoir été deux fois premier ministre et six ans président – (...) que l'insécurité est devenue intolérable ». (*Le Monde*, 17/07/01)

Les attentats du 11 septembre sont néanmoins l'occasion pour le Front National d'amorcer un argumentaire en marge de l'affrontement gauche-droite. Dans un premier article daté du 24 septembre 2001¹⁰³, *Le Monde* rapporte des extraits d'un discours de Le Pen prononcé auprès de ces militants. De manière explicite, le président du Front National lie la thématique sécuritaire à la politique étrangère à mener après le 11 septembre et à la politique d'immigration. La thèse formulée par Le Pen se résume en une phrase : contrairement à ce que l'on pourrait penser, la priorité du pays n'est pas de se battre au côté des Américains contre le terrorisme, mais de préserver la sécurité de son pays. Le Pen commence par effectuer une dissociation entre sécurité externe/sécurité interne – on remarque du reste qu'il n'emploie pas le terme politique usuel de *sécurité intérieure* – ce qui lui permet de passer de la question de la politique extérieure à la question de la politique intérieure tout en faisant percevoir l'insécurité comme un problème lié à l'extérieur.

Selon M. Le Pen, « les pouvoirs publics français doivent avant tout agir pour préserver la sécurité interne et externe de la nation ». (*Le Monde*, 24/09/01)

Cette dissociation lui permet de cibler son argumentation sur la « sécurité interne » et de faire intervenir la thématique de l'immigration :

« Le risque pour la France est celui de la submersion et de la subversion à partir d'une folle politique d'immigration qui a fait entrer chez nous des millions d'étrangers tandis qu'on poussait à la désintégration de la nation et de la République », soutient-il [Jean-Marie Le Pen] en ajoutant, sans craindre les amalgames, « qu'il y a un lien entre l'immigration et la délinquance, entre l'immigration et l'insécurité, entre l'immigration et les risques de troubles civils ».

Nostalgique de la France coloniale, Jean-Marie Le Pen fait une distinction entre les « bons » musulmans, « français, citoyens respectueux des lois et attachés à la patrie française » et les autres, qui entretiennent une « solidarité ethnique et religieuse » dangereuse pour la France. Défenseur de la

¹⁰³ Les deux articles cités dans cette analyse se trouvent en annexe du chapitre : Textes 4 et 5.

civilisation chrétienne, il invite « l'église et ses prêtres » à retrousser les manches : « si le modèle français n'a pas aussi des pères blancs, des bénédictins (...) à opposer aux talibans, alors les missiles n'y pourront rien à eux seuls. » Lui-même s'engage, s'il arrive au pouvoir, à décourager l'immigration, notamment en abrogeant la loi sur le regroupement familial, en rétablissant les frontières et en réservant emploi, logement et aide sociale aux Français. Il entend « restaurer l'ordre et la loi, par une politique de fermeté et de volonté, fondée sur la tolérance zéro » et le rétablissement de la peine de mort. Et promet « un million » de petits Français de plus « sur un mandat »... (*Le Monde*, 24/09/01)

Le Pen formule alors un lien entre *immigration* et *insécurité* dans une forme anaphorique¹⁰⁴ qui a l'effet d'un slogan, plusieurs syntagmes prépositionnels avec pour tête nominale *immigration* étant mis en parallèle. Le mot *immigration* est répété, et le mot *insécurité* placé au centre a pour cotextes gauche et droit ce même nom. Une telle répétition impose l'immigration comme passage obligé pour expliquer le phénomène de l'insécurité. Dans le même temps, Le Pen manie l'hyperbole, joue avec l'axiologique et le quantitatif : il parle de *submersion*, de *millions d'étrangers*, attaque les gouvernants sur leur « folle » politique d'immigration, le terme *subversion* remplace le terme *insécurité*. Une telle présentation lui permet de faire intervenir une proposition qui donne une réponse « quantitative » : « Et promet “ un million ” de petit Français de plus “ sur un mandat ” ». Cet argumentaire se poursuit sur un projet de « civilisation » qui semble associer politique intérieure et politique extérieure et qui se clôt sur trois propositions. La première présente un moyen de « décourager l'immigration », la seconde est un prolongement « musclé » des propositions de Chirac : à la tolérance zéro, le président du Front National ajoute la peine de mort. L'expression même de *tolérance zéro* dans les énoncés de Le Pen n'a au demeurant pas le même sens et la même portée que dans les énoncés de Chirac qui procédait à une forme d'atténuation et d'adaptation du concept.

Dans un second article publié le 25 septembre 2001, *Le Monde* rapporte des commentaires des différents représentants du Front National sur les attentats new-yorkais. Un lien est à nouveau établi entre politique extérieure et politique intérieure :

¹⁰⁴ Au sens stylistique, l'anaphore consiste en la répétition d'un même mot ou groupe de mots en tête d'une phrase ou d'un groupe de phrases.

Selon Jean-Marie Le Pen, les attentats aux États-Unis sont « directement liés » à la politique américaine, et il estime que la réponse à donner est exclusivement américaine : « la France n'est pas un protectorat américain ». Il pense en revanche que le rôle des « dirigeants français », après ces événements, est « d'assurer la sécurité de la France », et sur ce point il a « les plus grandes inquiétudes ». (*Le Monde*, 25/09/01)

La construction *assurer la sécurité de la France*, en faisant intervenir l'échelon national, dessine en creux une menace venue de l'extérieur puisque *la France* s'inscrit dans un paradigme où elle contraste avec les autres États. Droite et gauche revendiquaient la sécurité des citoyens ou des Français mais non de la nation toute entière dans sa relation avec l'extérieur. Mais surtout, le Front National cherche à établir une relation entre les attentats du 11 septembre et la situation de l'insécurité en France, entre la politique étrangère des États-Unis et la politique étrangère et la « politique » d'immigration de la France¹⁰⁵, et tente de s'adosser à l'actualité internationale pour construire un argumentaire fidèle à ses thèses sur l'insécurité :

« l'événement qui vient de se produire aux États-Unis constitue une preuve sanglante du bien fondé de nos positions politiques », s'est ainsi exclamé Farid Smahi (*Le Monde*, 25/09/01)

Le président du parti d'extrême droite a lui-même commencé sa brève intervention, vendredi, devant le conseil national, en déclarant : « la chance n'a jamais été aussi grande, les événements venant à la rescousse de notre volonté, de faire triompher nos idées. » (*Le Monde*, 25/09/01)

Pour les uns, la France n'a pas à suivre les États-Unis dans leurs représailles : « ils paient ce qu'ils ont fait en voulant jouer au gendarme du monde », « si on s'en mêle on aura des attentats chez nous », « nous n'avons pas à soutenir leur vision hégémonique du monde », objectent-ils. D'autres, et presque autant, souhaitent une solidarité de l'occident : « il faut être de leur côté plein pot », « j'habite Tourcoing, il y a tous les jours des vols, ma femme a peur, il faut se serrer les coudes », « heureusement, les Américains sont là, ce sont les gardiens du monde », répondent-ils en écho. (*Le Monde*, 25/09/01)

Si elle n'est pas formulée explicitement, ces énoncés semblent activer l'analogie suivante : « les attentats et le terrorisme sont aux États-Unis ce que l'insécurité est à la France ». Une telle analogie véhicule une repré-

¹⁰⁵ Le coup de force discursif du Front National consiste d'ailleurs à fondre en un seul sujet « politique étrangère » et « immigration ».

sentation stigmatisante de l'insécurité, qui aurait pour origine « l'étranger ». Notons qu'une telle analogie peut être soutenue par un raisonnement qui fait appel au cas particulier comme dans le dernier extrait ci-dessus où un militant met en parallèle les attentats du 11 septembre avec une expérience individuelle de l'insécurité.

Comme en témoignent ces deux articles, la thématique de l'insécurité et le mot *insécurité* sont, dans le discours du Front National, des éléments intégrants d'une vision du monde articulée sur deux plans, la violence et l'étranger, vision que les chercheurs Maryse Souchard *et alii* analysaient ainsi en 1997 :

« La violence est un mode d'explication du monde quand l'étranger est la quasi preuve de cette violence. Les deux plans se soutiennent donc l'un l'autre, se renforçant pour constituer un monde menaçant et inquiétant. Le Front National devient alors la réponse tant à la menace qu'à l'inquiétude et c'est ce que les discours tendent à montrer : l'incompétence de tous les autres pour la seule compétence du Front National. Cette vision du monde fonctionne à l'évidence et se structure sur de nombreux déplacements qui autorisent un discours de vérité quand, dans la plupart des cas, la preuve reste à faire. Mais il est sans doute rassurant pour ceux qui pensent que le monde leur échappe, pour ceux qui le craignent comme pour ceux qui le rejettent, de voir qu'ils ont raison de s'inquiéter et de se sentir menacés. » (Souchard *et alii* 1997 : 47)

2.4.2. LES INTERVENTIONS DU MONDE : UN MONTAGE IRONIQUE ET DES COMMENTAIRES METADISCURSIFS

Le Monde intervient dans le rendu de l'argumentaire de Le Pen. Les articles sont soumis à un phénomène de « montage énonciatif » (Tuomarla 2000) : le quotidien découpe le discours de l'homme politique en courtes unités guillemetées, utilisant à de nombreuses reprises l'*îlot textuel**. La stratégie énonciative choisie par *Le Monde* pour rendre compte des discours du Front National

« aboutit à un effet de distanciation ironique [...]. Les guillemets de citation sont employés de manière saccadée, visant à mettre à plat les propos de Le Pen, tout en fournissant un commentaire métalinguistique au niveau implicite. » (Tuomarla 2000 : 80)

L'effet d'ironie créé par un tel procédé est particulièrement frappant dans ce dernier énoncé : « Et promet “ un million ” de petits Français de plus “ sur un mandat ” ». Les guillemets mettent l'accent sur le caractère disproportionné des mesures de Le Pen et soulignent le ridicule d'un discours qui manie les extrêmes jusque dans les quantités – *un million/un mandat*. Plusieurs autres marques de distance émaillent le discours rap-

porté du Front National, comme le choix du terme « selon »¹⁰⁶ pour introduire les dires de Le Pen ou l'introduction de commentaires métadiscursifs qui s'intercalent entre les termes introducteurs de parole et les énoncés rapportés.¹⁰⁷

2.4.3. LE MOUVEMENT D'OLIVIER BESANCENOT

Dans un article qui présente les différentes propositions des candidats sur la délinquance des mineurs, intervient Olivier Besancenot¹⁰⁸. Cette courte prise de parole s'interpose dans le débat comme une nouvelle tentative de changement de terrain. Elle s'effectue sur un mode polémique.

Besancenot commence par exprimer un positionnement opposé à la droite et à la gauche sur l'ordonnance de 1945 :

Dans le débat sur l'ordonnance de 1945, nous ne voulons pas bouger d'un iota. Il faut privilégier l'éducatif par rapport au répressif. Penser qu'une génération de 13 ans serait déjà une génération perdue est une preuve de pessimisme, à l'image de l'actuelle société libérale. (*Le Monde*, 31/01/02)

Une nouvelle thématique émerge, jusque-là ignorée des autres politiques, l'éducation. Besancenot met ensuite en exergue une position à laquelle il va s'attaquer – « Penser qu'une génération de 13 ans serait déjà une génération perdue » – et qu'il analyse comme un stigmate de « la société libérale ». On peut voir ici une allusion à la prémisse implicite présente dans un des enchaînements de Chirac (« Or qui n'est pas puni devient de plus en plus violent »). Le vocabulaire économique employé – *société libérale* – détonne avec l'ensemble des argumentaires analysés précédemment. Ce lexique sert en fait à poser une représentation de la délinquance toute autre que les représentations en circulation dans les discours de la gauche, de la droite et de l'extrême droite :

Les jeunes les plus durs le deviennent souvent parce qu'ils croupissent dans des cités dortoirs, des zones abandonnées des services publics. (*Le Monde*, 31/01/02)

¹⁰⁶ Ce marqueur signale comme tous les marqueurs de cadres médiatifs ou de sources du savoir « qu'une portion de texte n'est pas prise en charge (sa vérité garantie) par celui qui parle, mais médiatisée par une autre voix ou PdV. Les sources des divers savoirs que véhicule un texte sont ainsi localisées et différenciées (même si les marques de fin de cadre ne sont pas toujours faciles à déceler). » (Adam 2005 : 122)

¹⁰⁷ Je renvoie aussi à l'analyse présentée dans le chapitre précédent, section 3, p. 84-90.

¹⁰⁸ Annexe du chapitre, Texte 7. Ces énoncés ont été analysés d'un point de vue sémantique dans le Chapitre 2.

Besancenot introduit là une causalité entre le phénomène de délinquance chez les jeunes et celui de la libéralisation économique de la société – qui se manifeste par la disparition des services publics de certaines cités. La délinquance est dès lors perçue comme la conséquence d'une violence sociale et sociétale dont l'État est responsable – en libéralisant les services.

Le discours de Besancenot se clôt sur une opération qui oppose avec force deux conceptions du phénomène « insécurité » :

Ce n'est pas l'insécurité qui fait partir ces services ; c'est la fermeture des écoles, des hôpitaux et des bureaux de poste qui crée des zones d'insécurité totale. (Le Monde, 31/01/02)

L'énoncé s'ouvre sur une négation polémique : « Ce n'est pas l'insécurité qui fait partir ces services » inscrit un énonciateur tenant le discours adverse « l'insécurité fait partir ces services » et établit un rapport de causalité entre l'insécurité (entendue comme la délinquance chez les jeunes) et la fuite des services publics. Des énoncés présents dans le quotidien de presse vont d'ailleurs dans le sens de ce discours adverse :

Dans les quartiers sensibles des grandes villes, toute nouvelle agence postale crée un nouvel afflux de clientèle. [...] En outre, certains facteurs se plaignent de l'insécurité qui y règne. Au point qu'un des responsables du centre de distribution du 18^e arrondissement a décidé de suspendre la distribution du courrier. (Le Monde, 20/09/01)

La suite de l'énoncé oppose un autre rapport de causalité à ce discours adverse : « c'est la fermeture des écoles, des hôpitaux et des bureaux de poste qui crée des zones d'insécurité totale ». La structure en *chiasme** de l'énoncé sert à introduire la thèse de l'extrême-gauche sur l'insécurité dans une opposition frontale au discours adverse qu'il inscrit. Cette phrase prend la forme d'une double *rhématisation** ou plutôt d'une rhématisation enchâssée dans un énoncé lui-même rhématique, que l'on peut schématiser ainsi :

ce n'est pas X | qui...; c'est Y | qui...
rhème 1 | thème 1 ; rhème 2 | thème 2

Compte tenu du fait que le rhème 1 est nié, on s'attend à une clôture sur un deuxième rhème (ce n'est pas X | qui...; c'est Y) et à non à l'introduction d'un nouveau thème. *Insécurité* figure alors en position rhématique (« ce n'est pas l'insécurité »), puis en position thématique (« qui crée des zones d'insécurité totale »), le rapport causal *insécurité / départ des services publics* est inversé. La thèse de l'extrême-gauche soutenue ici par Olivier Besancenot peut être reformulée ainsi : *le libéra-*

lisme crée de l'insécurité, il faut donc plus de services publics. Cette thèse permet à la LCR d'introduire une de ses thématiques favorites à savoir l'importance et la sauvegarde des services publics dans la société.

Si Besancenot déplace le débat, on retrouve néanmoins le même phénomène de polarité négative que dans les discours de Chirac et Le Pen : l'hyperbole est présente – zone d'*insécurité totale* – et le paragraphe se termine sur la description d'une situation d'insécurité, avec la mise en avant des facteurs d'insécurité, plutôt que sur une valeur positive – l'éducation, ici.

3. LE CHOC DU 21 AVRIL : LA MISE EN QUESTION DE LA VALEUR DESIGNATIVE D'UN MOT

Le premier tour de l'élection présidentielle signe, avec l'éviction d'un candidat de l'élection présidentielle, l'effacement de deux acteurs principaux du débat, Lionel Jospin et la gauche gouvernementale. Le choc du 21 avril fait dès lors essentiellement place à un débat sur « le débat sur l'insécurité » dans lequel le public occupe une place prépondérante. Sa voix domine en effet à côté de la voix des politiques. C'est ce que révèle le recensement des différentes classes de locuteurs présentes dans les articles du quotidien entre le premier tour (21 avril) et le second tour des présidentielles (5 mai) et le nombre d'articles où le quotidien rapporte leurs dires¹⁰⁹ :

- hommes politiques de gauche : 10 articles
- hommes politiques de droite : 10 articles
- homme politiques d'extrême droite : 6 articles
- militants politiques : 5 articles
- politiques européens : 4 articles
- experts (politologues, sociologues) : 3 articles
- journalistes (France) : 11 articles
- journalistes (Étranger) : 4 articles
- associations, syndicats : 3 articles

¹⁰⁹ 109 articles au total (corpus *MONDE/INSECURITE*). Les articles qui n'ont pas de rapport avec la campagne électorale ou avec le thème de l'insécurité tel qu'il a été abordé durant cette période ont été écartés.

- intellectuels, artistes : 14 articles
- sportifs : 1 article
- citoyens anonymes : 19 articles
- lecteurs du *Monde* : 6 articles

3.1. La voix des politiques après le 21 avril

Après le 21 avril, la voix des politiques occupe moins d'espace, ce qui s'explique par l'issue du premier tour. Le mot *insécurité* participe de prises de positions politiques et d'affrontements qui sont rapportés de manière plus sporadique. La gauche, qui n'a aucun candidat au second tour mais qui prépare les élections législatives, s'exprime soit pour faire un *mea culpa* sur la manière dont elle a abordé la thématique de l'insécurité, soit pour attaquer la droite... au moyen d'arguments qui thématisent à nouveau sur l'*insécurité*. C'est le cas d'Henri Emmanuelli qui, déjà en campagne pour les élections législatives, lance une attaque et un avertissement qui prennent la forme d'un enchaînement argumentatif :

« Nous devons nous adresser aux salariés, aux employés, aux agriculteurs, bref à tous ceux qui ont à perdre » [CONCLUSION], a-t-il affirmé, en soulignant que, « *si la droite triomphe à la présidentielle et aux législatives, on va ajouter à l'insécurité l'insécurité sociale* ». [ARGUMENT] (*Le Monde*, 23/04/2002)

La conclusion s'adresse à la fois aux hommes politiques de gauche, résonnant comme un appel à la mobilisation, et à un électorat dont il est dit qu'il a tout à perdre avec une droite détenant tous les pouvoirs (pouvoirs présidentiel et législatif). L'argument utilisé, un argument par les conséquences catastrophiques, met en relation de symétrie deux dissociations *élection présidentielle/élections législatives* d'une part, *insécurité/insécurité sociale* d'autre part. Cette double dissociation permet au politique d'argumenter contre la droite dans le cadre des élections législatives, de réinvestir le terme *insécurité* et de faire ainsi intervenir une nouvelle thématique, *l'insécurité sociale*. L'expression même d'*insécurité sociale* est traversée de discours sociopolitiques contestataires (cf. Chapitre 2) qui insistent sur l'intervention moins importante de l'État dans la société et la précarité qui en découle. Ce qui paraît néanmoins tout à fait inquiétant dans cet énoncé, comme dans de nombreux discours analysés jusque-là, c'est l'expression quasi inexistante de valeurs positives, et la conclusion sur une situation anxiogène.

La droite, essentiellement par la voix de Jacques Chirac, mène campagne contre le Front National. Pour autant, d'après les énoncés que *Le*

Monde rapporte, le candidat Chirac ne brandit plus la thématique de l'insécurité comme arme politique. Le président Chirac élu, plusieurs articles font entendre une autre voix, celle de Nicolas Sarkozy, nommé ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire qui siège entre le laps de temps qui sépare le second tour de l'élection présidentielle et l'élection législative. Ce dernier met au premier plan l'insécurité et inscrit son discours dans la lignée de l'argumentaire chiraquien. Sarkozy endosse néanmoins un ton pragmatique, se présentant d'emblée comme un homme d'action désigné pour *lutter contre* l'insécurité.

Enfin, l'extrême-droite, par la voix de Jean-Marie Le Pen, ne semble pas avoir besoin d'exprimer son positionnement sur l'insécurité. Ainsi, relève-t-on un seul énoncé du candidat Le Pen avec le mot *insécurité*, qui fonctionne comme signal pour attirer les électeurs. Dans un appel à voter pour lui, Le Pen s'adresse à un électorat très large – *les petits, les sans-grade, les exclus* – qu'il catégorise comme « première victime de l'insécurité » :

Rentrez dans l'espérance. L'événement, c'est le 5 mai. N'ayez pas peur de rêver, vous *les petits, les sans-grade, les exclus*. [...] Vous, *qui êtes les premières victimes de l'insécurité*, dans les banlieues, les villes et les villages. J'appelle les Françaises et les Français, quelles que soient leur race, leur religion ou leur condition sociale, à se rallier à cette chance historique de redressement national. (*Le Monde*, 23/04/2002)

Dans le discours des politiques après le 21 avril, le mot *insécurité* est surtout « en usage », même lorsqu'il s'agit d'attaquer l'autre. À l'inverse, dans le discours du public et du journaliste, l'argumentation passe par une « représentation » de la langue.

3.2. Les voix du public et du journaliste : l'importance des commentaires métalinguistiques

Après le 21 avril, la nouveauté dans le débat sur l'insécurité vient de la mise en scène systématique de la voix du public et des journalistes qui interviennent dans le débat sur l'insécurité, infléchissant le trajet argumentatif du mot. Lorsqu'il occupe la fonction de journaliste, d'intellectuel ou de représentant d'association, le public s'exprime dans des articles d'opinion. Sinon, son commentaire se loge dans les courriers de lecteurs ou dans les articles d'information que consacre le journal aux électeurs. S'élaborent des argumentations dont beaucoup ont des dimensions méta-argumentatives et métadiscursives voire, pour certaines, métalinguistiques – le mot *insécurité* est alors désigné comme tel. Toutes ten-

tent d'expliquer le choc du 21 avril. Une partie des argumentaires désigne les politiques, une autre partie les médias accusés d'avoir trop parlé de l'insécurité. En particulier, dans les pages du *Monde*, à peine quelques jours après le premier tour des élections présidentielles, plusieurs voix commencent à nommer la télévision comme l'une des responsables du vote *Le Pen*. La rédaction du journal accorde au début du mois de mai 2002 plusieurs pages de son supplément télévision aux réactions de journalistes, d'un président de chaîne (Étienne Mougeotte) et de téléspectateurs. Il consacre par la suite plusieurs articles à la responsabilité de la télévision.

Ces argumentations tranchent avec la rhétorique politique. Il s'agit le plus souvent de « réactions » qui ne jouent pas sur l'interaction avec un contre-argumenteur bien défini – au mieux l'on s'adresse « aux politiques », « aux journalistes », « aux médias ». Le terme *insécurité* est convoqué non plus pour exprimer un programme, une vision politique, mais pour rendre compte d'une expérience individuelle de l'insécurité qui se présente comme un témoignage par là même doté d'une crédibilité et qui se distingue de tous les argumentaires politiques jusqu'alors présents dans *Le Monde*. Certaines contributions tranchent par leur style, oralisé.

Sans prétendre à l'exhaustivité, je propose d'observer quatre articles qui illustrent chacun à leur manière différents aspects de la trajectoire à laquelle est soumis le terme. Les deux premiers textes sont des réactions sur le vif publiées au lendemain du premier tour des élections présidentielles. Les deux derniers textes sont publiés un mois après l'élection présidentielle au moment où sévit une controverse sur le traitement de l'insécurité dans les médias.

3.2.1. UNE RECATÉGORISATION DE L'INSECURITE COMME EXPERIENCE SINGULIERE : LA FORCE DU TEMOIGNAGE

Dans un article du 25 avril 2002, un électeur (qui est aussi journaliste de profession), prend la parole dans un article d'opinion¹¹⁰. Il titre son intervention *Jeune, « beur » et désenchanté*, appuyant la catégorie générationnelle et ethnique dans laquelle il se range. Cette entrée en matière « sociologique » et subjective construit un ethos qui prend acte des clivages posés par le discours frontiste et peut provoquer l'électorat du

¹¹⁰ Voir aussi l'annexe du chapitre, Texte 8.

Front National. L'appellation même de « beur » est empruntée à des pratiques discursives que désigne et condamne le scripteur :

« “Un beur ”, comme on a coutume d'appeler les types dans mon genre, simplement pour ne pas dire arabe, une appellation devenue quasiment une insulte. ». (*Le Monde*, 25/04/02)

Plutôt que d'offrir les prémisses d'une démonstration, le citoyen-scripteur plonge d'emblée le lecteur dans un récit des résultats du premier tour tels que les a vécus sa propre famille :

Choqué, abasourdi, ko debout... Dimanche soir, il est 20 heures et les mots me manquent devant un tel désastre. Je ne sais quoi penser. Le Pen est au second tour de la présidentielle ! Incroyable, surréaliste... Un cauchemar éveillé que personne ne pouvait imaginer. Une situation, malheureusement bien réelle.

À la maison familiale – un modeste pavillon de la banlieue sud – c'est la consternation. Ma mère essaie de dédramatiser, de nous rassurer : « c'est rien, c'est rien, Chirac va passer ! ». Rien n'y fait, mes frères restent muets, la peur se lit sur leur visage. Il faut dire qu'ils sont algériens. Salariés, intégrés, policés mais avant tout algériens... *Ça doit être ça l'insécurité dont on nous rebat les oreilles depuis des semaines, des mois – un leitmotiv obsessionnel.* (*Le Monde*, 25/04/02)

Un commentaire polémique (en italique) thématissant sur l'insécurité vient clore le portrait intimiste d'une panique familiale. Jouant à la fois sur sa plasticité et sur sa capacité en tant que nom abstrait à condenser plusieurs énoncés, le scripteur propose une nouvelle catégorisation du réel avec le mot *insécurité*. Le vocable sert à synthétiser les énoncés qui précèdent : il renvoie à l'expérience singulière du jeune journaliste et des membres de sa famille le soir des résultats du premier tour des élections, ceux-ci étant présentés comme « Algériens » vivant en France. *Insécurité* s'impose dès lors comme la désignation de la situation de ce groupe. Par là même, le scripteur renverse l'usage qui a été fait du mot *insécurité* par la droite et par l'extrême droite. Les pages précédentes ont montré que certaines des représentations de l'insécurité (et des délinquants) visaient les étrangers, implicitement (Chirac, Boutih, curé des Minguettes, certains journalistes) ou explicitement (Le Pen). Dans cette première séquence, le scripteur structure son récit autour d'un découpage ethnique mis en mot par certains discours dont le discours frontiste : *français/français d'origine immigrée, immigré intégré/immigré « non intégré »*. La clôture du témoignage par une recatégorisation du réel vécu remet en question la structure même du discours extrémiste. La suite de l'article développe la situation d'insécurité que vivent les Algériens en

France dans un va et vient entre l'expérience personnelle – *les types dans mon genre, dans un pays où l'on nous montre en permanence du doigt, je tenais bon, ce que je vis au quotidien depuis des années* – et la généralisation – *les vexations, les regards de travers, l'hypocrisie générale*.

Le scripteur ne limite pas son intervention à un simple témoignage. Il profite de cet espace pour proposer un mime critique du discours journalistique. Deux expressions péjoratives métadiscursives condamnent la répétition du mot *insécurité* – *on nous rebat les oreilles* et *leitmotiv obsessionnel*. Dans sa double posture de citoyen et de journaliste, il dit à demi-mots que l'efficacité de l'insécurité a tenu surtout au suremploi de la thématique – et du signe. Dans un appel à la remise en question collective, il lance une adresse aux médias jugés en partie responsables du vote Le Pen :

Il faudra absolument tirer les leçons de l'événement majeur que nous connaissons et que les responsabilités soient enfin mises au jour. *Les médias tout d'abord, avec leur fâcheuse tendance à tout mélanger, à reprendre tel quel tout l'arsenal sémantique de l'extrême droite. La fameuse « lepénisation » des esprits, désormais bien ancrée dans les colonnes des journaux comme dans les programmes électoraux. Une suite logique que relaient avec zèle tous les organes de presse : « immigration, insécurité, islamisme, sauvages, banlieues, jeunesse d'origine maghrébine, Intifada, 11 septembre... ».* Tout se mélange, s'entrechoque dans les micros comme dans les esprits. *Les apprentis sorciers ont finalement accouché d'un monstre.* (Le Monde, 25/04/02)

Et dénonce la proximité des discours politiques et médiatiques avec le discours frontiste, énumérant un lexique commun aux trois types de discours. Plusieurs expressions métadiscursives sont employées : *arsenal sémantique, lepénisation des esprits*. Le texte se referme sur une représentation fortement axiologisée et émotionnelle de l'événement du 21 avril, au sein de laquelle les médias sont désignés comme « apprentis sorciers », l'événement comme « monstre ».

Ce discours de révolte contre le vote extrémiste offre une représentation de l'insécurité par ceux-là même qui sont visés par l'idéologie frontiste et livre dans le même temps une condamnation métadiscursive du discours médiatique. Le mot *insécurité* est convoqué pour défaire les représentations de l'extrême droite et réprover l'usage de la catégorie à laquelle il renvoie. À tous les discours, politiques et médiatiques sur l'insécurité, est opposée une expérience toute singulière.

L'insécurité, c'est la réalité quotidienne des gens. C'est cette thèse que la voix du public fait aussi entendre, à l'instar de ce lecteur dans un cour-

rier intitulé « L'avertissement » (*Le Monde*, 25 avril 2002)¹¹¹. Contrairement à l'article précédent, ce texte donne une légitimité au vote en faveur de Le Pen. Cependant, la mise en mots de l'expérience vécue est à nouveau là pour dénoncer la représentation de l'insécurité par les discours politiques et médiatiques. Comme dans certains énoncés politiques précédemment décrits (Chirac, Le Pen), l'ensemble du texte est marqué d'affectivité. La colère du lecteur se traduit dans le choix de désignations et de qualificatifs violents caractérisant soit les classes de locuteurs nommées – « gouvernement *autiste* et *arrogant* », « *politiciens* », « une *prétendue élite, méprisante, condescendante* » – soit les responsables de l'insécurité – « *sauvageons* », soit finalement l'ensemble des représentants de la société civile – désigné comme « majorité silencieuse ».

Le lecteur-citoyen commence par camper trois classes de locuteurs, « les hommes politiques », « les médias » et « les spécialistes » avec pour principal représentant le sociologue :

Les hommes politiques, les médias, les sociologues et autres spécialistes vont maintenant dissenter à l'infini à partir d'une seule question : comment en est-on arrivé là ? La réponse est tellement simple et évidente que ça en crève l'écran. (*Le Monde*, 25/04/02)

D'un énoncé lapidaire, il met en doute leurs compétences à comprendre le vote du 21 avril. Puis, dans une longue énumération structurée par le prédicat « marre que + X », le scripteur fait éclater la colère d'une nouvelle classe de locuteurs « les gens », dans laquelle il se situe :

Les gens en ont marre, marre d'être pris pour des imbéciles, marre de voir que les vrais problèmes sont non seulement laissés de côté mais niés, marre que l'insécurité soit perçue comme un sentiment alors qu'elle est une réalité [...] (*Le Monde*, 25/04/02)

Une représentation de l'insécurité, celle des politiques, des médias, des spécialistes est opposée à une expérience de l'insécurité, celle des *vrais* « gens ». La catégorie de perception sociopolitique « insécurité » telle qu'elle avait été formulée par les spécialistes et reprise par les politiques¹¹² prend une nouvelle forme dans ce discours ordinaire : le lecteur opère une dissociation (*le sentiment d'insécurité/la réalité de l'insécurité*) là où le mot réunissait les deux aspects (sentiment/réalité). Le lecteur

¹¹¹ Voir aussi l'annexe du chapitre, Texte 9.

¹¹² Voir Chapitre 2.

mine dans le même temps une catégorisation du référent auquel renverrait le terme (un sentiment plutôt qu'une réalité). Le recours aux classifieurs *sentiment* et *réalité*¹¹³ participe ici d'une argumentation qui repose sur l'opposition de deux catégorisations (et du même coup de deux représentations du réel). Le prédicat qui suit,

marre que, sous prétexte d'antiracisme on laisse les « sauvageons » pourrir la vie de quartiers entiers [...] (*Le Monde*, 25/04/02)

paraît venir préciser ce que le locuteur entend par « la réalité de l'insécurité », du moins ce prédicat intervient comme une reformulation d'énoncés politiques dans un registre familier¹¹⁴. Le lecteur ne donne pas beaucoup plus de précisions sur cette réalité, du moins dans le courrier tel qu'il est donné à lire par *Le Monde*. Le texte se conclut sur un énoncé symétrique au premier énoncé : le sujet est cette fois-ci une classe floue, « la majorité silencieuse » qui s'adresse aux « gouvernants » et le vote en faveur de Le Pen est désigné comme un avertissement auxquels les politiques sont censés répondre :

La majorité silencieuse a lancé un avertissement aux gouvernants. L'ont-ils reçu ? J'en doute. (*Le Monde*, 25/04/02)

Cette invocation par le public du réel, de « la réalité vécue », aussi diversifiée et changeante puisse-t-elle être, sert d'argument pour attaquer les médias télévisés. C'est ce que montre bien un troisième article publié le 28 mai 2002, qui met en voix une nouvelle réaction et opinion prise sur le vif¹¹⁵. Contrairement aux deux textes précédents, le locuteur n'est pas lui-même scripteur, il s'agit d'un représentant d'association¹¹⁶ dont les propos sont recueillis par le quotidien. Son témoignage s'ouvre sur le constat du vote le Pen dans un village où la population n'est pas métissée. Dans un énoncé généralisant, le locuteur attribue la responsabilité du vote en faveur de Le Pen à la télévision :

Les gens ont été intoxiqués, empoisonnés par le tube cathodique. (*Le Monde*, 25/04/02)

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ « *Sauvageons* », montré par des guillemets autonymiques comme un mot dont le locuteur se distancie, est au demeurant un emprunt à Jean-Pierre Chevènement qui désignait ainsi les jeunes délinquants en 1999.

¹¹⁵ L'article intégral se trouve en annexe du chapitre, Texte 10.

¹¹⁶ Mouloud Aounit, secrétaire général du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP).

Le terme *insécurité* sert dans la suite du texte une recatégorisation du réel :

Ils ne vivent pas l'insécurité mais l'insécurité vient à eux tous les soirs.
(*Le Monde*, 25/04/02)

On y retrouve une structure syntaxique et énonciative presque identique à celle utilisée par Besancenot (*ce n'est pas X..., mais Y...*). Dans un premier segment, qui prend la forme d'une négation polémique (*ils ne vivent pas l'insécurité*), le mot *insécurité* renvoie à la fois à une représentation de l'insécurité comme réalité vécue et aux discours qui ont véhiculé cette représentation. Dans un second segment (*l'insécurité vient à eux tous les soirs*), le locuteur oppose une autre représentation de l'insécurité, comme sujet trop médiatisé. Les énoncés qui suivent s'articulent autour d'une dissociation sur la manière de parler de l'insécurité – il peut y avoir une manière intelligente de parler de ce sujet et il y a la manière dont en ont parlé les médias – dissociation qui permet d'opposer au traitement des médias l'insécurité comme « réel problème vécu par des gens » :

Je ne dis pas qu'il ne faut pas en parler mais qu'il faut en parler intelligemment. Or la plupart des médias sont incapables d'appréhender *un réel problème vécu par des gens dans sa complexité et sa profondeur*. Ils apportent le plus souvent *une présentation simpliste qui mène à des réponses simplistes et démagogiques*. En clair, j'ai le sentiment que les médias avancent avec une canne d'aveugle et qu'ils prennent du recul une fois qu'il y a eu le feu. (*Le Monde*, 25/04/02)

On voit se dessiner au travers de ces trois articles un conflit autour du mot et de la notion et un clivage en termes de représentations et de perceptions. Les prises de position du public ne marquent pas la volonté de faire des propositions. Ce sont des interpellations, des appels mais aussi des opinions sur le vote Le Pen et sur l'insécurité telle qu'elle a pu être traitée jusque-là. Par différentes procédures de recatégorisation, le citoyen tente de « ré-habiter » le mot et joue dans le même temps sur son épaisseur dialogique. Il s'agit d'opposer à tous les discours sur l'insécurité le poids de l'expérience. Avec la campagne électorale et sa médiatisation, le mot *insécurité* s'est en effet épaissi de dire et de représentations politiques et médiatiques. Il fonctionne dans le discours du public à la fois comme synthèse de tous ces discours et comme désignant d'une expérience singulière.

3.2.2. UNE ARGUMENTATION METALINGUISTIQUE ET METADISCURSIVE : LA VOIX DU MEDIATEUR DU MONDE

Le 3 juin 2002, un mois après la fin de la campagne présidentielle, dans un texte intitulé *En toute insécurité*, c'est le médiateur du *Monde* Robert Solé qui prend la parole¹¹⁷. La visée argumentative de ce texte est tout autre que celle des discours politiques présents dans le quotidien. Dans une explication sur la manière dont *Le Monde* a traité de l'insécurité et sur les raisons qui ont pu le pousser à le faire ainsi, le scripteur tient compte des critiques portées par les lecteurs au quotidien et construit une position de défense.

Deux grandes critiques sont rapportées, qui structurent le texte en deux grands mouvements argumentatifs : l'une accuse *Le Monde* d'avoir trop parlé de l'insécurité, l'autre d'en avoir mal parlé. Selon que l'on se situe dans le premier ou dans le second mouvement, le cotexte du mot *insécurité* dessine un objet linguistique ou un objet discursif. Soit le médiateur se place au niveau des désignants et discute l'emploi du mot, soit il se situe au niveau du discours (débat sur l'insécurité) et négocie le traitement par le quotidien du thème « insécurité ». Au premier mouvement correspondent des termes métalinguistiques issus de la sémantique et de la lexicologie : *mot, termes, vocabulaire, connotation, désigner, appeler, amendement sémantique, lâchetés sémantiques*. Des constructions empruntées à différents articles sont citées et guillemetées : *de « l'insécurité des cartes de crédit », du « sentiment d'insécurité des médecins », du « sentiment d'insécurité juridique des maires », de la nécessité de « créer l'insécurité »*. Dans le second mouvement, le scripteur emploie des constructions et des désignations qui catégorisent l'insécurité comme phénomène et comme sujet de traitement : *le phénomène de l'insécurité, un thème essentiel du débat, le/ce débat, le sujet, la question*.

Dans un premier mouvement concessif, le médiateur procède à un « *mea culpa* sémantique », remettant en cause l'emploi tout azimut du terme et rejetant plusieurs des dénominations employées par *Le Monde*¹¹⁸ :

¹¹⁷ L'article intégral est en annexe du chapitre, Texte 11.

¹¹⁸ Les guillemets sur plusieurs expressions signalent une mise à distance des nominations utilisées par le journal.

Le mot « insécurité » est déjà employé à toutes les sauces. Dans *Le Monde*, au fil des numéros, il est question de l'insécurité au Timor-Oriental ou dans le nord de l'Afghanistan, de l'insécurité routière, de l'insécurité sanitaire, de « l'insécurité des cartes de crédit », du « sentiment d'insécurité des médecins », du « sentiment d'insécurité juridique des maires », ou même de la nécessité de « créer l'insécurité » chez les cyclistes du tour de France pour combattre le dopage... (*Le Monde*, 03/06/2002)

Le médiateur insère en guise d'intertexte le commentaire d'une lectrice et philosophe, lui conférant ainsi un statut d'expert. Sous couvert d'une leçon de vocabulaire (*soyons précis dans nos termes*), celle-ci oppose la vraie *insécurité civile* (absence arbitraire de droits) et la petite délinquance que désignerait mieux le vocable *incivilité* :

Une lectrice du Monde, Séverine Auffret, philosophe de profession, propose un amendement sémantique. « L'insécurité civile dans bien des régions du monde, écrit-elle, est une situation où la vie n'est pas assurée ni défendue par un système de lois, de justice et de police, où l'on peut subir la destruction de son domicile et de tous ses biens, être tourmenté pour ses mœurs, ses croyances ou ses opinions sans qu'il ne s'ensuive aucun acte civil. Si l'Europe est affectée de violences diverses, combien n'est-il pas ridicule d'user d'un même terme pour désigner des situations aussi incommensurables ? La petite délinquance et même la grande, et jusqu'à la criminalité qui surgissent çà et là de temps en temps dans tout groupe social, relèvent de l'incivilité. Soyons précis dans nos termes. Réservez celui d'insécurité à ce qu'éprouvent les abandonnés du système, ceux qui souffrent d'une véritable insécurité sociale. » (*Le Monde*, 03/06/2002)

L'argumentation de la lectrice se confond avec un travail lexicographique et encyclopédiste : on y retrouve un modèle de définition par inclusion (ou définition hyperonymique) typique des dictionnaires avec l'emploi du verbe *être* qui fait intervenir une relation d'hyponymie entre *insécurité civile* et *situation*. Cette « définition » veut démasquer un dévoilement du mot et imposer un retour à son « vrai » sens (*véritable insécurité sociale*).

Dans la suite du texte, le médiateur argumente contre l'« amendement sémantique » de la lectrice. Pour cela, il fait appel à une autre voix experte, celle du politologue Sébastien Roché qui est un de ceux qui a élaboré la notion d'insécurité et qui a réintroduit le terme d'*incivilité* (cf. Chapitre 2) :

Le mot « incivilité » a fait son apparition il y a quelques années. Ou plutôt sa réapparition, car c'est un très vieux mot, dérivant du latin et non de l'américain, comme l'a souligné le criminologue Sébastien Roché dans

divers ouvrages. « *Incivilité* » désigne généralement un désordre ou un acte agressif, ayant un caractère public, mais qui n'est ni un crime ni un délit à proprement parler. (*Le Monde*, 03/06/2002)

Par le truchement cette nouvelle expertise « linguistique », le médiateur peut en fait défendre une partie des emplois du mot dans le quotidien, ceux où il désigne la délinquance. Le scripteur n'oublie pas non plus de tenir compte de l'avis de la doxa (« Beaucoup ») et de ses lecteurs qui critiquent la valeur atténuative et euphémisante du mot *incivilité* :

Beaucoup l'assimilent [le mot incivilité] à « impolitesse » et lui trouvent une connotation laxiste : ce serait une nouvelle façon de minimiser la délinquance, après avoir pudiquement appelé « jeunes » des voyous notoires, majeurs et vaccinés. Un internaute, François Perrin, dénonce à ce propos des « lâchetés sémantiques ». (*Le Monde*, 03/06/2002)

Dans un second mouvement argumentatif, le médiateur cite les critiques sur un défaut de catégorisation et de traitement d'une partie de l'actualité par le quotidien. En particulier, les tenants de cette critique souhaitent désigner explicitement par leur origine les acteurs de la délinquance, ce que se refuse le quotidien.

Au-delà du vocabulaire, le journal est accusé par certains lecteurs d'avoir longtemps réduit le débat au « sentiment d'insécurité », refusant de se pencher sur des réalités qui crevaient les yeux. « Pendant deux décennies, écrit Louis Nicolas (Saint-Étienne), *Le Monde* a parlé avec dédain de l'insécurité. On peut même dire qu'il l'a longtemps niée. Il persiflait sur un ton volontiers goguenard l'obsession sécuritaire de nos compatriotes qui en souffraient et qui étaient aussi les plus pauvres, les plus modestes, les plus fragiles. Par ailleurs, avec un aplomb qui frisait la désinformation, il a longtemps nié contre l'évidence l'implication de jeunes beurs dans la montée des actes d'incivilité, des trafics, des délits et des crimes, alors que souvent leurs premières victimes étaient des étrangers et des Français issus de l'immigration. Je crois que *Le Monde* se grandirait s'il admettait qu'en minimisant longtemps le phénomène de l'insécurité, en dédaignant les victimes, excusant trop souvent les auteurs, il a pu contribuer lui aussi à désespérer toute une frange de nos compatriotes qui s'est précipitée par dépit dans les bras et dans les urnes du Front National. » (*Le Monde*, 03/06/2002)

Entre les récriminations des lecteurs, le médiateur interpose le dire d'un spécialiste du traitement de l'information, en l'occurrence le directeur de rédaction du *Monde*, Edwy Plenel :

C'est vrai que *Le Monde* a longtemps eu tendance à minimiser des faits divers dérangeants. Rien n'excuse ce manquement à l'information, même

s'il était animé des meilleurs sentiments, à savoir la crainte de nourrir le racisme. « Les faits divers ne peuvent occuper qu'une place relative dans la hiérarchie de l'information propre au monde, remarque le directeur de la rédaction, Edwy Plenel. Il est très rare qu'un fait divers ait une portée générale qui dépasse sa dimension locale, singulière et particulière. Cependant, *l'insécurité est devenue un thème essentiel* du débat public et a été placée au cœur du débat politique. Sans préjugés ni timidités, notre rôle est à la fois de rendre compte de *ce débat* et de confronter les discours aux réalités du terrain. *L'insécurité ne peut être simplifiée et réduite à une cause unique. Il existe des insécurités qui méritent d'être abordées dans leur dimension plurielle et dans leur causalité complexe.* » (*Le Monde*, 03/06/2002)

Ce dernier opère un recadrage de l'insécurité dans son traitement médiatique : l'insécurité comme discours et thème de débat d'une part, et l'insécurité comme réalité d'autre part. Le pluriel « des insécurités » utilisé par Edwy Plenel opère une nouvelle dissociation de l'insécurité qui permet au mot de désigner différentes réalités et donc aussi différents traitements de l'insécurité. De la sorte, *Le Monde* semble répondre aux appels au réel du public.

Malheureusement, *Le Monde* semble coincé dans un discours dominant. C'est ce que l'on observe lorsque le médiateur justifie son traitement de l'insécurité puis lorsqu'il se défend d'un amalgame entre l'insécurité telle qu'elle est représentée par le quotidien et la représentation de l'insécurité par les xénophobes :

LE sujet a été très présent dans le journal au cours du premier trimestre de cette année, avant l'élection présidentielle, avec un nombre sans précédent de manchettes de première page : « *Insécurité : ce que font les maires* » (4 janvier), « *Les mauvais chiffres de la délinquance* » (29 janvier), « *Jacques Chirac en campagne contre la violence et la peur* » (20 février), « *La première enquête sur les victimes de l'insécurité* » (27 février), « *Comment la violence s'empare des mineurs* » (21 mars), « *La folle tragédie de Nanterre* » (28 mars), « *Le tueur de Nanterre s'est suicidé* » (29 mars).

Depuis le premier tour de la présidentielle, on assiste à un changement d'angle : le projecteur est braqué sur l'extrême droite et le racisme, registre dans lequel *Le Monde* a toujours été plus à l'aise. Retour en arrière ? En réalité la question n'est plus traitée tout à fait comme avant, malgré des éditoriaux très fermes. Le journal donne la parole à ceux dont il fustige les propos et les comportements, comme dans la série d'articles publiés ces derniers jours sur « La libération de la parole raciste ».

Le danger serait évidemment d'en faire trop dans ce sens et de confondre insécurité(s) et xénophobie. Tous les racistes *ne sont pas des victimes*

d'agressions ou de vols ; toutes les victimes ne sont pas racistes... (*Le Monde*, 03/06/2002)

Les titres mentionnés et la reformulation de l'insécurité (*victimes d'agression et de vols*) réactivent en effet l'équivalence *insécurité/délinquance*.

Dans ce plaidoyer journalistique, le mot suit l'orientation d'un point de vue s'articulant avec la parole des lecteurs et des spécialistes (des médias, des idées ou de l'insécurité). Il participe d'une *explication* métadiscursive qui rend finalement compte du trajet qu'il a subi et qui défend en même temps le quotidien sur la langue et la sémantique employées. Le discours du médiateur est ainsi proche d'une *explication médiatique*, c'est-à-dire d'« une forme d'argumentation qui ne vise pas forcément à convaincre l'autre » mais « semble participer de cette attente des citoyens ordinaires quant au rôle du journaliste dans une société démocratique développée. » (Moirand 2007 : 151) Ainsi, l'« on s'attend à ce que les médias “ expliquent ” le pourquoi des controverses, qu'ils proposent des hypothèses expliquant la construction des points et des opinions qui s'opposent, et que les journalistes aient une position critique, certes, mais raisonnée vis-à-vis des uns des autres » (Moirand 2007 : 151). La particularité ici est que la controverse vise aussi *Le Monde*, et le pourquoi de la controverse porte sur l'emploi médiatique du mot *insécurité*.

Prenant pour entrée dans le corpus la présence du signifiant *insécurité*, on observe une évolution des argumentaires en deux temps ainsi qu'une polarisation des pratiques argumentatives. D'abord, le mot correspond au choix de traitement politique, chaque leader présentant sa thèse sur l'insécurité. Cette présentation s'effectue dans une opposition frontale, la droite attaquant d'emblée la gauche. Les types d'arguments convoqués sont alors le plus souvent des arguments de cadrage : à partir du mot, chacun crée un univers de référence pour livrer ses propositions. Pour reprendre à notre compte les observations de Christian Le Bart (1998 : 71-77), le discours des politiques offre ainsi un travail de classification (*insécurité/jeune délinquance* ; *insécurité/immigration*, *insécurité/précarité*) et d'explication, se peuplant de personnages (les « jeunes délinquants », les « gamins », les « étrangers », les « Français », le « citoyen »...) : le mot *insécurité* « s'incarne » presque transparent à lui-même, interagissant néanmoins avec les idéologies et travaillant *négativement* le discours.

Le mot participe ensuite d'argumentaires « méta » de la part du public et du *Monde*. Le public commente pour opposer aux discours des poli-

tiques des expériences singulières et dénoncer les orientations du discours médiatique. Le quotidien, par l'entremise du médiateur, fournit une explication argumentée de l'emploi du mot *insécurité* et du traitement de l'insécurité qui a été effectué dans ses pages.

Cette polarisation des pratiques peut en fait être mise en correspondance avec des rapports expérientiels et cognitifs différents des locuteurs aux mots-notions *sécurité/insécurité* et à la mémoire des discours qu'ils charrient avec eux (Moirand 2006).

L'ensemble des argumentaires tissent des fils dialogiques qui les relient à l'autre, l'adversaire, l'opposant, les discours que l'on rejette... À plusieurs reprises, des énoncés négatifs sont traversés du discours de l'autre, les scripteurs se positionnant par rapport à une thèse ou à un argument déjà prononcé et reformulé. Les locuteurs reprennent aussi les mots de l'autre (Chirac, Delanoë, des lecteurs) qu'ils peuvent investir de sens différents. De cette façon, ils peuvent détourner un argumentaire ou le renverser pour le retourner contre l'adversaire. Enfin, les scripteurs peuvent jouer sur l'épaisseur dialogique du mot *insécurité* ou sur des constructions avec le mot et son opposé morphologique (*sécurité*), convoquant des *domaines de mémoire** à court ou à long terme (Chirac, Emmanuelli, le public). Le mot est ainsi traversé de multiples discours, discours politiques contemporains ou discours politiques fondateurs.

Le Monde adopte plusieurs positions dans le débat sur l'insécurité qu'il représente. Il intervient sur le discours de Chirac pour l'atténuer, tandis qu'il accentue la faiblesse de Jospin en particulier. S'appuyant sur certaines attaques de la droite dans ses pages d'information, *Le Monde* semble vouloir rappeler à la gauche ses promesses. Il représente le discours du Front National en le minant par de multiples interventions énonciatives et textuelles. À la fin de la campagne électorale, le quotidien tente de justifier sa position tout en prenant parti explicitement contre le discours du Front National et, plus généralement, contre toute orientation xénophobe.

Tout au long de ce trajet argumentatif, le mot, soumis à des opérations de recadrage, est questionné, prend différentes tonalités, est représenté par des figures politiques, citoyennes, médiatiques qui l'investissent de leur propre vision du monde et de leur propre perception. Il charrie avec lui des valeurs communes ou leur simple souvenir – la sécurité, la liberté – mais aussi des associations et des représentations stéréotypiques (*insécurité/jeunes délinquants*, *insécurité/immigration*) qui peuvent être renversées ou rejetées à tout moment. Son sens, enfin, est soumis à caution

(sentiment ?/réalité). Pour reprendre une expression célèbre de Bakhtine (1998 : 268), « le mot est une arène ».

ANNEXE DU CHAPITRE

▪ TEXTE 1

[17 juillet 2001, page 6]

FRANCE

Intervention Télévisée du président de la République - Verbatim

« Nous avons les moyens d'agir. Ce qui manque, c'est la volonté d'agir et c'est l'autorité de l'État ». Voici les principaux extraits de l'intervention télévisée du président de la République, samedi 14 juillet, à propos de la politique du gouvernement :

Sécurité. Violence, délinquance, agressivité, incivilités

Nous sommes arrivés à un point qui est absolument insupportable, et il faut mettre un coup d'arrêt. Un très grand nombre de Français, dans les quartiers en difficulté, dans les villes en général et maintenant à la campagne, sont confrontés à une réalité qui leur fait peur. C'est inacceptable. Il faut que la sécurité, qui est la première des libertés, soit garantie à tous les Français, où qu'ils habitent, 24 heures sur 24. Cette insécurité croissante, cette espèce de déferlante, est inacceptable. Nous avons des quantités de délinquants, notamment de jeunes délinquants, qui agressent : il n'y a aucune suite donnée ! Il est donc indispensable que l'on retienne le principe que toute agression, tout délit doit être sanctionné au premier délit. C'est ce qu'on appelle la tolérance zéro. Naturellement, je ne fais pas référence à la façon dont le maire de New York a traité ses affaires. Ce n'est pas notre culture. Mais je dis que nous avons, en France, une technique judiciaire qui existe – la réparation – et qui n'est pas utilisée.

Police-justice

Nous avons les moyens d'agir. Ce qui manque, c'est la volonté d'agir et c'est l'autorité de l'État. Ces violences ont lieu pour la plus grande partie, la nuit, pendant les week-ends, c'est-à-dire au moment où les forces de l'ordre sont les moins nombreuses. Donc il faut agir autrement, redéployer certainement mais surtout leur donner les instructions et les moyens qui leur permettent d'agir. Un rapport récent établissait qu'une partie importante de ce type de délinquance a pour origine des meneurs, des chefs de bande, environ 4 000. Eh bien, ces gens-là, la police les connaît, il faut les arrêter. (...) pour ce qui concerne la justice, il est évident qu'elle n'a pas suffisamment de moyens. C'est une responsabilité collective, très ancienne, de tous les gouvernements, qu'ils aient été de droite ou de gauche. Aujourd'hui, on le voit bien, il fallait une grande loi pluriannuelle de programmation du fonctionnement des ressources et des investissements de la justice.

« Couvre-feu » pour les mineurs.

« Couvre-feu » n'est pas le terme qui convient. Ce que les maires, qui ont pris cette décision, ont fait, c'est un acte de prévention, qui a été reconnu légal par le conseil d'État. J'y suis, naturellement, tout à fait favorable. À partir du moment où c'est limité. Comment peut-on imaginer que des gosses de moins de 13 ans, parfois 7, 8, 9 ans, se promènent entre minuit et 6 heures du matin. À la dérive. Est-il normal de laisser faire cela ? [...]

▪ TEXTE 2

[2 août 2001, p. 10]

HORIZON, ANALYSES ET DÉBATS

Insécurité : le couvre-feu n'est pas la solution

Par Bertrand Delanoë.

FAUT-IL instaurer un couvre-feu estival dans certains quartiers de Paris ? Après la décision rendue récemment par le Conseil d'État au sujet d'Orléans, la question est posée. Elle l'est d'autant plus que le chef de l'État s'y est personnellement déclaré favorable, notamment pour la capitale.

Le contexte d'abord. Se trouve-t-on aujourd'hui, à Paris, dans une situation à ce point inédite qu'elle justifierait d'évidence une telle mesure ? La réponse est non. Les chiffres de la délinquance parisienne révèlent 295 655 faits enregistrés en 2000, soit une hausse de 1,7 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution découle d'ailleurs de phénomènes très contrastés, puisque les délits de voie publique (vols à main armée, cambriolages, vols à la tire, dégradations) ont diminué de 6,2 %, alors que la délinquance économique et financière (usage frauduleux de cartes de crédit par exemple) croissait de... 22 %. On est loin cependant de l'année 1994 - pic de la décennie écoulée -, au cours de laquelle 312 835 faits délictueux furent identifiés. Soulignons que personne, à l'époque, n'avait proposé l'instauration d'un couvre-feu.

Doit-on pour autant ignorer le phénomène des mineurs en déshérence ? Non, bien évidemment. Encore faut-il rappeler qu'à Paris, les services de police ont précisément pour instruction d'interpeller les jeunes mineurs non accompagnés qui circulent à une heure tardive : il s'agit là de l'application stricte de l'article 375 du code civil, qui légitime l'intervention publique dès lors que « la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non accompagné est en danger ». La procédure est simple : le jeune est immédiatement conduit au commissariat, où les agents entrent en contact avec ses parents afin que ceux-ci viennent le chercher.

À défaut, il est accompagné jusqu'à la brigade des mineurs, comme ce fut le cas pour 1999 d'entre eux depuis le début de l'année 2001. Et là, soit ces jeunes retrouvent leur famille, soit ils intègrent un foyer d'accueil, par une ordonnance de placement provisoire du juge. On le voit : la question est traitée, et il serait parfaitement injuste – à l'égard des policiers en premier lieu – d'accréditer l'idée d'une autorité publique absente, indifférente ou dépassée. Dans ces conditions, l'adoption d'un dispositif supplémentaire s'impose-t-elle ? Le débat est ouvert, et il serait regrettable, sur un sujet de cette complexité, de le trancher sans un minimum de discernement. Je ferai simplement remarquer que la méthode consistant à appliquer ce couvre-feu à certaines zones géographiquement délimitées (les quartiers dits sensibles) reviendrait à « stigmatiser » quelques lieux au sein même de la cité et à assumer ainsi une logique ségrégationniste susceptible d'aggraver les problèmes au lieu de les résoudre. En outre, le risque serait réel de déplacer les foyers de la délinquance plutôt que de les résorber. Et là est bien la question : le couvre-feu, mesure limitée tant dans l'espace (quelques quartiers) que dans le temps (la période estivale), ne remplacera jamais un traitement à la source des phénomènes de violence urbaine, de délinquance et d'incivilités. À l'heure où certains estiment nécessaire de « restaurer l'autorité de l'État », cette mesure pourrait apparaître, au contraire, comme une forme de renoncement de la puissance publique, un acte radical dans sa forme – un brin de démagogie préélectorale ? – mais inapte, sur le fond, à se substituer à une démarche plus exigeante, plus profonde et sans doute plus efficace.

À Paris, j'ai présenté, en mai, un dispositif sans précédent pour la sécurité des citoyens. Celui-ci intègre notamment le recrutement, dès 2001, de 500 emplois-jeunes affectés en particulier à la surveillance des sorties d'écoles. S'y ajoutent 500 embauches de personnels formés à des tâches de prévention et de médiation sociales : correspondants de nuit, surveillance des parkings souterrains, accompagnement et protection des personnes âgées. J'ajoute que le budget affecté aux clubs et équipes de prévention a augmenté de 70 % par rapport à l'exercice 2000. Ces efforts inédits ont contribué à décharger la police nationale de tâches qu'elle assumait dans les faits : ainsi, le redéploiement (d'ores et déjà en cours) de 1 000 policiers de proximité supplémentaires, sur le terrain, a pu être annoncé par le préfet de police.

L'insécurité se combat également par la lutte contre l'habitat insalubre, l'amélioration de l'éclairage public ou le développement des lieux d'accueil et de prévention (notamment pour les femmes victimes de violences) : autant de priorités qui figurent parmi les mesures annoncées et ont trouvé un prolongement budgétaire concret.

Un tel plan – évidemment perfectible – traduit, me semble-t-il, un ensemble équilibré entre prévention et répression : il mobilise en outre tous les acteurs politiques et institutionnels qui doivent l'être sur un sujet de cette importance. Les diagnostics délibérément alarmistes pas plus que les réponses simplistes ne feront reculer l'insécurité. À chacun de traiter avec mesure et détermination les problèmes tels qu'ils se posent. Car, comme l'a justement rappelé Jacques Chirac (sur un autre sujet, il est vrai), rien ne serait pire que d'agir « dans l'improvisation et la précipitation ». *Bertrand Delanoë est maire PS de Paris.*

▪ TEXTE 3

[3 août 2001, p. 10]

HORIZONS - ANALYSES ET DÉBATS

Éditorial

La gauche et la sécurité

Lionel Jospin avait reconnu, au lendemain de la dernière intervention télévisée de Jacques Chirac, que celle-ci était « politiquement bien faite » et que le chef de l'État, en s'inquiétant de l'« insécurité croissante », avait visé juste. Les chiffres de la délinquance au premier semestre 2001, en augmentation de près de 10 %, confirment que l'attaque du président de la république était bien ajustée. Certes, ces statistiques doivent être interprétées avec prudence. Il est bien vrai, comme le soulignent les spécialistes, qu'elles mesurent au moins autant l'activité des services de police et de gendarmerie que celle des délinquants. Il est vrai aussi que certaines infractions en forte progression sont largement conjoncturelles : le vol de téléphones portables, par exemple, qui représente à Paris près d'un vol avec violence sur deux, est directement lié à la généralisation de ces appareils. Enfin, il faut noter que les vols, commis le plus souvent sans violence, contribuent pour près des deux tiers à la *hausse*, le nombre des homicides continuant, lui, de baisser.

Pourtant, même si l'on se refuse à dramatiser, on doit constater que l'insécurité des citoyens s'accroît et que les craintes, voire les angoisses, dont beaucoup d'entre eux se font l'écho, sont en grande partie justifiées. C'est sans doute le principal échec de la gauche, qui a tardé à prendre conscience de cette situation et qui ne s'est pas donné, en temps voulu, les moyens d'y faire face. Bien sûr, on n'attendait pas du gouvernement Jospin qu'il épouse la vision répressive de la droite. On peut même donner acte aux socialistes

d'avoir, tout en abandonnant leur langage « un peu angélique » d'antan, selon l'expression du Premier ministre, su résister aux pressions sécuritaires de l'opposition. Non, la gauche était attendue sur un autre terrain, celui que Jacques Chirac avait su définir d'une formule bien trouvée : la lutte contre la fracture sociale. Car les causes profondes de la délinquance sont connues : elles ont pour noms exclusion, inégalités, chômage, misère et pour toile de fond le fossé qui se creuse au sein de la société. Claude Bartolone, ministre délégué à la Ville, a parlé naguère d'« apartheid social », tandis que les auteurs du projet de loi solidarité et renouvellement urbains soulignaient il y a un an l'« accélération des ségrégations sociales ». Au début de cette année, Lionel Jospin plaidait pour que la ville ne soit plus un lieu d'insécurité, établissant, une fois de plus, un lien entre délinquance et pauvreté. Or la politique de la ville, qui devait être le fer de lance de ce combat, a tardé à se mettre en place. Et elle n'a jamais reçu, dans les faits, la priorité affichée dans les discours. Sans doute serait-il naïf de penser que la tendance pouvait être inversée en si peu de temps. Mais, en misant, pour l'essentiel, sur le recul du chômage, le gouvernement n'a pas su prendre toute la mesure des violences urbaines. C'est aujourd'hui le point faible de son bilan.

▪ TEXTE 4

[24 septembre 2001, p. 21]

DERNIÈRE PAGE

M. Le Pen condamne le terrorisme et dénonce la politique étrangère américaine
Christiane Chombeau

Les responsables du Front National estiment que les attentats confirment leurs thèses sur l'insécurité

Un sujet était sur toutes les lèvres des quelque 350 participants à la convention nationale du Front National organisée, vendredi 21 septembre, pelouse de Reuilly à Paris : les attentats aux États-Unis. Une même conviction les unissait, celle d'être les mieux placés pour pouvoir récolter électoralement, en 2002, les fruits des peurs et angoisses déclenchées par les actions meurtrières.

« L'événement qui vient de se produire aux États-Unis constitue une preuve sanglante du bien fondé de nos positions politiques », s'est ainsi exclamé Farid Smahi – membre du bureau politique, conseiller FN de la région d'Île-de-France, et président de Arabisme et Francité – invité à venir à la tribune expliquer, comme une bonne douzaine de représentants du FN, le pourquoi de son soutien à la candidature de Jean-Marie Le Pen à la présidence de la République. Et, dans les stands où l'on préparait la traditionnelle fête des Bleu-Blanc-Rouge (BBR) – pâle pastiche de la Fête de l'Humanité – des permanents du paquebot, le siège du parti, vous assuraient que le bureau des adhésions connaissait un afflux d'appels, mais aussi que Martine Lehideux, une des vice-présidentes du FN, chargée de la collecte des signatures d'élus, nécessaires à la validation de la candidature de M. Le Pen, voyait son travail grandement facilité.

Le président du parti d'extrême droite a lui-même commencé sa brève intervention, vendredi, devant le conseil national, en déclarant : « la chance n'a jamais été aussi grande, les événements venant à la rescousse de notre volonté, de faire triompher nos idées. » Reste toutefois à ne pas faire de fausses notes pendant cette période préélectorale qui s'annonce très longue. Or, depuis le 11 septembre, chacun, au siège, tenait à faire connaître son avis sur la meilleure stratégie à adopter (le monde daté 16-17 septembre). Et les

couloirs du paquebot bruissaient de discussions souvent très animées. Voulant mettre un peu d'ordre à cela, Jean-Marie Le Pen a organisé jeudi 20 septembre, en fin d'après-midi, un bureau politique extraordinaire au cours duquel les différentes sensibilités ont pu s'exprimer. Les catholiques traditionalistes souhaitant dénoncer avec force « les dangers de l'islam », d'autres demandant que le FN tienne un discours particulièrement musclé contre les immigrés, d'autres, enfin, mettant en garde contre un discours qui pourrait être jugé irresponsable et effrayer les électeurs inquiets mais toujours réticents à donner leur voix au représentant du Front National. Toutes les personnes présentes ont été en revanche d'accord pour approuver M. Le Pen quand celui-ci a souligné que tout ce qui était du ressort de la politique étrangère était de sa compétence exclusive.

Vendredi, lors d'une conférence de presse presque essentiellement consacrée aux attentats, M. Le Pen, tournant le dos aux va-t-en-guerre de son mouvement, au moins à ce moment précis – il faudra attendre le discours de clôture des BBR, dimanche 23 septembre, pour en avoir la certitude –, s'est attaché à ne pas prononcer une fois le mot *islam*, pas plus d'ailleurs que celui d'islamiste. Soucieux de se dédouaner de son étiquette d'extrémiste, il est intervenu longuement pour dénoncer le terrorisme : « j'ai toujours condamné sans équivoque la pratique du terrorisme, de tous les terrorismes. Non seulement les terrorismes qui émanent d'organisations révolutionnaires mais aussi le terrorisme d'État tel qu'il était pratiqué d'abord par notre grande Révolution française (...), ses fils naturels que furent le national-socialisme allemand, et l'internationalisme bolchevique (...) Ou les grands bombardements de populations civiles » en Irak, a-t-il ainsi déclaré.

Selon Jean-Marie Le Pen, les attentats aux États-Unis sont « directement liés » à la politique américaine, et il estime que la réponse à donner est exclusivement américaine : « la France n'est pas un protectorat américain ». Il pense en revanche que le rôle des « dirigeants français », après ces événements, est « d'assurer la sécurité de la France », et sur ce point il a « les plus grandes inquiétudes ». Des inquiétudes dont il devrait largement faire part dimanche après-midi.

▪ TEXTE 5

[25 septembre 2001, p. 21]

DERNIÈRE PAGE

La situation internationale embarrasse les militants du FN

Christiane Chombeau

Comme ce fut le cas lors de la guerre du Golfe, militants et sympathisants du Front National sont partagés sur l'attitude que la France doit adopter à la suite des attentats de New York et Washington. Il suffisait d'interroger les personnes présentes à la traditionnelle fête du parti, les Bleu-Blanc-Rouge, organisée les 22 et 23 septembre, pelouse de Reuilly, à Paris, pour s'en rendre compte. Pour les uns, la France n'a pas à suivre les États-Unis dans leurs représailles : « ils paient ce qu'ils ont fait en voulant jouer au gendarme du monde », « si on s'en mêle on aura des attentats chez nous », « nous n'avons pas à soutenir leur vision hégémonique du monde », objectent-ils. D'autres, et presque autant, souhaitent une solidarité de l'occident : « il faut être de leur côté plein pot », « j'habite Tourcoing, il y a tous les jours des vols, ma femme a peur, il faut se serrer les coudes », « heureusement, les américains sont là, ce sont les gardiens du monde », répondent-ils en écho. Autre illustration de l'embarras des troupes frontistes, alors qu'elle se trouvait, dimanche 23 septembre au stand de Sos-Enfants d'Irak, l'association qu'elle

préside, Jany Le Pen, la femme du président du FN, arborait un foulard aux couleurs du drapeau américain et un bracelet étoilé : « c'est en signe d'amitié au peuple américain, qui n'est pas responsable des bêtises de ses dirigeants », répondait-elle aux personnes étonnées. Pas surprenant donc que Jean-Marie Le Pen ait consacré la totalité de son discours de clôture, soit une heure et demie, à l'explication de sa position. Pour le représentant de ce parti d'extrême droite, « nous ne devons pas nous aligner comme le premier des serfs ou des vassaux des États-Unis ». Et cela parce que les « gouvernants » américains portent « leur part de responsabilité » dans les attentats et paient leur « politique hégémonique dans le monde ». Les appeler à intervenir « comme un grand frère, un Big Brother » serait les encourager à « dicter leur loi au monde ». Si M. Le Pen dit oui à une « coopération renforcée » dans la lutte contre le terrorisme, il refuse toute opération militaire qui aboutirait à la « mort de victimes civiles innocentes » ou susciterait « dans des peuples entiers des haines inexpiables ». Aussi conseille-t-il au président des États-Unis d'engager « des actions de justice » au lieu « de représailles ».

Civilisation chrétienne

Selon M. Le Pen, « les pouvoirs publics français doivent avant tout agir pour préserver la sécurité interne et externe de la nation ». « Certains seront tentés d'adopter le point de vue à la mode et réduiront l'analyse à la lutte contre le terrorisme islamique (...), mais là n'est pas l'essentiel. Le risque pour la France est celui de la submersion et de la subversion à partir d'une folle politique d'immigration qui a fait entrer chez nous des millions d'étrangers tandis qu'on poussait à la désintégration de la nation et de la République », soutient-il en ajoutant, sans craindre les amalgames, « qu'il y a un lien entre l'immigration et la délinquance, entre l'immigration et l'insécurité, entre l'immigration et les risques de troubles civils ». Nostalgique de la France coloniale, Jean-Marie Le Pen fait une distinction entre les « bons » musulmans, « français, citoyens respectueux des lois et attachés à la patrie française » et les autres, qui entretiennent une « solidarité ethnique et religieuse » dangereuse pour la France. Défenseur de la civilisation chrétienne, il invite « l'église et ses prêtres » à retrousser les manches : « si le modèle français n'a pas aussi des pères blancs, des bénédictins (...) À opposer aux talibans, alors les missiles n'y pourront rien à eux seuls. » Lui-même s'engage, s'il arrive au pouvoir, à décourager l'immigration, notamment en abrogeant la loi sur le regroupement familial, en rétablissant les frontières et en réservant emploi, logement et aide sociale aux Français. Il entend « restaurer l'ordre » et la loi, par une politique de fermeté et de volonté, fondée sur la tolérance zéro » et le rétablissement de la peine de mort. Et promet « un million » de petits Français de plus « sur un mandat »...

▪ TEXTE 6

[05 mars 2002, p. 15]

FRANCE

Insécurité : J'ai péché un peu par naïveté

VOICI les principaux extraits de l'entretien de Lionel Jospin, dimanche 3 mars, sur TF1.

Retraites. C'est une urgence, c'est le premier grand dossier social et de société de la prochaine législature et de la prochaine mandature (...). Il faut préserver les systèmes de répartition. Jacques Chirac parle de fonds de pension individuels. Nous, nous parlons d'une épargne salariale collective, qui serait sous le contrôle des syndicats, et c'est très différent.

Sécurité. L'insécurité a progressé pendant ces cinq années. C'est une tendance qui avait commencé avant nous, mais enfin nous ne l'avons pas fait reculer. J'ai péché un peu par naïveté. Je me suis dit peut-être pendant un certain temps : Si on fait reculer le chômage, on va faire reculer l'insécurité. On a fait reculer le chômage – il y a 928 000 chômeurs en moins – mais ça n'a pas eu un effet direct sur l'insécurité. Il est clair que la sécurité pour moi est un défi prioritaire. L'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants a déjà été modifiée dans le passé et elle le sera encore. Nous envisageons des structures fermées pour les jeunes qui ont des problèmes de violence. [...]

▪ TEXTE 7

[31 janvier 2002, p. 08]

FRANCE PRÉSIDENTIELLE

Délinquance des mineurs - les propositions des candidats à l'Élysée

Olivier Besancenot (LCR) : « Privilégier l'éducatif ». Dans le débat sur l'ordonnance de 1945, nous ne voulons pas bouger d'un iota. Il faut privilégier l'éducatif par rapport au répressif. Penser qu'une génération de 13 ans serait déjà une génération perdue est une preuve de pessimisme, à l'image de l'actuelle société libérale. Les jeunes les plus durs le deviennent souvent parce qu'ils croupissent dans des cités dortoirs, des zones abandonnées des services publics. Ce n'est pas l'insécurité qui fait partir ces services ; c'est la fermeture des écoles, des hôpitaux et des bureaux de poste qui crée des zones d'insécurité totale. Nous sommes contre la suppression des allocations familiales. Prendre en otage des familles entières déjà victimes de la misère serait indécent

▪ TEXTE 8

25 avril 2002 Page 15

HORIZONS – DÉBATS

Jeune, « beur » et désenchanté (Rabah Ait Hamadouche)

CHOQUÉ, abasourdi, KO debout... Dimanche soir, il est 20 heures et les mots me manquent devant un tel désastre. Je ne sais quoi penser. Le Pen est au second tour de la présidentielle ! Incroyable, surréaliste... Un cauchemar éveillé que personne ne pouvait imaginer. Une situation, malheureusement bien réelle.

À la maison familiale – un modeste pavillon de la banlieue sud – c'est la consternation. Ma mère essaie de dédramatiser, de nous rassurer : « C'est rien, c'est rien, Chirac va passer ! » Rien n'y fait, mes frères restent muets, la peur se lit sur leur visage. Il faut dire qu'ils sont algériens. Salariés, intégrés, policés mais avant tout algériens... Ça doit être ça l'insécurité dont on nous rebat les oreilles depuis des semaines, des mois – un leitmotiv obsessionnel.

Mais moi, j'ai de la chance, paraît-il, je suis né ici il y a vingt-six ans déjà. « Je suis français, moi, monsieur ! », comme disent les partisans du FN. Un « beur », comme on a coutume d'appeler les types dans mon genre, simplement pour ne pas dire arabe, une appellation devenue quasiment une insulte. Tout un symbole.

Un beur intégré ou en passe de l'être, avec des études supérieures réussies. Un métier, un vrai : journaliste. Mais à quoi bon se décarcasser dans un pays où l'on nous montre en

permanence du doigt, où tous les maux du monde nous sont accolés, où l'extrême droite atteint allégrement les 20 % des suffrages exprimés.

Jusqu'ici je tenais bon, me battant sans cesse pour émerger du lot, pour ne pas sombrer dans le trou béant de l'exclusion sociale que beaucoup creusent pour moi. Jusqu'à présent, je croyais naïvement les bonnes paroles des théoriciens de l'intégration, à mon grand dam. Le malaise est bien plus profond.

Après tout, quand j'y pense et quand on vit ce que je vis au quotidien depuis des années, ce score n'est au final qu'une demi-surprise. Le racisme, la xénophobie, sans en faire une constante en France, je connais. J'atteste que les vexations, les regards de travers, l'impossibilité de se loger, de travailler, de s'amuser comme on le voudrait, cela existe bel et bien dans notre douce France. L'hypocrisie générale qui se borne à prendre les conséquences de ce malaise pour ses causes en est d'autant plus rageante.

Tous les Zidane, tous les Jamel du monde ne feront pas oublier ces relents profonds de la société française.

Il faudra absolument tirer les leçons de l'événement majeur que nous connaissons et que les responsabilités soient enfin mises au jour. Les médias tout d'abord, avec leur fâcheuse tendance à tout mélanger, à reprendre tel quel tout l'arsenal sémantique de l'extrême droite. La fameuse « lepénisation » des esprits, désormais bien ancrée dans les colonnes des journaux comme dans les programmes électoraux. Une suite logique que relaient avec zèle tous les organes de presse: « immigration, insécurité, islamisme, sauvages, banlieues, jeunesse d'origine maghrébine, Intifada, 11 septembre... ». Tout se mélange, s'entrechoque dans les micros comme dans les esprits. Les apprentis sorciers ont finalement accouché d'un monstre.

▪ TEXTE 9

[25 avril 2002 p. 16]

AU COURRIER DES LECTEURS

L'avertissement (Alain Gouesmel)

Les hommes politiques, les médias, les sociologues et autres spécialistes vont maintenant disserter à l'infini à partir d'une seule question : comment en est-on arrivé là ? La réponse est tellement simple et évidente que ça en crève l'écran. Les gens en ont marre, marre d'être pris pour des imbéciles, marre de voir que les vrais problèmes sont non seulement laissés de côté mais niés, marre que l'insécurité soit perçue comme un sentiment alors qu'elle est une réalité, marre que, sous prétexte d'antiracisme on laisse les « sauvages » pourrir la vie de quartiers entiers, marre d'un gouvernement autiste et arrogant, marre de ces politiciens qui préfèrent régler leurs petits comptes personnels alors que tout un pan de la société sombre, marre de constater que des syndicats corporatistes mettent les services publics en coupe réglée et empêchent toute réforme de fond, marre de devoir se soumettre devant la mondialisation, marre d'entendre les dirigeants déclarer qu'ils n'y peuvent rien, marre de tant d'injustices et de cynisme, marre de voir ce gouvernement donner des leçons à tout le monde et incapable d'en recevoir une seule, marre, enfin, d'être pris de haut par une prétendue élite, méprisante, condescendante et sans aucune sensibilité devant la souffrance des plus faibles. (...) La majorité silencieuse a lancé un avertissement aux gouvernants. L'ont-ils reçu ? J'en doute. (...)

▪ TEXTE 10

[28 mai 2002, Page 22]

ENTREPRISES

La télévision a accru sa couverture de la violence durant la campagne

Les réactions de trois associations

Mouloud Aounit (MRAP)

« Les gens ont été intoxiqués par le tube cathodique »

Mouloud Aounit est le secrétaire général du mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) : « j'ai une maison de campagne dans un village de 600 habitants à 200 kilomètres de Paris. Là-bas, la seule chose qui est noire et blanche, c'est le cul des vaches et, pourtant, Jean-Marie Le Pen est arrivé en tête lors du premier tour de l'élection présidentielle. Les gens ont été intoxiqués, empoisonnés par le tube cathodique. Ils ne vivent pas l'insécurité mais l'insécurité vient à eux tous les soirs. Je ne dis pas qu'il ne faut pas en parler mais qu'il faut en parler intelligemment. Or la plupart des médias sont incapables d'appréhender un réel problème vécu par des gens dans sa complexité et sa profondeur. Ils apportent le plus souvent une présentation simpliste qui mène à des réponses simplistes et démagogiques. En clair, j'ai le sentiment que les médias avancent avec une canne d'aveugle et qu'ils prennent du recul une fois qu'il y a eu le feu. »

▪ TEXTE 11

[3 juin 2002 p. 21]

HORIZONS ANALYSES

Chronique du médiateur

En toute insécurité

Robert Solé

PLUS d'un lecteur du *Monde* aura été trompé, l'espace d'une seconde, par cette manchette de première page dans le numéro du 28 mai : « La violence à la télévision » Une nouvelle enquête sur la brutalité et le sadisme de certains films qui perturbent les enfants ? Pas du tout. C'était une relance du débat sur l'attitude des journaux télévisés pendant la campagne présidentielle, accusés d'en avoir trop fait sur l'insécurité. Entre fiction et réalité, on finit par se perdre un peu...

Le mot « insécurité » est déjà employé à toutes les sauces. Dans *Le Monde*, au fil des numéros, il est question de l'insécurité au Timor-Oriental ou dans le nord de l'Afghanistan, de l'insécurité routière, de l'insécurité sanitaire, de « l'insécurité des cartes de crédit », du « sentiment d'insécurité des médecins », du « sentiment d'insécurité juridique des maires », ou même de la nécessité de « créer l'insécurité » chez les cyclistes du Tour de France pour combattre le dopage...

Une lectrice du *Monde*, Séverine Auffret, philosophe de profession, propose un amendement sémantique. « L'insécurité civile dans bien des régions du monde, écrit-elle, est une situation où la vie n'est pas assurée ni défendue par un système de lois, de justice et de police, où l'on peut subir la destruction de son domicile et de tous ses biens, être tourmenté pour ses mœurs, ses croyances ou ses opinions sans qu'il ne s'ensuive aucun acte civil. Si l'Europe est affectée de violences diverses, combien n'est-il pas ridicule d'user d'un même terme pour désigner des situations aussi incommensurables ? La petite délinquance et même la grande, et jusqu'à la criminalité qui surgissent çà et là de temps en temps dans tout groupe social, relèvent de l'incivilité. Soyons précis dans nos termes.

Réservez celui d'insécurité à ce qu'éprouvent les abandonnés du système, ceux qui souffrent d'une véritable insécurité sociale. »

Le mot « incivilité » a fait son apparition il y a quelques années. Ou plutôt sa réapparition, car c'est un très vieux mot, dérivant du latin et non de l'américain, comme l'a souligné le criminologue Sebastian Roché dans divers ouvrages. « Incivilité » désigne généralement un désordre ou un acte agressif, ayant un caractère public, mais qui n'est ni un crime ni un délit à proprement parler. Beaucoup l'assimilent à « impolitesse » et lui trouvent une connotation laxiste : ce serait une nouvelle façon de minimiser la délinquance, après avoir pudiquement appelé « jeunes » des voyous notoires, majeurs et vaccinés. Un internaute, François Perrin, dénonce à ce propos des « lâchetés sémantiques ».

AU-DELÀ du vocabulaire, le journal est accusé par certains lecteurs d'avoir longtemps réduit le débat au « sentiment d'insécurité », refusant de se pencher sur des réalités qui crevaient les yeux. « Pendant deux décennies, écrit Louis Nicolas (Saint-Étienne), *Le Monde* a parlé avec dédain de l'insécurité. On peut même dire qu'il l'a longtemps niée. Il persiflait sur un ton volontiers goguenard l'obsession sécuritaire de nos compatriotes qui en souffraient et qui étaient aussi les plus pauvres, les plus modestes, les plus fragiles. Par ailleurs, avec un aplomb qui frisait la désinformation, il a longtemps nié contre l'évidence l'implication de jeunes beurs dans la montée des actes d'incivilité, des trafics, des délits et des crimes, alors que souvent leurs premières victimes étaient des étrangers et des Français issus de l'immigration. Je crois que *Le Monde* se grandirait s'il admettait qu'en minimisant longtemps le phénomène de l'insécurité, en dédaignant les victimes, excusant trop souvent les auteurs, il a pu contribuer lui aussi à désespérer toute une frange de nos compatriotes qui s'est précipitée par dépit dans les bras et dans les urnes du Front National. »

C'est vrai que *Le Monde* a longtemps eu tendance à minimiser des faits divers dérangeants. Rien n'excuse ce manquement à l'information, même s'il était animé des meilleurs sentiments, à savoir la crainte de nourrir le racisme.

« Les faits divers ne peuvent occuper qu'une place relative dans la hiérarchie de l'information propre au Monde, remarque le directeur de la rédaction, Edwy Plenel. Il est très rare qu'un fait divers ait une portée générale qui dépasse sa dimension locale, singulière et particulière. Cependant, l'insécurité est devenue un thème essentiel du débat public et a été placée au cœur du débat politique. Sans préjugés ni timidités, notre rôle est à la fois de rendre compte de ce débat et de confronter les discours aux réalités du terrain. L'insécurité ne peut être simplifiée et réduite à une cause unique. Il existe des insécurités qui méritent d'être abordées dans leur dimension plurielle et dans leur causalité complexe. »

Le sujet a été très présent dans le journal au cours du premier trimestre de cette année, avant l'élection présidentielle, avec un nombre sans précédent de manchettes de première page : « Insécurité : ce que font les maires » (4 janvier), « Les mauvais chiffres de la délinquance » (29 janvier), « Jacques Chirac en campagne contre la violence et la peur » (20 février), « La première enquête sur les victimes de l'insécurité » (27 février), « Comment la violence s'empare des mineurs » (21 mars), « La folle tragédie de Nanterre » (28 mars), « Le tueur de Nanterre s'est suicidé » (29 mars).

Depuis le premier tour de la présidentielle, on assiste à un changement d'angle : le projecteur est braqué sur l'extrême droite et le racisme, registre dans lequel *Le Monde* a toujours été plus à l'aise. Retour en arrière ? En réalité la question n'est plus traitée tout à fait comme avant, malgré des éditoriaux très fermes. Le journal donne la parole à ceux

dont il fustige les propos et les comportements, comme dans la série d'articles publiés ces derniers jours sur « La libération de la parole raciste ».

Le danger serait évidemment d'en faire trop dans ce sens et de confondre insécurité(s) et xénophobie. Tous les racistes ne sont pas des victimes d'agressions ou de vols ; toutes les victimes ne sont pas racistes... Gardons-nous du manichéisme et des simplifications, en méditant ce témoignage d'une lectrice-internaute, Catherine M'Boudi : « Issue d'une famille française, j'ai deux enfants métis: pour certains, ce sont des Noirs ; en d'autres latitudes, ce sont des Blancs. Lors de la trêve menant au second tour il y a un mois, jamais autant de gens ne nous ont souri, à mes fils et à moi-même. Dans la vie, rien n'est noir, rien n'est blanc. »

version auteur

version auteur

ÉPILOGUE

Pendant la campagne électorale 2001-2002, l'insécurité a fait figure de thématique privilégiée dans l'espace public, le mot *insécurité* a connu un usage exceptionnel. Ce que révèle d'abord l'analyse du discours menée sur le quotidien *Le Monde*, c'est la force d'un usage récurrent. L'emploi du mot *insécurité* se densifie jusqu'au ressassement, le signe est de plus en plus présent dans l'espace du quotidien. Portée par une « masse discursive » sur le thème de la campagne électorale, la densification du mot entraîne la formation et la circulation de séquences discursives plus ou moins figées (*le sentiment d'insécurité, la lutte contre l'insécurité, le thème de l'insécurité...*). La force de la répétition, c'est alors aussi de rendre perméable discours politiques et discours médiatique : au point de rencontre de ces deux discours émerge une phraséologie de l'insécurité, et avec elle des formules circulantes et unifiantes comme « la lutte contre l'insécurité ». Une telle expression vaut pour une injonction (*il faut lutter contre l'insécurité*) ; elle ouvre sur l'énoncé ou la demande d'un programme d'action, mais agit aussi dans le quotidien comme opérateur textuel, structurant la mise en scène du discours politique par le discours médiatique.

L'analyse de la répétition d'*insécurité* a aussi révélé la proximité des formes *insécurité* et *délinquance* ainsi que la faible présence d'expansions de l'unité *insécurité*. Ces deux phénomènes ont posé la question de l'interprétation du mot dans *Le Monde* pendant la campagne électorale. La détermination du terme passe en fait dans le discours médiatique par des opérations de reprises, de reformulation, des procédés textuels et discursifs dont certains sont propres au genre journalistique. Un sens dominant et un consensus se font jour : *insécurité* est le plus souvent en contiguïté sémantique avec le mot *délinquance* et se présente comme la dénomination consensuelle et politique de *délinquance*. Si le mot *insécurité* recouvre à l'origine plusieurs sens, notions et domaines d'application, *Le Monde* et les scripteurs présents dans le quotidien privilégient à ce moment une interprétation de l'unité lexicale qui condense le contenu notionnel sociopolitique dont le mot est pourvu à partir des années 1990.

La mise en scène d'argumentaires avec le mot (avant le 21 avril) puis

à propos du mot (après le 21 avril) met au jour plusieurs postures politiques et médiatiques. Le débat électoral se joue dans un premier temps autour d'une injonction de la droite et d'une position de défense de la gauche qui nie, recatégorise ou admet sa « naïveté » sur l'insécurité (Jospin). Les extrêmes, peu présents dans *Le Monde*, n'interviennent que pour présenter leur thèse, essayant tant bien que mal de déplacer le débat. La mémoire d'usages antérieurs opère, on invoque la sécurité comme un droit et les énoncés fondateurs de la Révolution française s'inscrivent dans le discours. Après le 21 avril, le discours déçu, accusateur, révolté du public se fraye un passage dans cet espace médiatique. On attribue la déroute de la gauche à l'emploi répété du mot. On discute la valeur désignative d'*insécurité*, on se met à contraster son contenu sémantique et notionnel (*sentiment* versus *réalité*, *délinquance* versus *perception/représentation de la délinquance*, etc.). Enfin, on oppose aux argumentaires des politiques sa propre expérience de l'insécurité et son témoignage. Tout au long de ce trajet argumentatif, le mot noue des univers de référence à des arguments, voyage au gré des échanges d'une formation à une autre, d'une classe de locuteurs à une autre – circulant par-là d'autant plus – et se présente finalement comme une arène.

Dans ce parcours à plusieurs entrées (lexicométrie, sémantique, linguistique textuelle, argumentation), un phénomène récurrent se manifeste à l'interface de la langue, du discours et des stratégies politiques. La sémantique du mot interfère avec la structure des discours et les idéologies qui les habitent. La négativité du signe ((*in-*)*sécurité*) semble bien jouer en discours, et cela d'abord au-delà de tout positionnement idéologique : *insécurité* ouvre fréquemment sur des reformulants négatifs, avant de convoquer son associé de prédilection, *sécurité*. Ainsi, énoncer la sûreté ou la sécurité, c'est semble-t-il aussi évoquer la peur, le danger, le risque, c'est passer par l'expression d'une inquiétude, d'un manque. Exprimer un programme politique orienté sur la demande de plus de sécurité, c'est d'abord répéter incessamment qu'on luttera contre l'insécurité. Ce phénomène apparaît comme amplifié dans un contexte électoral où certaines formations renchérissent l'expression d'un « manque de sécurité », convoquent le pathos. Le mot *insécurité*, quand il est prononcé, ouvre alors sur la présentation d'un environnement violent et agressif avant de laisser place à l'affirmation de la sécurité comme valeur positive. Ce phénomène sémantique, qui sédimente aussi une histoire culturelle et anthropologique du concept de sécurité, dit enfin quelque chose de discours politiques qui martèlent l'insécurité et qui « appellent » à la sécuri-

té : de la sorte, ils catalysent les angoisses et les manques liés à une conjoncture (sociale, économique...), sonnent l'alarme, tout en positionnant le politique comme le garant d'un retour à la tranquillité. En creux, ces discours signent un aveu d'impuissance.

Avant de conclure, ouvrons cette étude à quelques éléments de discours plus contemporains. Quels tours prennent les discours sur l'insécurité après les élections de 2001-2002 ? La campagne présidentielle a laissé de telles traces que les médias, d'abord, en parlent moins, et cela même quand le politique place l'insécurité comme thématique privilégiée. Les fréquences du mot *insécurité* chutent ainsi de manière spectaculaire dans le discours de la presse nationale, et *Le Monde* en particulier (figure 15). Entre 2003 et 2011, on relève ainsi 2708 articles avec le mot dans le *Monde* avec en moyenne 300 occurrences par an contre 969 pour la seule période 2001-2002.

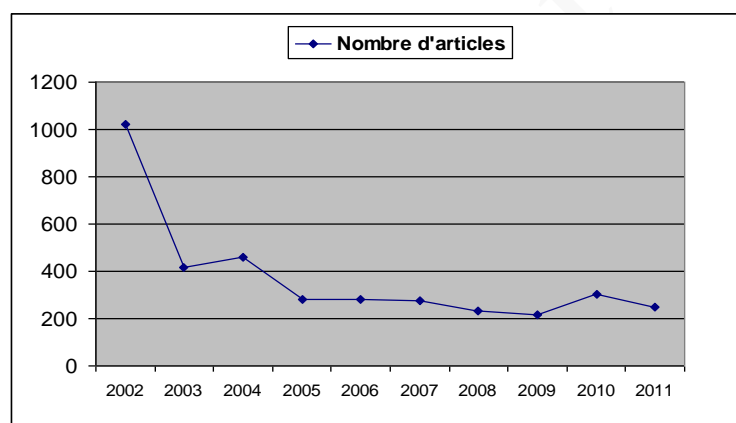


Figure 15 : *Insécurité* dans *Le Monde* (2002-2011)

Ce sont ces mêmes baisses de fréquences que l'on retrouve pour les quotidiens *Le Parisien-Aujourd'hui en France* et *Le Figaro* qui figuraient en 2001-2002 parmi ceux qui avaient le plus utilisé le mot.

Le traumatisme du 21 avril marque aussi durablement l'emploi du mot : dans les mois qui suivent l'élection présidentielle, *insécurité* charrie avec lui l'événement constitué par l'arrivée de J.-M. Le Pen ainsi que tous les discours tenus pour responsables de ce résultat. Il n'est pas rare de rencontrer dans les commentaires journalistiques une allusion à la campagne 2001-2002. Un peu comme si l'événement du 21 avril avait subsumé un temps le sémantisme du mot.

Pour autant, la thématique sécuritaire n'est pas délaissée par le politique. En particulier, Nicolas Sarkozy¹¹⁹, ministre de l'Intérieur entre 2002-2007 puis président de la république depuis 2007, fait de la sécurité un « thème structurant » et un thème « refuge »¹²⁰ de son discours, et cela contrairement à ses prédécesseurs élyséens :

« Véritable marque génétique d'un homme qui construit sa stature d'homme d'État au ministère de l'Intérieur, les considérations sur la délinquance affecte le discours de Sarkozy, et par là le discrimine par rapport à ceux de ses prédécesseurs élyséens. [...] Avec Nicolas Sarkozy donc, le discours présidentiel change de ton et trouve une nouvelle ritournelle : l'insécurité. » (Mayaffre 2012 : 71-72)

« *A minima*, il faut parler chez Sarkozy d'une *valeur refuge* de son discours sur laquelle il peut à chaque instant se rabattre lorsque son propos (notamment économique et social) est mis à mal par les événements (la contestation du bouclier fiscal, le problème de la crise économique, les affaires qui touchent le monde politique, etc.). » (Mayaffre 2012 : 74)

C'est même pour lui un thème transversal à d'autres thématiques (comme l'école, la santé, l'immigration, l'économie par exemple). Autrement dit, tout peut converger vers l'insécurité/la sécurité.

Sarkozy s'inscrit en apparence dans la continuité du discours chiracien de 2001-2002 et cela dès sa prise de fonction comme ministre de l'Intérieur. L'homme politique thématise à son arrivée sur les mauvais chiffres de l'insécurité, se présente comme un garant inflexible de la « lutte contre l'insécurité » pour un retour à la sécurité comme « première liberté »... ce qu'il rappelle régulièrement, comme en 2010 dans son fameux discours de Grenoble :

Depuis 2002, je suis en première ligne dans la lutte contre l'insécurité.
(Nicolas Sarkozy, 30 juillet 2010, *discours à Grenoble*)¹²¹

¹¹⁹ Je remercie très vivement Damon Mayaffre pour m'avoir fait partager ses précieuses analyses sur le discours de Nicolas Sarkozy. Les lignes qui suivent s'en inspirent.

¹²⁰ Je reprends les termes de Mayaffre.

¹²¹ L'intégralité des textes de Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal et Jean-Marie Le Pen cités dans cet épilogue peuvent être retrouvés sur la *base des discours politiques* (<http://www.veronis.fr/discours>) construite par Jean Véronis. Je dois d'ailleurs ici saluer le travail de Jean Véronis et de Damon Mayaffre qui ont su mettre à disposition du chercheur mais aussi du plus grand nombre de nombreuses archives du fond politique français.

Néanmoins, là où ses prédécesseurs pouvaient s'adonner à une démonstration¹²², le discours sarkoziste est simplifié, articulé autour de quelques principes-clés, glanés ça et là dans les discours de sa formation politique (l'insécurité comme sujet de préoccupation des Français, comme injustice, comme inégalité, la sécurité, première des libertés, la sécurité comme priorité, comme droit) :

Le premier devoir de la République est d'assurer un droit égal à la sécurité pour tous les Français. Les établissements scolaires, surtout dans les quartiers sensibles ou à proximité, doivent être sanctuarisés, protégés de toute forme de violence. Aucune parcelle du territoire national ne saurait échapper à l'autorité de l'État. L'insécurité est la première des inégalités, la pire des injustices : elle frappe de plein fouet les plus fragiles, les plus précaires, ceux qui n'ont pas les moyens de s'installer dans les beaux quartiers ou de scolariser leurs enfants dans les établissements protégés. (Nicolas Sarkozy, *Lutte contre les bandes et les violences*, 18/03/09)

Dans cette « rhétorique de l'évidence »¹²³, le « bon sens » est un élément clé, servant de justification et d'explication aux solutions *sécuritaires* proposées (retour à l'ordre par la répression) :

J'ajoute que nous ne pouvons pas non plus tolérer le comportement de certains jeunes qui empêchent les autres d'étudier. Nous allons donc ouvrir à la rentrée prochaine une vingtaine d'établissements que j'appelle de réinsertion scolaire, qui disposeront d'un encadrement renforcé et adapté. [...] Il s'agit, vous savez, de ces jeunes collégiens qui ont été déjà renvoyés deux ou trois fois des autres établissements, que l'on se repasse d'établissement en établissement parce que l'on ne sait plus quoi en faire. Et qui empêchent les autres d'étudier et de vivre tranquillement. Ce n'est pas non plus une question de droite ou de gauche, mais une question de bon sens. Qu'est-ce que l'on en fait et comment on réagit ? La menace de l'exclusion est une plaisanterie face à des collégiens ou des lycéens qui, de toute manière, ne vont plus à l'école. (Nicolas Sarkozy, *Discours à Grenoble*, 30/07/10)

Ce qui caractérise aussi le discours sur l'insécurité de Sarkozy, c'est sa « truculence lexicale » (Mayaffre 2012 : 75) : les mots *sécurité* et *insécurité* entrent en cotexte avec les termes de *voyous*, *truand*, *mafias*, *trafics*... et toutes sortes de curiosités lexicales, comme *serial-violeur*. C'est à nouveau un univers menaçant qui est décrit au citoyen, cette fois-ci

¹²² Je renvoie par exemple au discours de d'Alain Peyrefitte (cf. Chapitre 2).

¹²³ Je reprends cette expression à Marianne Doury (2012).

dans le moindre détail. De cette manière, le président peut ensuite s'instituer comme « le protecteur, le thaumaturge, le sauveur » (Mayaffre 2012 : 77). Une telle stratégie tient au fait que l'homme politique « construit son image sur son passé de ministre de l'Intérieur » et « entend fonder une bonne part de sa légitimité politique de président dans sa capacité à protéger les Français contre le crime » (*ibid.*).

On comprend bien que dans l'adversité (affaires, crise économique) la thématique sécuritaire puisse être un moyen de *relegitimisation* du pouvoir, l'opportunité de rallier à nouveau le citoyen.

Le discours sur l'insécurité de Nicolas Sarkozy, c'est enfin, dans la lignée de Chirac, un discours du pathos. Comme on l'a vu dans les analyses précédentes, Chirac cherchait à émouvoir : provoquer la peur, la colère pour finalement susciter l'adhésion. Sarkozy, lui, adopte un discours *compassionnel* (Mayaffre 2012 : 288), se plaçant dans une posture consistant à « souffrir avec le peuple » (Mayaffre 2012 : 290).

Les discours sécuritaires de Nicolas Sarkozy semblent être une variable d'ajustement pour ses adversaires. La rhétorique des Le Pen (père et fille) en 2007 puis 2012 est d'abord tout à fait éclairante sur la manière dont les uns et les autres répondent aux antiennes (in-)sécuritaires de Sarkozy. Tandis que l'homme politique de droite court après l'électorat de l'extrême droite, l'extrême droite elle, paraît décidée à voler au secours des électeurs de droite lorsqu'il est question de sécurité. Comme par un effet de vases communicants, le discours de l'extrême droite s'emplit des mots de la droite.

Il est ainsi frappant de retrouver dans le discours de Jean-Marie Le Pen puis de Marine Le Pen, des arguments et des énoncés revenant à Sarkozy et ses prédécesseurs. Voici pour illustration un extrait du discours de Le Pen tenu à Bordeaux le 5 novembre 2011, le titre et le premier énoncé de la rubrique *Sécurité* du projet présidentiel de Marine Le Pen (2012), enfin un extrait du discours d'Alain Peyrefitte en 1980 :

La sécurité est la première des libertés : celle qui permet tout simplement d'aller et de venir paisiblement.

Pour être affaire de liberté, la sécurité n'est cependant pas que cela : lorsque la sécurité n'est plus assurée, la loi de la jungle règne et l'insécurité frappe en priorité les plus faibles, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent se défendre physiquement, comme les femmes, les enfants, les handicapés, les pauvres ou les personnes âgées, ni avoir recours à des protections privées. (Jean-Marie Le Pen, *Discours à Bordeaux*, 05/11/11)

Sécurité. La sécurité, première des libertés. [TITRE DE LA RUBRIQUE SECURITE]

Première des libertés, la sécurité n'est plus assurée dans notre pays. (*Le Projet de Marine Le Pen*, Rubrique *Sécurité*, Site du Front National)

La sécurité est la première des libertés ; inversement, il n'y a pas de liberté sans une sécurité qui garantisse qu'on pourra en jouir, à commencer par la liberté de rester en vie, la liberté de garder son intégrité physique, la liberté d'aller et venir. Il n'y a aucune contradiction à vouloir renforcer à la fois la sécurité et la liberté. La sécurité sans la liberté c'est l'oppression ; la liberté dans la sécurité, c'est la jungle ! (Archives de l'Assemblée nationale, Peyrefitte, Séance du 11 juin 1980)

Au-delà de cette stratégie commune de brouillage idéologique, les discours de Jean-Marie Le Pen et Marine Le Pen divergent et la langue est différemment mobilisée. L'un reste fidèle à la tradition du Front National qui consiste à présenter un univers menaçant de toute part, *insécuritaire* dans tous les domaines. C'est ce qu'illustre par exemple l'ouverture d'un discours prononcé au lancement de la campagne 2007 :

Une chose me frappe, depuis 10 ans, dans la psychologie collective de la France contemporaine : c'est la montée de la peur, la montée de sentiments anxigènes, en tout domaine et en toute occasion.

L'explication en est relativement simple : le sentiment d'insécurité se répand partout parce que, de fait, la société est de moins en moins sûre, de moins en moins protectrice, de plus en plus dangereuse.

Pourtant, et c'est un paradoxe, jamais la société n'a été aussi règlementée qu'aujourd'hui : songez qu'il y a aujourd'hui 180.000 textes de lois applicables, des millions de règlements, de normes, de directives !

Mais il faut savoir que sur chaque sujet, les textes sont divers, multiples et contradictoires, créant une insécurité fiscale, une insécurité pénale, une insécurité civile, une insécurité commerciale ou une insécurité administrative qui paralyse les comportements des citoyens et des acteurs économiques.

L'insécurité juridique n'est hélas que l'une des nombreuses insécurités que subit le peuple Français.

Ainsi, à *l'insécurité physique* dont témoigne l'explosion de la délinquance, s'ajoute *l'insécurité de l'emploi* en raison de la montée du chômage de masse, voire *l'insécurité sanitaire* en raison du retour des épidémies, comme la méningite, en pleine recrudescence ici même dans le département de Seine Maritime, depuis quelques années.

Bref, on a peur dans la rue, on a peur au travail, on a peur à table, on a peur en regardant la télévision.

Il faut le dire, mesdames et messieurs, notre société est devenue *une société d'insécurité*. (Jean-Marie Le Pen, *Discours à Yvelot*, 27/01/07)

Le mot *insécurité*, plastique et malléable à merci, se prête aisément à un tel inventaire à la Prévert et n'a ici pas d'autres fonctions que celles de filtre et de grille de lecture de la réalité sociale. Fonctionnant à ce titre comme signal d'alerte, il ne peut qu'alimenter les sujets d'angoisse.

À l'inverse, Marine Le Pen opte pour la sobriété lexicale. Évoquer le sujet de la sécurité et de l'insécurité, c'est d'abord pour elle l'occasion de miner la politique de « lutte contre l'insécurité » promue par Sarkozy et de se présenter comme la candidate qui agira sur « la réalité » de l'insécurité (comprise par rapport au phénomène de la délinquance). Au passage, elle dérobe à l'adversaire et sa formation politique la thématique de l'autorité pour en constituer la base de son projet de société.

La candidate du Front National, habilement, propose une expertise de la politique de sécurité de Sarkozy. Dans cette orientation discursive, il est intéressant de voir la manière dont elle manie les subtilités sémantiques du mot *insécurité*. À son tour, elle joue sur l'ambivalence sémantique, référentielle et notionnelle (*sentiment d'insécurité* / *réalité de l'insécurité*) pour contraster deux types d'actions politiques : la lutte contre le sentiment d'insécurité/la lutte contre l'insécurité :

Augmentation des vols à main armée, des violences contre les personnes, nocivité et violence des bandes et des gangs toujours plus enracinés dans des quartiers hors contrôle qui sont leurs fiefs : pourquoi l'UMPS a lamentablement échoué dans la lutte contre l'insécurité ?

Parce qu'ils ont mis en place des politiques propre à lutter contre le sentiment d'insécurité et non contre l'insécurité, dans une course effrénée aux effets d'annonce, qui confine à de la publicité mensongère. On ne dénoncera jamais suffisamment l'immense solitude judiciaire des victimes !

Dans la continuité de son bilan de ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy a lourdement échoué sur la question de l'insécurité depuis 2007. Les discours musclés, l'utilisation à des fins électoralistes des déclarations tonitruantes de la « Droite populaire » et la succession de promesses non tenues ne peuvent masquer l'étendue de l'échec : la France vit chaque année dans une insécurité croissante. [...]

Face à cette flambée de l'insécurité, qui trouve en grande partie son origine dans la hausse continue de l'immigration vers la France, de l'échec d'une assimilation, le gouvernement de Nicolas Sarkozy a fait des choix irresponsables et néfastes : effets d'annonce permanents, vote de multiples lois publicitaires jamais appliquées après chaque fait divers médiatisé, et surtout, l'affaiblissement de nos capacités de maintien et de réta-

blissement de l'ordre. (*Le Projet de Marine Le Pen*, Rubrique *Sécurité*, site du Front National)

Par le truchement de la langue, la figure du sauveur et du protecteur est écornée, réduite à celle d'un piètre communicant...

Il est aussi tout à fait intéressant d'observer les stratégies discursives de la gauche socialiste pour les campagnes présidentielles 2007 et 2012. En 2007, la gauche, avec Ségolène Royal en tête, thématise sur le versant social de l'insécurité plutôt que de s'engouffrer sur les questions de délinquance. Revient en force l'expression « *insécurité sociale* », « *les insécurités* » devient quasi-synonyme de « *précarités* ». Ce virage discursif est en fait un moyen d'attaquer la droite sur des bases idéologiques que la gauche sait très bien défendre (la solidarité nationale, la puissance de l'état providence et des services publics...) et de promouvoir un nouvel ordre social – baptisé par Royal « l'ordre juste »¹²⁴. Voici quelques extraits particulièrement illustratifs :

Nous croyons, nous socialistes, que *l'angoisse du lendemain et la précarité ne sont pas une fatalité : c'est la droite qui, par ses choix, fabrique de l'insécurité sociale*. (Ségolène Royal, *Profession de foi PS*, 11/10/06).

Ils [la droite] sont la brutalité inefficace, *fauteuse de désordre et d'insécurité sociale et publique*. Je vous propose que nous soyons ensemble la force efficace, sereine, déterminée, qui remettra la France sur le chemin de la réussite. (Ségolène Royal, *Discours à Metz*, 11/04/07).

J'appelle ce soir au rassemblement de toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans les valeurs du pacte présidentiel, et qui pensent que l'on peut réformer la France sans la brutaliser, qui veulent faire triompher toujours les valeurs humaines sur les valeurs boursières, qui *veulent mettre fin aux insécurités et aux précarités qui se sont douloureusement creusées au cours de ces dernières années, qui veulent faire reculer toutes les formes de violence grâce à un ordre juste et à de nouvelles sécurités durables*. (Ségolène Royal, *Discours à Montpellier*, 24/04/07)

¹²⁴ Royal définit en ces termes cet ordre juste : « *contre le désordre des choses et le dérèglement des conduites*, il est possible de rétablir un ordre juste qui ne soit pas l'illusoire retour aux manières de faire du passé. À condition que nous ayons, à gauche, le bon fil à plomb et que nous tenions fermes *sur le principe fondateur d'un ordre solidaire autrement ambitieux que l'ordre au petit pied du tout sécuritaire sur fond de dérive vers le précariat pour tous*. Ce principe, je l'appelle la juste autorité. (Ségolène Royal, *Discours à Rodez*, 12/05/06).

En 2012, François Hollande reprend une telle stratégie, thématissant lui aussi sur les souffrances sociales des citoyens. Son discours d'adresse aux Français comme candidat à l'élection présidentielle s'ouvre sur l'inventaire des maux qu'endurent les Français. Non pas les agressions, les crimes, que décrivait un Chirac le 14 juillet 2002. Mais les délocalisations, du chômage, de la dégradation des services publics,... les maux sociaux que le mot *insécurité* vient synthétiser :

Je suis candidat à l'élection présidentielle pour redonner à la France l'espoir qu'elle a perdu depuis trop d'années. Les Français souffrent. Ils souffrent dans leurs vies : le chômage est au plus haut parce que la croissance est au plus bas ; la hausse des prix et des taxes ampute leur pouvoir d'achat ; *l'insécurité est partout* ; leurs emplois s'en vont au gré des fermetures d'usines et des délocalisations industrielles ; l'école, l'hôpital sont attaqués et n'assurent plus l'égalité entre citoyens ; l'avenir semble bouché pour eux et pour leurs enfants ; la jeunesse se désespère d'être maintenue en lisière de la société. Les Français souffrent aussi dans leur âme collective : la République leur paraît méprisée dans ses valeurs comme dans le fonctionnement de ses institutions, le pacte social qui les unit est attaqué, le rayonnement de leur pays est atteint et ils voient avec colère la France abaissée, affaiblie, abîmée, « dégradée ». (François Hollande, « Ces cinq années auront été la présidence de la parole », *Adresse aux Français, Libération*, 03/01/12)

On se rend compte à la lecture de ces quelques énoncés, que proposer en 2012 un programme qui *fasse société*, ce n'est pas tant revendiquer des institutions ou des valeurs positives pour le citoyen, mais c'est d'abord se faire l'écho légitime de souffrances et d'angoisses individuelles et collectives (ou jugées comme telles). La négativité du discours (on y revient) se teinte des accents de la formation politique à laquelle on appartient. Ainsi, que ce soit sur un versant sécuritaire ou social, les mots du politique cherchent avant tout à incarner les maux du citoyen... oubliant peut-être au passage de le faire rêver...

Un commentaire politique s'impose en clôture de cette étude : certains lecteurs et commentateurs ont sans doute eu raison d'accuser l'accumulation des articles sur le thème de l'insécurité en 2001-2002. Au-delà même des « subtilités » des messages, ce que le citoyen retient ce sont des formules comme *lutte contre l'insécurité* ou *l'insécurité croissante*, des équivalences comme *l'insécurité=la délinquance* (et derrière cette équivalence des représentations : les jeunes délinquants issus de l'immigration). Et tandis que le thème de l'insécurité est régulièrement

réintroduit par la droite dans le débat public et que le couple *sécurité/insécurité* ne semble pas avoir perdu de son pouvoir d'enchantement, cette interrogation me guette : peut-on contourner, échapper à *cette répétition*, à la négativité du discours qu'elle véhicule, à *cet ordre du discours* sur l'insécurité et la sécurité ? Sinon comment en sortir ? Sans doute Michel Foucault livre un début de réponse :

« Le désir dit : “ Je ne voudrais pas avoir à entrer moi-même dans cet ordre hasardeux du discours ; je ne voudrais pas avoir affaire à lui dans ce qu'il a de tranchant et de décisif ; je voudrais qu'il soit tout autour de moi comme une transparence calme, profonde, indéfiniment ouverte, où les autres répondraient à mon attente, et d'où les vérités, une à une, se lèveraient ; je n'aurais qu'à me laisser porter, en lui et par lui, comme une épave heureuse. ” Et l'institution répond : “ Tu n'as pas à craindre de commencer ; nous sommes tous là pour te montrer que le discours est dans l'ordre des lois ; qu'on veille depuis longtemps sur son apparition ; qu'une place lui a été faite, qui l'honore mais le désarme ; et que, s'il lui arrive d'avoir quelque pouvoir, c'est bien de nous, et de nous seulement, qu'il le tient. ” » (1971 : 9)

Au reste, le linguiste, l'analyste de discours, le politologue, le sociologue... tous sont invités à déconstruire sans relâche ce discours toujours là, bien présent.

version auteur

GLOSSAIRE

Analogie : Dans le champ de l'argumentation, l'analogie est « un moyen de preuve [qui] repose de façon plus générale sur la comparaison. Le schéma global en est : C est à D ce que A est à B » (Amossy 2006 : 150).

Cadrage (argument de) : L'opération de cadrage ou argument de cadrage « consiste en une modalité de présentation de l'opinion telle qu'elle est susceptible de rencontrer ou de provoquer un accord de l'auditoire : par exemple insister sur certains aspects favorables à l'opinion et diminuer certains autres qui pourraient avoir un effet contraire constitue un cadrage » (Breton 2006 : 116). Figurent en particulier parmi les arguments de cadrage, la description orientée, le chiasme, la définition argumentative, la *dissociation**, l'argument de nomination, l'association...

Chiasme : Le chiasme fait fonctionner une opposition de termes en les inversant. Dans une visée argumentative, le chiasme peut avoir pour objectif de promouvoir un des termes et de rejeter l'autre.

Classifieur : le terme de classifieur est employé à la suite de Maurice Gross. Il désigne un nom ou un verbe renvoyant à une classe d'items et entretenant avec eux une relation de genre à espèce ou de d'espèce à individu. Par exemple le nom *sentiment*, les verbes *éprouver*, *ressentir* opèrent comme classifieurs par rapport au nom *amour* qu'ils permettent de ranger du côté des noms de sentiment.

Cooccurrence : la cooccurrence désigne la présence simultanée dans un fragment de texte (séquence, phrase, paragraphe, voisinage d'une occurrence, partie du corpus etc.) des occurrences de deux formes données (voir aussi Lebart et Salem 1994 : 312).

Cotexte : le *cotexte* désigne l'environnement verbal, lexicosyntaxique, dans lequel un mot est utilisé.

Corpus : en linguistique, le corpus désigne un ensemble limité d'unités (morphème, mots, phrases, énoncés, textes...) sur lesquelles qui servent de base à l'étude d'un phénomène linguistique. En analyse de discours, le corpus est généralement constitué d'un ensemble de textes ou d'une ou plusieurs séries d'énoncés. Il se caractérise par une homogénéité (homogénéité énonciative, générique, idéologique) mais reste néanmoins

ouvert pour prendre en compte l'interdiscours (voir aussi Branca-Rosoff 2002 : 151-154). En lexicométrie, le corpus est constitué d'un ensemble de textes réunis à des fins de comparaison et servant de base à une étude quantitative ; il « est fermé, au moins le temps d'une expérience, car on ne peut compter que sur des ensembles stabilisés » (Tournier 2002 : 343).

Dialogisme : La notion de dialogisme fait suite aux propositions de Mikhaïl Bakhtine et du « Cercle de Bakhtine ». Contre un formalisme abstrait, Bakhtine recentre les formes linguistiques dans un « contexte d'énonciations précises » et donc dans « un contexte idéologique précis » (Bakhtine 1977 : 102-103). Ainsi « *Le mot est chargé d'un contenu ou d'un sens idéologique ou événementiel. C'est ainsi que nous le comprenons et nous ne réagissons qu'aux paroles qui éveillent en nous des résonances idéologiques ou ayant trait à la vie.* » (Bakhtine 1977 [1929] : 102-103) Les énonciations sont envisagées elles-mêmes dans leur rapport à d'autres énonciations et non plus seulement comme le produit d'un acte individuel : « l'énonciation est le produit de l'interaction de deux individus socialement organisés et, même s'il n'y a pas un interlocuteur réel, on peut substituer à celui-ci le représentant moyen du groupe social auquel appartient le locuteur. » (Bakhtine 1977 [1929] : 123)

Deux types de dialogisme sont généralement distingués : le dialogisme *interlocutif*, qui renvoie à la dimension co-énonciative du discours, et le dialogisme *interdiscursif*, qui renvoie à la construction du discours par appui à des discours antérieurs. Un énoncé prend en compte un (des) co-énonciateur(s) et peut aussi être envisagé comme une reprise, une transformation d'énoncés antérieurs.

En partant des propositions de Sophie Moirand (2005, 2006, 2007), de Jacqueline Authier-Revuz (1995) et des praxématiciens, on envisage la dimension dialogique du discours de la presse ordinaire dans sa matérialité verbale, à partir de catégories linguistiques, pragmatiques ou textuelles (mots employés, constructions syntaxiques, dîtes qui prennent la forme de discours rapportés ou d'allusions...).

Dictionnaire (du corpus) : le dictionnaire d'un corpus donné désigne en lexicométrie l'ensemble des formes du corpus rangées par ordre d'apparition et leur fréquence dans le corpus.

Dissociation des notions : La dissociation est une technique relevée par Chaïm Perelman, que l'on peut redéfinir avec Philippe Breton comme « une méthode de cadrage du réel qui, à partir d'une notion qui renvoie habituellement à un seul et même univers, permet de le "casser" et de générer deux univers distincts. Là où, dans un premier temps, l'opinion

proposée ne trouvait pas de place, après l'opération de dissociation, l'opinion s'accordera avec l'une des visions du monde obtenue, ce qui est le but recherché. » (Breton 2006 : 90)

Domaine de mémoire : La notion de *domaine de mémoire* se définit dans cette étude par rapport aux catégories que propose Sophie Moirand pour l'analyse du discours de presse. Il prend d'abord le sens qu'en donne Jean-Jacques Courtine (1989, cité dans Moirand 2007) : un énoncé peut se définir dans son association à un domaine associé qui comprend les formulations auxquelles il se réfère (implicitement ou non). On peut ainsi rapporter dans l'analyse un énoncé à un domaine de mémoire. Dans le discours de presse, le domaine de mémoire peut renvoyer à un moment historique ou peut être spécifique à une même famille d'événements. Dans ce dernier cas, on parlera de *mémoire interdiscursive médiatique*. Un mot, un dire peuvent renvoyer à différents domaines de mémoire. Enfin, les énoncés convoquent des *domaines de mémoire à long terme*. Par exemple, plusieurs hommes politiques en 2001-2002 font allusion dans leurs argumentaires au discours instituant de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* ou transforment les énoncés révolutionnaires et convoquent ainsi un domaine de mémoire « politique » relatif à l'événement constitué par la Révolution française.

Exploration lexicométrique : Le terme d'*exploration* désigne une méthode « plus dynamique et plus interactive que la simple description » qui « recourt à la statistique multidimensionnelle pour obtenir des visualisations ou des regroupements d'éléments qui peuvent être soit des textes, soit des unités décomptées à l'intérieur de ces textes » (Lebart et Salem 1994 : 241). Il s'agit d'« une recherche d'organisation, de traits structuraux, de résumés suggestifs » (*ibid.*).

Forme : La *forme* ou « *forme graphique* » se définit en lexicométrie comme un archétype correspondant à un ensemble d'occurrences identiques (Salem 1987, Lebart et Salem 1994).

Fréquence absolue : La fréquence absolue d'une unité dans un corpus ou dans une partie du corpus correspond à la fréquence de cette unité dans le corpus ou dans la partie.

Fréquence relative : La fréquence relative d'une unité dans un corpus ou dans une partie du corpus correspond à la fréquence de cette unité dans le corpus ou dans la partie rapportée à la taille du corpus ou de la partie.

Îlot textuel : L'îlot textuel, catégorie créée par Jacqueline Authier-Revuz (1992), correspond dans un segment au discours indirect à un fragment conservé du message d'origine. C'est une forme de *modalisation autonymique* : « l'énonciateur fait usage d'un élément X et s'ajoute à cet usage de l'élément standard, un retour sur cet usage, commentaire réflexif dans lequel intervient la mention de l'élément X, envisagé comme mot » (41). Autrement dit, « l'énonciateur parle de la chose [X], *en plus*, parle du mot « [X] » avec lequel il parle de la chose » (41).

Lieu de la symétrie (le) : D'après Chaïm Perelman, le lieu de la symétrie repose sur une règle de justice selon laquelle « les êtres d'une même catégorie essentielle doivent être traités de la même façon » (Perelman et Olberchts-Tyteca 1988 : 80).

Moment discursif : La notion de *moment discursif*, forgée par Sophie Moirand pour l'analyse du discours de presse, sert à qualifier « le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même événement, et qui se caractérise par une hétérogénéité multiforme (sémiotique, textuelle, énonciative) » (Moirand 2002 : 389-390). Par *événement* il faut comprendre *événement médiatique* ou encore fait extralinguistique médiatisé. Un moment discursif peut être brutal et intense comme les attentats du 11 septembre ou plus discret : il s'agit alors d'un *instant discursif*, « qui disparaît des discours médiatiques aussi vite qu'il est apparu » (Moirand 2007 : 4).

Occurrence : Le terme d'*occurrence* désigne en lexicométrie une « suite de caractères non-délimiteurs bornée à ses deux extrémités par des caractères délimiteurs » (Salem 1987 : 34).

Négation polémique : La négation polémique se situe par rapport à des énoncés antérieurs d'un locuteur ce qui n'est pas le cas de la négation descriptive qui est purement informative. En s'opposant aux affirmations d'un énonciateur, elle figure comme un acte de parole argumentatif équivalent à une réfutation.

Partition : La partition d'un corpus de texte est « la division d'un corpus en *parties* constituées par des fragments de texte consécutifs, n'ayant pas d'intersection commune et dont la réunion est égale au corpus » (Lebart et Salem 1994 : 315).

Phraséologie/Unité phraséologique : Le laboratoire de lexicologie politique de Saint-Cloud introduit l'étude de la phraséologie d'un discours et envisage les unités phraséologiques comme une entrée dans le discours. Le terme de *phraséologie* sert alors à désigner un ensemble

d'unités récurrentes, plus ou moins stabilisées, de formes lexicales et grammaticales. On parle alors d'*unités phraséologiques* pour désigner « des figements, c'est-à-dire des ensembles plus ou moins longs de formes simples construites dans des contextes contraints, susceptibles néanmoins de certaines variations » (Fiala 1987 : 32).

Pseudo-rubrique : le terme de *pseudo-rubrique* est introduit par Eliséo Véron pour désigner dans l'organisation sémiologique du discours de presse le « nom d'une classe d'événement qui apparaît à la place d'une rubrique (ou d'une section), mais qui est manifestement inventée en fonction de l'événement en cause » (1981 : 83-84). Ce type de rubrique se définit dans la taxinomie d'Eliséo Véron par rapport à la *rubrique** à proprement parler et par rapport à la *section**.

→ Voir aussi *rubrique, section*

Présentation des données : *La présentation des données* est relevée par Chaïm Perelman comme une technique particulièrement puissante de cadrage, visant à impressionner l'auditoire. Elle est « essentielle non seulement dans toute argumentation visant à l'action immédiate, mais aussi dans celle qui vise à orienter l'esprit d'une certaine façon, à faire prévaloir certains schèmes interprétatifs, à insérer les éléments d'accord dans un cadre qui les rende significatifs et leur confère la place qui leur revient dans l'ensemble. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1988 : 191).

Rubrique : Dans la classification d'Eliséo Véron (1981), la *rubrique* est le nom d'une classe d'événements utilisée de façon régulière par un quotidien de presse.

Section : Le terme de section est utilisé par Eliséo Véron pour désigner le « nom d'une sous-classe d'événements, à l'intérieur d'une rubrique. Véron donne à titre d'exemple "Éducation", "Religion", "Sports" qui peuvent apparaître dans *Le Monde* « comme des subdivisions internes coiffées par la rubrique "Société" » (Véron 1981 : 83). Véron ajoute précise néanmoins qu'une même dénomination peut être employée soit comme rubrique ou soit comme section.

Spécificités (Méthode des)¹²⁵ : La méthode des spécificités est une méthode mise en place par Pierre Lafon (1980), qui « permet de porter un

¹²⁵ La définition présentée ici reprend un certain nombre d'éléments de la présentation effectuée par Ludovic Lebart et André Salem (1994 : 172-180).

jugement de probabilité sur l'effectif contenu dans chacune des cases d'un tableau lexical » (Salem 1993 : 74) et de repérer ainsi des sur-emplois et sous-emplois de certaines formes lexicales sur différentes parties d'un corpus donné. Le calcul des spécificités va donc permettre de travailler sur le degré d'emploi d'une forme dans une partie de corpus sélectionnée par rapport à l'ensemble du corpus. Ce calcul adopte un modèle probabiliste qui prend en compte la fréquence de la forme étudiée dans la partie du corpus sélectionnée, la fréquence de la forme *étudiée* dans l'ensemble du corpus, le nombre des unités dans la partie de corpus et le nombre total des unités du corpus.

Une forme peut d'abord être considérée comme banale dans la partie j , si sa fréquence kij est proche de ce que le calcul pouvait espérer. Dans le cas contraire, la forme i est dotée d'un diagnostic noté (+x) ou (-x), où x représente un indice de spécificité, (-) un sous-emploi et (+) un surem-ploi. Ainsi :

– un diagnostic (+x) indique que la forme i est plutôt abondante dans la partie j : on dira alors que la forme i est une forme *spécifique positive* pour la partie considérée. Plus l'effectif de la forme est important par rapport à ce que le calcul laissait prévoir, plus l'indice x du diagnostic (+x) est élevé ;

– un diagnostic (-x) indique que la fréquence kij est relativement faible, que la forme i donc sous-représentée dans la partie observée. Plus l'effectif de la forme est faible par rapport à ce que le calcul laissait prévoir, plus l'indice x du diagnostic (-x) est élevé.

Le *vocabulaire caractéristique* ou *spécificités* sélectionne pour chaque partie du corpus une série de types plutôt sur-représentés par rapport à l'ensemble du corpus. Cette méthode permet ainsi à la fois de sélectionner des unités qui illustrent tout particulièrement la spécificité de la partie textuelle considérée et d'esquisser une typologie des parties qui s'appuie simultanément sur le surem-ploi et le rejet de certaines formes. Enfin, à l'aide de représentations graphiques des spécificités (négatives, positives ou nulles), on peut visualiser les parties textuelles où une forme est sur-employée et les parties où elle est sous-employée.

Appliquée à un corpus médiatique, la méthode des spécificités permet de repérer le vocabulaire spécifique d'une partie correspondant à une période temporelle, à une rubrique ou encore à un ensemble de séquences équivalant à une phrase ou à un paragraphe. Sur des unités correspondant au paragraphe ou à la phrase, cette méthode met au jour le cotexte étroit d'un mot ou encore son *voisinage*.

Segments répétés (Méthode des) : Dans les études textuelles, il est utile de compléter les résultats obtenus à partir des décomptes de formes graphiques par des comptages portant sur des unités plus larges, composées de suites de formes. L'analyste peut alors faire intervenir une nouvelle unité de comptage, le *segment répété*, c'est-à-dire une suite de formes non séparées par une ponctuation dont la fréquence est égale ou supérieure à deux dans le corpus considéré. Cette nouvelle unité et les méthodes de comptage qui lui sont attachées sont nées d'un travail collectif à l'intérieur du laboratoire de lexicologie politique de Saint-Cloud et ont été élaborées par André Salem (Salem 1987).

Synapsie : La synapsie est une catégorie descriptive proposée par Émile Benveniste (2000 [1974]) pour aborder une forme particulière de composition nominale. Les caractéristiques de la synapsie sont : la nature syntaxique de la liaison entre les membres, l'emploi de joncteurs à cet effet, l'ordre déterminé + déterminant, leur forme lexicale pleine et le choix libre de tout adjectif et substantif, la possibilité d'expansion pour l'un ou l'autre membre, le caractère unique et constant du signifié.

Topographie textuelle : Une fois repéré un phénomène statistique (par exemple, la variation fréquentielle d'une unité statistique pour une portion de texte donnée), la question se pose de préciser les limites de la portion de texte affectée par le phénomène mis en évidence, et d'exhiber de manière automatique des fragments de texte tout particulièrement significatifs par rapport au phénomène constaté. C'est pourquoi ont été récemment mis en œuvre des outils de visualisation prenant en compte la structure textuelle. La *topographie textuelle* désigne les méthodes et les outils consistant à localiser graphiquement les phénomènes mis en évidence par l'étude statistique. En particulier, le logiciel *Lexico 3* permet de visualiser les corpus étudiés sous la forme de *cartes des sections* en tenant compte du balisage préalablement effectué par l'utilisateur.

Topos : La notion de topos renvoie ici à la théorie de l'argumentation dans la langue (ou *ADL*), dans la version initiale qu'en livre Jean-Claude Anscombe. Les topoï se définissent comme « des principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements, mais ne sont pas le raisonnement » (Anscombe 1995b : 39). Ces topoï ne sont pas assertés par celui qui les utilise et sont présentés « comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus ou moins vaste (y compris réduite à un individu, par exemple le locuteur) » (Anscombe 1995b : 39). Parfois créés de toute pièce, les topoï sont issus d'idéologies. Les topoï assurent ainsi les enchaînements entre propositions : « En théorie de l'argumentation, on con-

clut d'un énoncé F à un énoncé G non parce que F présente des faits f, f', f'', ... dont on peut déduire des faits g, g', g'', ... représentables par G, mais parce que l'apparition de F se présente comme légitimant l'application d'un (ou de plusieurs, ou d'une chaîne de) topos qui conduit à G. » (Anscombe 1995b : 44). Parmi les différents types de topoï à l'œuvre dans les enchaînements, les topoï extrinsèques sont utilisés pour fonder des enchaînements conclusifs qui participent à la construction de représentations idéologiques. Ils « renverraient de façon plus marquée à la doxa, aux croyances en cours dans un milieu déterminé dans la mesure où ils sont puisés, non dans les potentialités sémantiques du mot, mais dans un principe extérieur qui ne peut être déduit simplement du mot lui-même. » (Amossy 2004 [1997] : 98).

Type généralisé : Par *type* il faut entendre les divers regroupements d'unités que l'on peut opérer sur la base de leur identité ou de leurs ressemblances. Le *type généralisé TGen* est ainsi un ensemble d'occurrences sélectionnées parmi les occurrences du texte. Il s'agit d'une catégorie plus souple que la *lemmatisation* (regroupement des différentes actualisations d'un mot – ou différentes *formes* correspondant à une unité lexicale – sous une même unité lexicale (lemme) : par exemple les formes *insécurité* et *insécurités* peuvent être regroupées sous le lemme *insécurité*) ; le *TGen* dépend des requêtes du chercheur : rien n'empêche de construire un *TGen* correspondant à une famille de formes bâtie sur une base sémantique (*père/mère/enfant* par exemple).¹²⁶

¹²⁶ Voir aussi Lamalle et Salem 2002.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J.-M. (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Nathan-Université.
- Amossy, R. (2006 [2000]), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2^e édition.
- Amossy, R., Herschberg-Pierrot, A. (2004 [1997]), *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan.
- Anokhina, O. (2000), *Étude sémantique du nom abstrait en français*, Thèse de doctorat, sciences du langage, Paris, Université de Paris 8.
- Anscombre, J.-C. (1995a), « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue française*, 105, p. 40-54.
- Anscombre, J.-C. (1995b), « De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï », in Anscombre J.-C. (éd.), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, p.13-47.
- Authier-Revuz, J. (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, 55, p. 38-42.
- Authier-Revuz, J. (1993), « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) », *L'information grammaticale*, 56, p. 10-14.
- Authier-Revuz, J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi, Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Paris, Larousse, 2 tomes.
- Bakhtine, M. (1977 [1929]), *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, traduit du russe par Marina Yaguello, Paris, Les Éditions de Minuits.
- Barret-Kriegel, B. (1989), *Les droits de l'homme et le droit naturel*, Paris, Quadrige-Presses universitaires de France.
- Barthélemy, J.-P., Mellet, S. (2009), « La topologie textuelle : légitimation d'une notion émergente », *Lexicometrica*, numéro spécial « Topographie et topologie textuelle », p. 1-15.
- Benveniste, É. (1969), *Le vocabulaire des institutions européennes*,

- Tome 1, Économie, parenté, société, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Benveniste, É. (2000 [1966]/[1974]), *Problèmes de linguistique générale*, 1 et 2, Paris, Gallimard.
- Bonelli, L. (2008), *La France a peur. Une histoire sociale de l'« insécurité »*, Paris, La découverte.
- Bosredon, B., Tamba, I. (1992), « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un “Deux points” », *L'information grammaticale*, 54, p. 36-44.
- Branca-Rosoff, S. (1997), « Modèles de locutionnarité et effets de figement dans le discours politique de l'an II », in Fiala, P., Lafon, P., Pignet, M.-F. (éds.), *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique*, Paris, Klincksieck, p. 285-293.
- Branca-Rosoff, S. (1998), « Le mot comme notion hétérogène. Linguistique-histoire-discours », *Langues et langage*, 7, « Le Mot. Analyse de discours et sciences sociales », p. 7-53.
- Branca-Rosoff, S. (2002), « Le corpus d'archive en analyse du discours », in Charaudeau P. et Maingueneau M., (dir), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.
- Dictionnaire d'analyse du discours*, p. 151-154.
- Bres, J. (1998), « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Brès, J., Delamotte, R., Madray, F., Siblot, P. (éds), *L'autre en discours*, Montpellier, Praxiling; Dyalang, p. 191-212.
- Breton, P. (2006 [2005]), *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. (dir.) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 661 p.
- Charon, J.-M. (2005), *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte.
- Delmas-Marty, M., (2010), *Libertés et sûretés dans un monde dangereux*, Seuil.
- Détrie, C., Siblot, P., Verine, B., (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion.
- Doury, M. (2012), « La rhétorique de l'évidence en politique », *Tribune publiée en février 2012*, site du Laboratoire *Communication et politique* (UPR 3255), disponible sur : <http://www.lcp.cnrs.fr/spip.php?article158> (consulté le 01/02/12).
- Doury, M., Moirand, S. (éds) (2004), *L'argumentation aujourd'hui. Posi-*

- tion théoriques en confrontation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Doury, M., Plantin, C., Traverso, V. (dir.) (2000), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Arci-Presses Universitaires de Lyon.
- Ebel, M., Fiala, P. (1983), *Sous le consensus, la xénophobie, Paroles, arguments, contextes (1961-1981)*, Lausanne, Institut de Sciences Politiques-Mémoire et documents 16.
- Faye, J.-P. (1972), *Théorie du récit. Introduction aux « langages totalitaires »*, Paris, Hermann.
- Febvre, L. (1956), « Pour l'histoire d'un sentiment, le besoin de sécurité », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 11/2, p. 244-247.
- Fiala, P. (1987), « Pour une approche discursive de la phraséologie. Remarques en vrac sur la locutionnarité et quelques points de vue qui s'y rapportent, sans doute », *Langage et Société*, 42, p. 28-48.
- Fiala, P. (1999), *In/égalité/s, Usage lexicaux et variations discursives (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan.
- Fiala, P., Habert, B., Lafon, P., Pineira, C. (1987), « Des mots aux syntagmes, figements et variations dans la Résolution générale du congrès de la CGT de 1978 », *Mots*, 14, p. 45-87.
- Flaux, N., Glatigny, M., Samain, D. (1996), *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Dunkerque, Presses universitaires du septentrion.
- Flaux, N., Van De Velde, D. (2000), *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys.
- Fleury, S., Folch, H., Habert, B., Heiden, S., Illouz, G., Lafon, P. (1999), « Maîtriser les déluges de données hétérogènes », Cargèse, 12-17 juillet 1999, disponible sur : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/15/18/41/PDF/taln1999.pdf> (consulté le 01/09/04).
- Foucault, M. (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Editions du Seuil.
- Foucault, M. (1970), *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1975), *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, édition 2004.
- Grize, J.-B., (1997), *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- Gross, G. (1996), *Les expressions figées en français*, Paris, Ophrys.
- Gross, M. (1995), « Une grammaire locale de l'expression des sentiments », *Langue française*, 105, p. 70-87.
- Guilhaumou, J. (2002), « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus*, 1, disponible sur :

<http://revel.unice.fr/corpus/sommaire.html?id=49> (consulté le 09/09/04).

- Guilhaumou, J. (2006), *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Presses Universitaires de Franche Comté.
- Guilhaumou, J., Maldidier, D., Robin, R. (1994), *Discours et archives : expérimentations en analyse du discours*, Liège, Pierre Mardaga.
- Guimier, C. (dir.) (1993), *1001 circonstants*, Presses universitaires de Caen.
- Granger, M.-A. (2009), « Existe-t-il un droit fondamental à la sécurité ? », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2009/2, p. 273-296
- Hailon, F. (2011), *Idéologie par voix/e de presse*, Paris, L'harmattan.
- Halperin, J. (1952), « La notion de sécurité dans l'histoire économique et sociale », *Revue d'histoire économique et sociale*, tome XXX n°1, p. 7-25.
- Huot, H. (2006), *La Morphologie. Forme et sens des mots du français*, Paris, Armand Colin, 2^e édition.
- Jellinek, G. (1902), *La déclaration des droits de l'homme et du citoyen : contribution à l'étude du droit constitutionnel moderne*, traduit de l'allemand par Georges Fardis, Paris, A. Fontemoing.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2000), « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle ? Remarques et aperçus », in Doury, M., Plantin, C., Traverso, D. (dir.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, p. 33-74.
- Kleiber, G. (1994), *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.
- Krieg-Planque, A. (2000), *Émergence et emplois de la formule « purification ethnique » dans la presse française (1980-1994). Une analyse de discours*, thèse de doctorat, sciences du langage, Paris, université Paris Nord-Paris 13.
- Krieg-Planque, A. (2003), *« Purification ethnique » Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions.
- Krieg-Planque, A. (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presses Universitaires de

Franche Comté.

- Lamalle, C., Salem, A. (2002), « Types généralisés et topographie textuelle dans l'analyse quantitative des corpus textuels », Inria, St Malo, in *Actes des 6^e JADT*, disponible sur : <http://www.cavi.univparis3.fr/lexicometrica/jadt/jadt2002/tocJADT2002.htm> (consulté le 30/10/2004).
- Lamalle, C., Martinez W., Fleury S., Salem A. *et alii* (2003), *Lexico 3. Outil de statistique textuelle. Manuel d'utilisation*, Paris, SYLED-CLA2T-université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, disponible sur : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/Ilpga/ilpga/tal/lexicoWWW/manuel3.htm> (consulté le 30/10/2004).
- Le Bart, C. (1998), *Le discours politique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Lebart, L., Salem, A. (1994), *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- Leeman, D. (1995), « Pourquoi peut-on dire Max est en colère mais non *Max est en peur ? Hypothèses sur la construction être en N », *Langue française*, 105, p. 55-69.
- Maingueneau, D. (1991), *L'analyse du discours*, Paris, Hachette Supérieur.
- Maingueneau, D. (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- Maldidier, D. (prés.) (1990), *L'inquiétude du discours. Textes de M. Pêcheux*, Paris, Éditions des Cendres.
- Mayaffre, D. (2000), *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Champion.
- Mayaffre, D. (2002), « Les corpus *réflexifs* : entre architextualité et intertextualité, *Corpus*, I, 1, p. 51-70.
- Mayaffre, D. (2004), *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la V^e République*, Paris, Honoré Champion.
- Mayaffre, D. (2005), « Analyse du discours politique et logométrie : point de vue pratique et théorique », *Langage et société*, 114, p.91-111.
- Mayaffre, D. (2012), *Mesure et démesure du discours. Nicolas Sarkozy (2007-2012)*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

- Moirand, S. (2002), « Moment discursif », in Charaudeau P., Maingueneau M. (dir), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.
p. 389.
- Moirand, S. (2005), « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique*, 43, p. 189-220.
- Moirand, S. (2006), « Entre discours et mémoire : le dialogisme à l'épreuve de la presse quotidienne », *Tranel*, 44, p. 39-55.
- Moirand, S. (2007), *Le discours de la presse quotidienne*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. (1989), « Des représentations collectives aux représentations sociales », in Jodelet, D. (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 62-86.
- Moscovici, S. (2004 [1961]), *La psychanalyse. Son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Mouillaud, M., Têtu, J.-F. (1989), *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Mucchielli, L. (2001), *Violence et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte.
- Mucchielli, L. (2003), « Délinquance et immigration : le sociologue face au sens commun », *Hommes et migrations*, 1241, p. 20-31.
- Née, É. (2007a), « (L') insécurité ou de la fabrication d'un objet consensuel dans le quotidien *Le Monde* », dans Cislaru G. et alii (éds.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 117-134.
- Née, É. (2007b), « Monsieur le ministre, faut-il assurer la *sûreté* ou la *sécurité* ? », *Chantiers politiques*, 5, p. 63-71.
- Née, É. (2009), *Sûreté, sécurité, insécurité. D'une description lexicologique à une analyse du discours de presse : la campagne électorale 2001-2002 dans le quotidien Le Monde*, thèse en Sciences du langage soutenue le 30 novembre 2009, Université Sorbonne-Nouvelle.
- Née, É. (2010). « Des mots *sûreté, sécurité, insécurité* à “ l'insécurité ” en discours dans un grand corpus. Perspectives d'analyses et résultats. », in Abecassis, M. et Ledegen, G. (éds), *Les voix des Français : usages et représentations*, Peter Lang, p. 331-341.
- Née, É., Veniard, M. (2012, sous presse), « Analyse de Discours à Entrée

- Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? », *Langage et société*, numéro sous presse (dir. Laurence Rosier).
- Nyckees, V. (1998), *La sémantique*, Paris, Belin.
- Pêcheux, M. (1990), *Les vérités de la Palice, linguistique sémantique, philosophie (mai 1975)*, Paris, Maspero, partiellement repris dans Maldidier, D. (prés.), *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux*, Paris, Éditions des Cendres, p. 175-244.
- Perelman, C. (1989), *Rhétoriques*, Bruxelles, Édition de l'université de Bruxelles.
- Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L. (1988), *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Édition de l'université de Bruxelles.
- Peytard, J. (1975), « Lecture(s) d'une "aire scripturale" : la page de journal Larousse », *Langue française*, 28, p. 39-59.
- Pincemin B., Rastier, F. (2000), « Des genres à l'intertexte », *Cahiers de praxématique*, 33, p. 83-111.
- Plantin, C. (2005), *L'argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Rastier, F. (2011), *La mesure et le grain*, Paris, Honoré Champion.
- Remond, R. (1982), *Les droites en France*, Paris, Aubier.
- Rey, A. (1989), « Révolution ». *Histoire d'un mot*, Paris, Gallimard.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Salem, A. (1987), *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck.
- Salem, A. (1988), « Approches du temps lexical. Statistique textuelle et séries chronologiques », *Mots*, 17, p. 105-143.
- Salem, A. (1993), « De travailleurs à salariés. Repères pour l'étude de l'évolution du vocabulaire syndical (1971-1990) », *Mots*, 36, p. 74-83.
- Schepens, P. (2006), « Médias et responsabilités : pour un point de vue bakhtinien, *Semen*, 22, Énonciation et responsabilité dans les médias (A. Rabatel et A. Chauvin-Vileno coord.), p. 61-75.
- Sériot, P. (1986a), « La langue de bois et son double », *Langage et Société*, 35, p. 7-32.
- Sériot, P. (1986b), « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages*, 81, p. 11-41.

- Siblot, P. (1993), « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive. La casbah des textes français », dans Plantin, C. (éd.), *Lieux communs. Topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, p. 342-353.
- Siblot, P. ? (1997), « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, p. 38-55.
- Sitri, F. (2003), *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Souchard, M., Wahnich S., Cuminal, I., Wathier V. (1997), *Le Pen, les mots, Analyse d'un discours d'extrême droite*, Paris, Le Monde Éditions, 279 p.
- Tournier, M. (1980), « D'où viennent les fréquences de vocabulaire », *Mots*, 1, p. 190-197.
- Tournier, M. (1992), *Des mots sur la grève. Propos d'étymologie sociale 1*, Paris, Publications de l'INALF-Klincksieck.
- Tournier, M. (1996), « Français, à l'extrême-droite, un mot habité », in Rémi-Giraud S., (éd.), *Les mots de la nation*, Paris, Presses Universitaires de Lyon, p. 65-81.
- Tournier, M. (1997), *Des mots en politique. Propos d'étymologie sociale 2*, Paris, Klincksieck.
- Tournier, M. (2002), « Lexicométrie », in Charaudeau P., Maingueneau M., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 342-345.
- Tuomarla, U. (2000), *La citation, mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica.
- Véron, E. (1981), *Construire l'événement : les médias et l'accident de Three Mile Island*, avec la collaboration de Jorge Dana et Antoinette Franc de Ferrière, Paris, Éditions de Minuit.
- Vigier, D. (2003), « Les syntagme prépositionnels en "en N" détachés en tête de phrase référant à des domaines d'activité », Amsterdam, John Benjamins B. V., vol. 26 n°1, p. 97-122.
- Wacquand, L. (1999), *Les prisons de la misère*, Paris, Raisons d'agir.

SOURCES

BANQUES DE DONNEES

Base de données des discours politiques, par Jean Véronis, disponible sur : <http://www.Véronis.fr/discours>

Europresse, banque de données en ligne, CDROM-SNI, disponible sur internet (abonnés) : www.europresse.com

Factiva, banque de données en ligne, Dow Jones & Company, disponible sur internet (abonnés) : www.factiva.com

Frantext, base de données en ligne, ATILF-CNRS, disponible sur internet (abonnés) : <http://www.frantext.fr/>

XVIII^e siècle

Assemblée Nationale de la France de 1789 ou Collection complète de tous les Discours, Mémoires, Motions, Projets, et adresses à l'Assemblée Nationale, avec toutes les Résolutions, Délibérations, et Procès-verbaux sur la Constitution Française. Rédigé par un député, 1789-1790, tomes 2 et 3, Paris, Poinçot.

La Fayette, G. du M. (1789). *Motion de M. de la Fayette. Sur les droits de l'homme, et de l'homme vivant en société, 11 juillet 1789*, Paris, Baudouin.

Reconnaissance et exposition raisonnée des droits de l'homme et du citoyen, par M. l'abbé Siéyès. *Projet des premiers articles de la constitution*, par M. Mounier. *Projet de déclaration des droits de l'homme en société*, par M. Target, 1789, Versailles, 59 p.

Sieyès, E.-J. (1789a) *Déclaration des droits du citoyen français, détachée du Préliminaire de la Constitution*, par M. l'abbé Sieyès, Versailles,

P.-D. Pierres.

Sieyès, E.-J. (1789b) *Préliminaire de la constitution. Reconnaissance et exposition raisonnée des droits de l'homme et du citoyen. Lu les 20 et 21 juillet 1789 au comité de la constitution. Par M. l'abbé Siéyès*, Paris, Baudouin.

Sieyès, E. (1988 [1789]). *Qu'est-ce que le Tiers état ?*, Paris, Champs Flammarion.

XX^e-XXI^e siècles

Archives de l'Assemblée nationale, Loi Sécurité et liberté [en ligne], compte rendu intégral, 2e séance du 11 juin 1980, Assemblée nationale, disponible sur Internet : <http://archives.assemblee-nationale.fr/6/cri/1979-1980-ordinaire2/066.pdf> (consulté le 9 juin 2009).

Des villes sûres pour des citoyens libres. Actes du colloque de Villepinte (24-25 octobre 1997), 1997, Villepinte, La documentation française.

Chirac, J. (2001a). *Discours du Président de la République à Dreux, 25 janvier 2001*, mis en ligne sur le site de l'Élysée, Archives de la présidence de Jacques Chirac.

Chirac, J. (2001b). Interview télévisée de M. Jacques Chirac Président de la République à l'occasion de la Fête nationale, mis en ligne sur le site de l'Élysée, Archives de la présidence de Jacques Chirac.

Lion, A., Maclouf, P. (1982). *L'insécurité sociale, Paupérisation et solidarité*, Paris, Les Éditions ouvrières.

Roché, S. (1993). *Le sentiment d'insécurité*, Paris, Presses Universitaires de France.

Roché, S. (1998). *Sociologie politique de l'insécurité. Violences urbaines, inégalités et globalisation*, Paris, Presses Universitaires de France.

Le Projet de Marine Le Pen, Site du Front National, <http://www.frontnational.com/le-projet-de-marine-le-pen/>, consulté en décembre 2011.

INDEX DES NOMS PROPRES

A

Adam, J.-M., 79, 116
Amossy, R., 86, 157, 164
Andréani, J.-L., 45
Anscombe, J.-C., 59, 157, 163, 164
Aounit, M., 125
Authier-Revuz, J., 158, 160

B

Bakhtine, M., 133, 158
Bauer, A., 64, 66, 85
Bayrou, F., 95
Benveniste, E., 163
Bernard, P., 89
Besancenot, O., 75, 81, 83, 95, 97,
111, 116, 117, 118, 126, 139
Body-Gendrot, S., 64, 66
Bonelli, L., 64, 65, 66, 67, 68
Bosredon, B., 75
Boutih, M., 89, 122
Boutin, C., 95
Branca-Rosoff, S., 158
Breton, P., 101, 105, 157, 158, 159

C

Calvet, J.-C., 66
Castel, R., 64
Charon, J.-M., 17
Chevènement, J.-P., 65, 95, 103,
125
Chirac, J., 12, 13, 29, 30, 44, 45,
48, 49, 52, 77, 78, 79, 80, 82, 83,
85, 90, 91, 94, 95, 96, 97, 98, 99,
101, 102, 103, 104, 105, 106,
107, 108, 109, 110, 111, 113,
116, 118, 119, 120, 122, 124,
132, 150, 154, 174

Colombani, J.-M., 18
Courtine, J.-J., 159

D

Delanoë, B., 106, 107, 108, 132,
134, 135
Delmas-Marty, M., 38, 103
Delorme, C., 89
Dolto, F., 62, 63
Doury, M., 149
Durn, R., 28, 39, 77

E

Ebel, M., 15
Emmanuelli, H., 81, 119, 132

F

Fiala, P., 15, 161
Flaux, N., 46, 59, 60, 99
Fleury, S., 30
Foucault, M., 155

G

Gluckstein, D., 95
Granger, M.-A., 103
Gremy, J.-P., 84
Gross, M., 157
Guilhaumou, J., 56
Guimier, C., 50, 51

H

Hailon, F., 14, 98
Herschberg-Pierrot, A., 86
Hollande, F., 45, 154
Hue, R., 95

I

Izzo, J.-C., 61

JJospin, L., 12, 13, 29, 43, 54, 55,
65, 78, 95, 96, 102, 103, 109,
110, 111, 118, 132, 146**K**Kerbrat-Orecchioni, C., 99
Krieg-Planque, A., 15, 16, 73**L**Lacan, J., 11
Lafon, P., 161
Laguiller, A., 83, 95
Le Bart, C., 131
Le Pen, J.-M., 12, 13, 29, 87, 88,
92, 95, 96, 97, 111, 112, 113,
115, 118, 120, 121, 122, 123,
124, 125, 126, 147, 148, 150,
151, 152
Le Pen, M., 150, 151, 152, 153
Lebart, L., 18, 157, 159, 160, 161
Leeman, D., 59
Lepage, C., 84, 95
Levy, R., 85
Lion, A., 63, 64
Lucet, E., 12**M**Maclouf, P., 63, 64
Madelin, A., 95
Mamère, N., 95
Mayaffre, D., 15, 30, 56, 101, 148,
149, 150
Mégret, B., 77, 95
Mendès-France, P., 61
Moirand, S., 15, 42, 95, 96, 131,
132, 158, 159, 160
Montesquieu, 100Montesquieux, 100
Morrot, B., 88
Mougeotte, E., 121
Mouillaud, M., 31, 75, 76, 94
Mounier, E., 62
Mucchielli, L., 65, 68, 85, 86, 98,
105**N**Née, E., 15, 16, 60, 67, 70
Nyckees, V., 58**O**Olberchts-Tyteca, L., 160
Olbrechts-Tyteca, L., 161**P**Perelman, C., 158, 160, 161
Peyrefitte, 102
Peyrefitte, A., 66, 102, 103, 149,
150, 151
Plenel, E., 18, 82, 93, 129, 130
Poivre D'Arvor, P., 12
Pougens, C., 60**R**Raufer, X., 66
Rémond, R., 104
Rey, A., 58
Robert, P., 84
Roché, 128
Roché, S., 64, 65, 85, 128
Royal, S., 148, 153**S**Saint-Josse, J., 95
Salem, A., 15, 18, 21, 42, 157, 159,
160, 161, 162, 163
Sarkozy, N., 13, 90, 105, 120, 148,
149, 150, 152
Schepens, P., 14

Schönberg, B., 12
Sieyès, E., 100
Sitri, F., 36
Solé, R., 127, 141
Souchar, M., 87, 115

T

Tamba, I., 75
Taubira-Delannon, C.-M., 95
Ternisien, X., 89
Têtu, J.-F., 31, 75, 76, 94
Thiers, A., 101, 103
Tournier, M., 15, 92, 158
Tuomarla, U., 115

V

Van de Velde, D., 46, 59, 60
Veniard, M., 15
Véron, E., 31
Véron, É., 76, 161
Véronis, J., 148
Viprey, J.-M., 14

W

Wacquant, L., 66, 68
Wolff, F., 11

version auteur

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	11
Un mot en campagne	12
Une analyse de discours à entrée lexicale	15
Du bruit médiatique au grand corpus <i>MONDE/INSECURITE</i>	16
Le choix du quotidien <i>Le Monde</i>	16
Le corpus <i>MONDE/INSECURITE</i>	18
Discours de campagne : répétition, consensus et argumentaires	18
Chapitre 1	
LA REPETITION ET SES EFFETS	21
1. Un mot qui a du poids	21
1.1. Répétition, densification et ressassement	21
1.2. Des éléments d'explication	27
2. <i>Insécurité</i> et <i>délinquance</i> , deux formes très proches	39
3. Répétition, phraséologie et figements discursifs	41
3.1. Deux familles d'expressions	42
3.2. « (La) lutte contre l'insécurité », une unité phraséologique pour un discours programmatique	45
3.3. <i>(La) lutte contre l'insécurité</i> , entre thème médiatique et lieu du discours politique	50
Chapitre 2	
UNE CATEGORIE DEPROBLEMATISEE ET UN DISCOURS UNIFORMISE	57
1. <i>(L')insécurité</i> : un mot et une notion problématiques	58
1.1. Caractéristiques sémantiques du mot <i>insécurité</i>	58
1.2. Les différents contenus notionnels d' <i>insécurité</i>	62

2. <i>Insécurité</i> , un mot sous-déterminé dans <i>Le Monde</i> ... qui parle surtout de délinquance	68
2.1. Une mise en équivalence par les titres	73
2.2. Des associations communes	74
2.3. La rubrique « <i>Insécurité</i> »	75
2.4. La délinquance..., « cette insécurité »	78
2.5. Sens unique, sens dominant : la gauche et l'extrême gauche « piégées » dans le consensus	80
2.6. La mise en cause commune de la délinquance des jeunes	82
3. La sémantique des extrêmes en marge ?	85
3.1. La mise en évidence explicite de la sémantique frontiste	86
3.2. La position ambiguë du <i>Monde</i>	88

Chapitre 3

ARGUMENTS POLITIQUES, POSITIONS MEDIATIQUES ET DISCOURS CITOYENS	93
1. La forme du débat sur l'insécurité dans <i>Le Monde</i>	94
2. Univers de référence et stratégies argumentatives des politiques	97
2.1. La stratégie offensive de la droite	97
2.2. La faiblesse de la gauche gouvernementale	106
2.2.1. <i>LE PIEGE DU DIALOGISME ET LA BATAILLE SUR LA CATEGORISATION</i>	106
2.2.2. <i>LIONEL JOSPIN SUR LE TERRAIN DE L'ADVERSAIRE</i>	109
2.3. <i>Le Monde</i> s'engage	110
2.4. Les tentatives de changement de terrain	111
2.4.1. <i>LE FRONT NATIONAL, LES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE ET L'INSECURITE</i>	111
2.4.2. <i>LES INTERVENTIONS DU MONDE : UN MONTAGE IRONIQUE ET DES COMMENTAIRES METADISCURSIFS</i>	115
2.4.3. <i>LE MOUVEMENT D'OLIVIER BESANCENOT</i>	116
3. Le choc du 21 avril : la mise en question de la valeur désignative d'un mot	118

3.1. La voix des politiques après le 21 avril	119
3.2. Les voix du public et des journalistes : l'importance des commentaires métalinguistiques	120
3.2.1. <i>UNE RECATÉGORISATION DE L'INSECURITE COMME EXPERIENCE SINGULIERE : LA FORCE DU TEMOIGNAGE</i>	121
3.2.2. <i>UNE ARGUMENTATION METALINGUISTIQUE ET METADISCURSIVE : LA VOIX DU MEDIATEUR DU MONDE</i>	127
Annexe du chapitre	133
ÉPILOGUE	145
GLOSSAIRE	157
BIBLIOGRAPHIE	165
SOURCES	173
INDEX DES NOMS PROPRES	175